agreste

LA STATISTIQUE, L'ÉVALUATION ET LA PROSPECTIVE AGRICOLE

LES DOSSIERS

JANVIER 2020 Nº 1

Commission des comptes de l'agriculture de la Nation

Session du 10 janvier 2020
SSP - Insee

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

STATISTIQUE PUBLIQUE

SOMMAIRE

p. 5 SYNTHÈSE

p. 7 1 LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN 2018

p. 39 2 LE COMPTE PRÉVISIONNEL DE L'AGRICULTURE EN 2019

p. 75 3 LE COMPTE SOCIAL DE L'AGRICULTURE PRÉVISIONNEL POUR 2019

p. 88 4 COMPTE-RENDU DES DÉBATS

Le **Bilan conjoncturel 2019** est accessible sur le site :
http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/panorama/

COMMISSION DES COMPTES DE L'AGRICULTURE DU 10 JANVIER 2020

Synthèse

La Commission des comptes de l'agriculture et de la nation s'est réunie le 10 janvier 2020 pour examiner les résultats des exploitations agricoles en 2018, la conjoncture et le compte prévisionnel en 2019.

Des résultats favorables en 2018, essentiellement en productions végétales, et d'importantes disparités entre exploitations

Selon les observations du réseau d'information comptable agricole (RICA), l'excédent brut d'exploitation (EBE) par actif non salarié des exploitations « moyennes et grandes » de France métropolitaine s'est établi en 2018 à 54 500 euros en moyenne, en hausse de 4,1 % par rapport à 2017. Après prise en compte des charges financières et des amortissements, le résultat courant avant impôt (RCAI) par actif non salarié s'est élevé, pour sa part, à 30 000 € en moyenne, soit 10,5 % de plus qu'en 2017.

En 2018, les résultats s'améliorent pour la plupart des productions végétales. Pour les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux, la baisse des rendements est compensée par des prix supérieurs à ceux de 2017, et la valeur de la production augmente de 3,6 %. Malgré des charges d'approvisionnement en hausse (+3,4 % par rapport à 2017) et des subventions d'exploitation en baisse, l'EBE par actif non salarié progresse de 4,3 % pour s'établir à 47 100 €. Pour la viticulture, la récolte 2018 atteint un niveau particulièrement élevé (49,5 Mhl) après une récolte 2017 exceptionnellement basse. Bien que les charges d'approvisionnement s'accroissent (+2,4 %), l'EBE par actif non salarié augmente de plus de 40 % par rapport à *2017* pour atteindre 86 400 €.

Les évolutions sont moins favorables dans les élevages. Les résultats sont ainsi en net retrait pour les producteurs laitiers (-10 %), et dans une moindre mesure pour les éleveurs de bovins viande (-4,6 %), dans un contexte de hausse des charges d'approvisionnement à la suite de la sécheresse estivale. La production des éleveurs porcins est confrontée à la baisse conjuguée des volumes et des prix, tandis que le coût de l'aliment porcin repart à la hausse (+0,9 %). Dans ce contexte, l'EBE par actif non salarié chute de 33 % dans cette orientation pour s'établir à 60 200 €.

Ces moyennes masquent toutefois d'importantes disparités entre les exploitations. En 2018, un quart des exploitations ont ainsi un EBE par actif non-salarié inférieur à 23 500 € tandis qu'il est supérieur à 67 600 € pour un autre quart. Toutes orientations confondues, 3 % des exploitations ont un EBE négatif et 14 % ont un résultat courant avant impôt (RCAI) négatif.

Comme les années précédentes, les dispersions de résultats les plus faibles sont relevées au sein des élevages d'herbivores. A contrario, la dispersion des résultats parmi les exploitations viticoles atteint un niveau record en 2018, avec un écart de 84 800 € entre le quart des exploitations aux résultats les plus faibles et le quart supérieur (écart interquartile).

L'amélioration globale des résultats permet aux exploitations de dégager davantage de ressources, en moyenne, même si la situation est variable selon les productions. Dans ce contexte, les investissements s'accroissent, pour la première fois depuis 2012 (+13 %),

notamment en céréales et oléoprotéagineux et, de façon moins marquée, en bovins lait et en viticulture. 18 % des exploitations assurent 72 % du total des investissements et 26 % n'ont pas investi en 2018. L'endettement moyen des exploitations baisse légèrement (-0,7%).

Baisse de la production agricole en 2019 et recul de la valeur ajoutée, avec toutefois des évolutions très contrastées selon les produits

Les conditions climatiques de 2019, marquées par des températures estivales particulièrement élevées et une sécheresse persistante une grande partie de l'année, ont eu un effet contrasté sur l'évolution des productions végétales : hausse pour les céréales à paille et les fruits, baisse pour le maïs et les oléagineux, la plupart des légumes d'été et la vigne. Le constat s'applique également aux productions animales : hausse pour les porcins, les veaux de boucherie et les ovins ; recul pour les volailles, les œufs, les gros bovins ; quasi-stabilité pour la collecte de lait.

Dans ce contexte, les comptes prévisionnels de l'Insee pour l'année 2019 anticipent une baisse de la production agricole de 2 % en valeur, après deux années de croissance dynamique. La production se replierait en volume (-1,5 %) et en prix (-0,5 %).

La production végétale diminuerait en valeur (-4,8 %), avec une baisse des volumes (-2,0%) et des prix (-2,8 %), compte tenu d'évolutions contrastées selon les produits : le volume de la production viticole se replierait très nettement (-13,7 %), pénalisée par des conditions climatiques défavorables après une année 2018 exceptionnelle, alors que les prix resteraient stables en raison de réserves importantes. Les récoltes de céréales s'accroîtraient nettement (+13,6%) tirées par le dynamisme du blé tendre mais les prix seraient en baisse (-11,4%) en raison de l'abondance de la récolte mondiale. Pour la plupart des légumes d'été et les oléagineux, les prix augmenteraient.

La valeur de la production animale s'accroîtrait (+2,4 %) : les volumes baissent légèrement mais les prix sont en hausse. La production de bétail et en particulier de gros bovins reculerait en volume, alors que les prix sont tirés par ceux des porcins, dont le marché est dynamisé par la forte demande chinoise, et, dans une moindre mesure, par ceux du lait.

Les consommations intermédiaires des exploitations agricoles augmenteraient très légèrement en valeur (+ 0,7 %). Les volumes baissent pour la cinquième année consécutive (-1,5%) mais la hausse des prix se poursuit (+2,2%). Ainsi, les achats d'aliments pour animaux se replient en volume mais augmentent en valeur en raison du renchérissement des prix. Les dépenses en engrais et amendements se réduisent nettement par rapport à 2018 (-7,3 %) : les prix augmentent mais les faibles rendements de l'année précédente ont moins sollicité les sols et nécessité de moindres apports. La consommation en énergies et lubrifiants recule en raison de la baisse des prix notamment du gaz naturel, alors que leur forte augmentation avait fait bondir la facture énergétique l'année précédente.

La baisse de la production, conjuguée à l'accroissement modéré des charges, entraînerait une diminution de la valeur ajoutée de la branche agricole (-5,6%). Une fois prises en compte les subventions d'exploitation et la baisse tendancielle de l'emploi agricole, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif diminuerait de 5,9 % en 2019 en termes réels.

Après déduction des rémunérations et des versements d'intérêts, le résultat brut de la branche agricole par actif non salarié, en termes réels, diminuerait de 6,6 %.

CHAPITRE 1

Les résultats économiques des exploitations agricoles en 2018

Données du Réseau d'Information Comptable Agricole

Rapport annuel RICA 2018 - Méthodologie 8

1. Une année 2018 de consolidation des résultats des exploitations agricoles 9

2. Dispersion et variabilité des résultats en 2018 13

3. Les subventions aux exploitations agricoles en 2018 15

4. La situation financière des exploitations agricoles 18

Annexes 27

Rapport annuel RICA 2018 - Méthodologie

Le RICA et le champ couvert

Le Réseau d'information comptable agricole (RICA) est une opération communautaire de recueil d'informations technico économiques. En France métropolitaine, **le RICA couvre le champ des exploitations générant une production brute standard (PBS) supérieure à 25 000 €**. Ces exploitations contribuent à 97 % de la PBS du pays, utilisent 93 % de la surface agricole et 85 % du volume de travail agricole et concernent 65 % de l'ensemble des exploitations agricoles. **L'ensemble des données présentées dans ce rapport sont sur le champ France métropolitaine**.

Données 2018 : données définitives

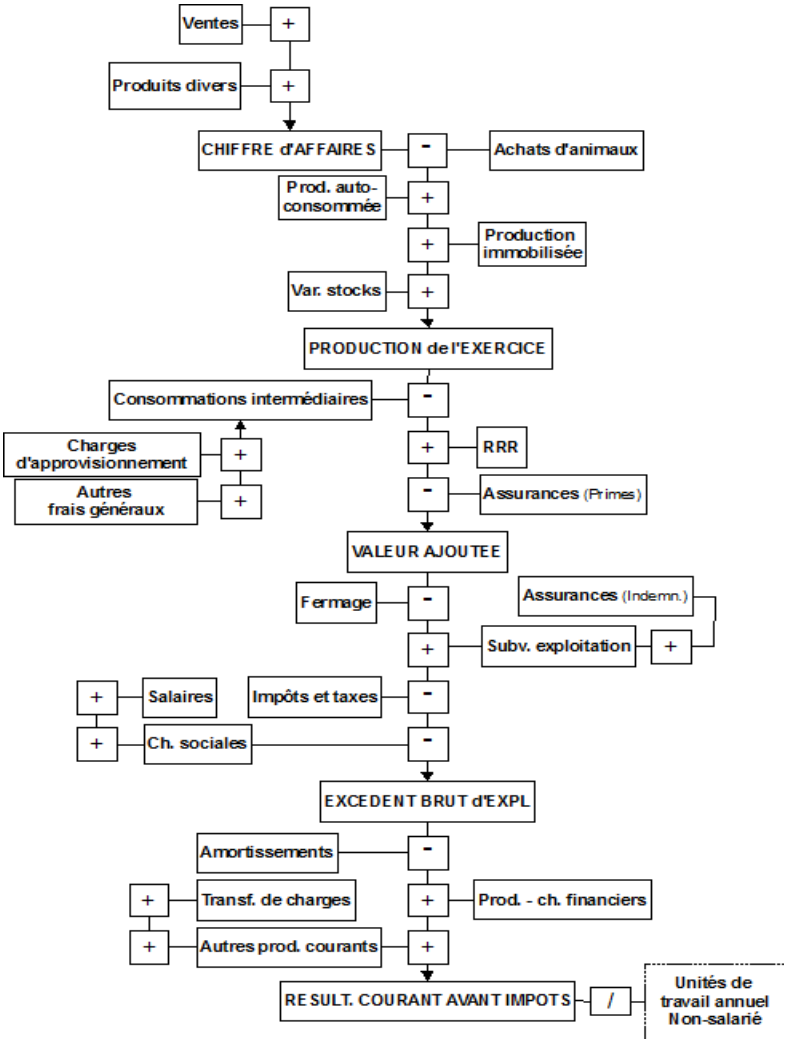
Les données 2018 présentées dans ce rapport ont été établies à partir de l'échantillon définitif du RICA 2018 sur la France métropolitaine. Elles sont ainsi établies pour ce rapport sur un **échantillon de 7 220 exploitations** représentant 293 284 exploitations de France métropolitaine.

Évolutions 2017-2018

Les évolutions 2017-2018 sont, sauf mention contraire, calculées sur **échantillon constant**, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, **et exprimées en valeurs réelles** (ie. corrigées de l'inflation). Les données 2017 ont pour cela été exprimées en euros de 2018 à l'aide de l'indice du prix du Produit Intérieur Brut (source INSEE). Les séries longues présentent également les valeurs sur l'échantillon complet en euros de 2018 (valeurs réelles).

Pour en savoir plus sur le RICA, voir la rubrique « à propos du RICA » sur agreste.gouv.fr :
http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/reseau-d-information-comptable/a-propos-du-rica-978/

Schéma de construction des indicateurs de résultats



1. Une année 2018 de consolidation des résultats des exploitations agricoles

La production de l'exercice, complétée par les subventions d'exploitations, constitue la quasi-totalité des produits courants de l'exploitation. Cette production (nette des achats d'animaux) est composée, pour l'essentiel, des produits provenant des cultures (produits végétaux, produits horticoles, produits végétaux transformés) et de l'élevage (animaux et produits animaux). Sa variation explique en grande partie celle des résultats de l'exploitation.

En 2018, la production de l'exercice des exploitations agricoles « moyennes et grandes » s'élève à 205 100 € en moyenne, toutes orientations productives confondues, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2017. La principale progression concerne la viticulture (+ 16,9 % par rapport à 2017), après deux années de baisse. La production de l'exercice est en légère hausse ou se stabilise dans la plupart des autres orientations techniques. Seules les exploitations porcines voient leur niveau de production diminuer par rapport à l'année précédente (-7,4 %), dans un contexte de baisse du prix moyen du porc par rapport à 2017 *(Figure 1)*.

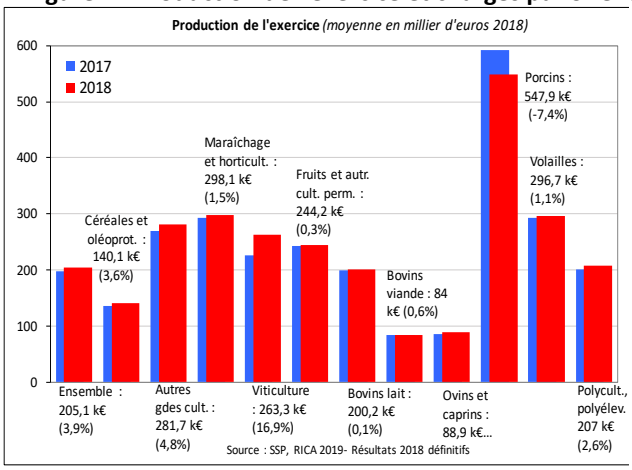
Les consommations intermédiaires augmentent de 3,4 % en 2018, après avoir baissé au cours des deux années précédentes. Tous les postes sont en progression : carburants et lubrifiants (+17,5 %) suite à la hausse du prix du pétrole de 2018 ; achats de travaux et de services (+4,1 %) ; alimentation animale (+2 %) avec la hausse du coût des céréales ; engrais et amendements (+3 %).

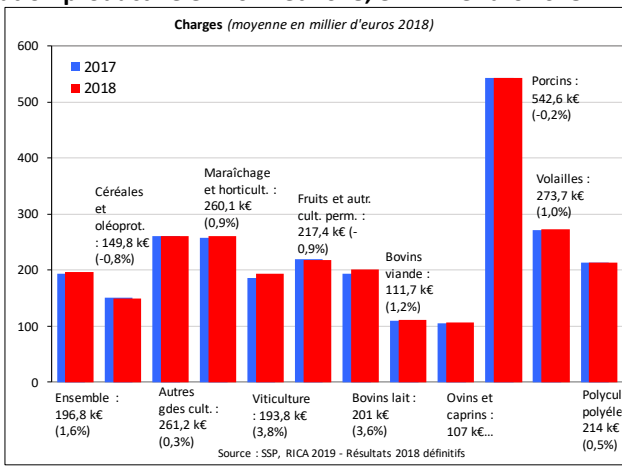
Dans ce contexte, la valeur ajoutée moyenne des exploitations augmente de 4,7 % en 2018, après un rebond de 20 % en 2017.

Les dépenses de fermages se stabilisent (à hauteur de 14 200 € de moyenne en 2018) tandis que les charges de personnel sont en légère hausse (+0,6 %).

Dans leur ensemble, les charges d'exploitation s'élèvent à 196 700 € (+1,6 % en moyenne par rapport à 2017).

Figure 1 - Production de l'exercice et charges par orientation productive en 2017 et 2018, en millier d'€ 2018





**Evolutions calculées sur échantillons d'exploitations 17-18 constants - en valeurs réelles*

Source : SSP RICA

Les subventions d'exploitation, toutes productions confondues, continuent de diminuer avec une baisse de 4,4 % par rapport à 2017 pour atteindre une moyenne de 29 300 € par exploitation.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) qui traduit la capacité de l'entreprise à générer des ressources du seul fait de son exploitation est utilisé pour rémunérer l'exploitant (prélèvements privés), rembourser les annuités d'emprunts à moyen et long terme et pour constituer une réserve (autofinancement des investissements). En 2018, il s'établit à 76 200 € en moyenne, en progression de 3,3 % par rapport à 2017 *(Tableau 1).*

Tableau 1 - Indicateurs de synthèse par orientation : résultats 2018 et des évolutions 2017-2018

Orientation	Excédent brut d'exploitation		EBE par unité de travail non salarié		Résultat courant avant impôts		RCAI par unité de travail non salarié	
	2018 (en €)	Évo. 18/17* (en %)	2018 (en €)	Évo. 18/17* (en %)	2018 (en €)	Évo. 18/17* (en %)	2018 (en €)	Évo. 18/17* (en %)
Céréales et oléoprot.	55 369	3,7	47 083	4,3	26 963	23,1	22 928	23,8
Autres gdes cult.	104 758	8,3	76 344	9,4	62 753	21,9	45 732	23,1
Maraîchage et horticult.	72 992	0,5	51 009	2,2	46 484	3,6	32 484	5,4
Viticulture	108 381	38,0	84 241	40,6	78 775	60,1	61 229	63,1
Fruits et autr. cult. perm.	83 074	6,4	57 568	7,2	53 448	10,2	37 038	11,0
Bovins lait	76 080	-10,4	47 664	-10,1	35 616	-17,7	22 314	-17,5
Bovins viande	47 138	-5,1	36 625	-4,6	20 869	-8,6	16 214	-8,2
Bovins mixte	76 362	-8,4	46 059	-7,3	36 056	-15,4	21 748	-14,4
Ovins et caprins	54 460	2,3	38 742	3,0	30 146	4,1	21 446	4,8
Porcins	86 654	-33,0	60 218	-33,0	26 614	-59,9	18 495	-59,9
Volailles	81 911	-2,1	62 988	-1,1	41 452	-3,8	31 875	-2,9
Polycult., polyélev.	76 903	1,5	50 542	2,5	36 860	7,7	24 225	8,8
Ensemble	**76 196**	**3,3**	**54 499**	**4,1**	**42 011**	**9,7**	**30 048**	**10,5**

**Evolutions calculées sur échantillons d'exploitations 17-18 constant - en valeurs réelles*

Source : SSP RICA

Le résultat courant avant impôts (RCAI) se déduit de l'EBE après prise en compte des charges financières et des amortissements (qui ne sont pas décaissables). Il mesure la performance économique de l'exploitation et constitue l'assiette des prélèvements fiscaux et sociaux de l'exploitant.

En 2018, le RCAI des exploitations agricoles s'élève à 42 000 € en moyenne. Il progresse par rapport à 2017 (+9,7 %) *(Tableau 1),* pour la deuxième année consécutive.

Les charges sociales de l'exploitant, qui s'élèvent à 10 300 € en moyenne (+11,5 % par rapport à 2017), ne sont pas comptabilisées dans le calcul du RCAI. Il en est de même des plus ou moins-values sur cession d'actifs (4 600 € en moyenne) et des subventions d'investissement affectées aux résultats (1 400 € en moyenne) car elles sont considérées comme exceptionnelles d'un point de vue comptable, même si elles peuvent être sources de résultats « réguliers ». Le résultat de l'exercice, net des charges sociales de l'exploitant, permet de tenir compte de ces trois agrégats. Celui-ci s'établit en moyenne à 48 300 € en 2018 (+12,1 % par rapport à 2017).

Une seconde année favorable pour les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (COP) malgré des rendements en baisse

Les rendements céréaliers et oléoprotéagineux 2018 ont été fortement pénalisés par la sécheresse estivale. Toutefois, la bonne qualité du blé tendre, la hausse de la demande mondiale et la dépréciation de l'euro face au dollar ont permis de maintenir une bonne compétitivité à l'international avec une commercialisation à des prix supérieurs à ceux de 2017. Les prix augmentent de 13 % pour le blé tendre, de 21 % pour l'orge d'hier, de 17 % pour celui de printemps, de 13 % pour le maïs grain, de 5 % pour le soja et de 2 % pour le tournesol. Seuls les prix du blé dur et du colza reculent, de respectivement 6 et 4 % entre 2017 et 2018.

Au total, la valeur de la production des exploitations spécialisées en COP s'accroît en 2018 mais de façon moins prononcée qu'en 2017 (+3,6 % vs +18 %).

Après deux années consécutives de baisse, les charges d'approvisionnement repartent à la hausse dans cette orientation (+3,4 % par rapport à 2017), conséquence de l'augmentation des coûts en carburants et lubrifiants (+17,5 %) et de ceux en engrais et amendements (+5,7 %). Dans ce contexte, la valeur ajoutée augmente de 6 % par rapport à l'an passé, année de reprise après la crise de 2016.

Avec la poursuite de la convergence des aides découplées et le transfert d'une partie de l'enveloppe du 1er pilier (-4,2%) pour financer les aides du second pilier (mesures agroenvironnementales et climatiques et Indemnité compensatoire de handicaps naturels) sur l'ensemble de la période de programmation, les subventions d'exploitation continuent de diminuer (-5,4 % en moyenne pour les exploitations spécialisées en COP). Les fermages sont également en baisse (-3,2 %). Au total, en 2018, l'excédent brut d'exploitation par

actif non salarié des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux s'établit à une moyenne de 47 100 € (+4,3 % par rapport à 2017).

Bilan 2018 plus contrasté des résultats pour les cultures industrielles

Les exploitations spécialisées dans la betterave sucrière, les pommes de terre ou les légumes de plein champ produisent généralement aussi des céréales. Elles ont donc également profité de la conjoncture favorable de 2018, notamment pour le blé tendre.

La fin des quotas betteraviers en 2017 et la surproduction de certains grands pays exportateurs comme l'Inde, le Pakistan et la Thaïlande, a entrainé une baisse des prix de vente de la betterave de 10 % en moyenne en 2018. Cette baisse des prix conjuguée à celle des rendements engendre une baisse de 22 % du produit brut sur cette production.

S'agissant des pommes de terre de conservation, l'augmentation des surfaces en 2018 (+6 %), le déstockage des productions de la campagne précédente et une légère hausse des prix de 2 % par rapport à l'an passé permettent de compenser la faiblesse des rendements, entraînant une nouvelle hausse en valeur du produit brut (+20 %).

Pour l'ensemble des cultures générales, la hausse des charges en engrais (+5,2 %), en phytosanitaires (+0,8 %) et en carburants (+16,5 %) a été en partie amortie par la baisse des coûts des semences et plants (-6,6 %). Ainsi, les charges d'approvisionnement augmentent peu (+1,2% par rapport à 2017) et la valeur ajoutée est en hausse de 7,9 % par rapport à 2017. Malgré la baisse de 9 % des subventions d'exploitation, l'EBE s'accroît de 8,3 % par rapport à 2017, à 76 300 € par actif non salarié.

Une nette reprise des résultats de la viticulture après deux années difficiles

Contrairement à 2017, le contexte météorologique de 2018 a été favorable à la production viticole française, avec un climat sec et doux à proximité des vendanges, propice au maintien d'un bon état sanitaire.

Avec 49,5 millions d'hectolitres, les vendanges 2018 affichent des niveaux exceptionnellement élevés après la récolte historiquement basse de 2017 due au gel et à la sécheresse. Cette hausse de la récolte profite à toutes les catégories de vins : vins d'appellation (AOP), vins avec indication géographique protégée (IGP), vins sans indication géographique (IG). Suite à ces bonnes vendanges, les stocks se reconstituent (+7 % en quantité et +6,5 % en valeur). Les quantités vendues diminuent toutefois de 6 % en 2018, en lien avec la faiblesse des stocks issus des modestes récoltes 2017 et 2016. Dans un contexte de faibles disponibilités pour la campagne de commercialisation, les prix sont globalement en hausse (+6 %). Au total, la production en valeur de l'exercice augmente de 17 %. Les charges d'approvisionnement sont en hausse de 2,4 %, sous l'effet de la progression des dépenses en carburants et lubrifiants (+18,3 %) et en produits phytosanitaires (+10,2 %). L'EBE par actif non salarié des exploitations viticoles s'établit à 84 200 €, soit une augmentation de plus de 40,6 % par rapport à 2017.

Des résultats 2018 en retrait pour les éleveurs de bovins lait

En 2018, les élevages spécialisés en bovins lait ont souffert de la sécheresse estivale qui a pesé sur les ressources fourragères, en net recul sur la seconde partie de la campagne après un bon début d'année. La sécheresse a également impacté d'autres pays d'Europe ainsi que l'Australie. En 2018, la production de l'exercice a peu évolué par rapport à 2017 (+0,1 %).

Dans un contexte de hausse des charges d'approvisionnement (+22 % pour les coûts en carburants, +7,7 % pour les charges en alimentation du bétail compte tenu de l'insuffisance des ressources fourragères), l'EBE par actif non salarié a chuté de 10% pour s'établir à 47 700 €.

Si les résultats se replient dans toutes les zones d'élevage, la situation est toutefois variable selon les zones, en lien avec le système d'exploitation et la valorisation du lait. Grâce à une valorisation plus fréquente sous signe de qualité et une part importante de commercialisation en circuit court, les exploitations situées en zones de montagne bénéficient d'une meilleure tenue des prix (+2,2 % entre 2017 et 2018, contre +0,4 % pour les élevages hors zone défavorisée) et connaissent une chute moins forte de leurs résultats *(Tableau 3)*.

Tableau 3 - Indicateurs de synthèse des élevages en bovins lait selon la localisation du siège d'exploitation

	Production de l'exercice		EBE par unité de travail		RCAI par unité de travail	
	2018 (en €)	Evo.* (en %) 18/17	2018 (en €)	Evo.* (en %) 18/17	2018 (en €)	Evo.* (en %) 18/17
Hors zone défavorisée	217 389	-0,3%	47 952	-13,5%	22 565	-22%
Montagne et haute montagne	141 197	3,8%	45 402	-2%	21 524	-5,2%
Piémont et Autre zone défavorisée	219 230	2,6%	52 236	-5%	24 650	-12,2%
Ensemble Bovins Lait France métropolitaine	**197 002**	**1,0%**	**47 641**	**-9,3%**	**22 468**	**-16,8%**

**Evolutions calculées sur échantillons d'exploitations 17-18 constant - en valeurs réelles*

Source : SSP RICA

Des résultats en baisse pour les éleveurs de bovins viande

La sécheresse estivale a obligé les éleveurs à réformer beaucoup plus de vaches qu'en 2017. La hausse des abattages de vaches allaitantes a ainsi entraîné une hausse de 4 % de la valeur des ventes sur l'année.

Dans le même temps, plusieurs facteurs ont concouru à la baisse des exportations de broutards français en 2018 : diminution des stocks de broutards français en début de campagne 2018, suite à des problèmes de reproduction durant l'hiver précédent ; moindres besoins espagnols en bovins maigres face au ralentissement de la demande turque ; fermeture du marché algérien.

La hausse des charges en aliments (+3,2 %) et, dans une moindre mesure, en carburants et lubrifiants (+21,7 %) expliquent l'essentiel de l'augmentation des charges d'exploitation (+1,3 % par rapport à 2017).

Pour les éleveurs de bovins viande, les subventions d'exploitation représentent 35 % du total des produits courants en 2018. La sortie progressive des crises sanitaires et la fin des mesures exceptionnelles de soutien entraînent la réduction de près de 3 % de ces subventions.

Au total, l'EBE par actif non salarié se replie de 4,6 % par rapport à 2017, pour s'établir à 36 600 € en moyenne. En 2018, comme les années précédentes, les résultats de cette orientation demeurent parmi les plus faibles.

Chute des résultats pour les élevages porcins

En 2018, les ventes de viande de porcs chutent de près de 8 % avec une baisse de 10 % des prix entre 2017 et 2018. Une offre mondiale abondante, le tassement de la demande chinoise et la concurrence entre exportateurs sur les marchés asiatiques maintiennent la pression sur les prix. Après deux années de repli, le coût de l'aliment porcin repart à la hausse (+0,9 %), générant un effet de ciseau des prix à la production défavorable aux marges des élevages. L'EBE par actif non salarié chute de 33 % entre 2017 et 2018 pour s'établir à 60 200 €.
Après une année 2017 de redressement général des résultats, les évolutions cycliques de cette filière se confirment. Avec un taux de marge (EBE rapporté au chiffre d'affaires) traditionnellement bas dans cette filière (20 % en moyenne sur la période 2002-2017 contre 23 à 40 % dans les autres orientations productives), toute variation de la production tend à impacter fortement les marges. Ainsi, en 2018, le taux de marge de la filière porcine s'établit à 15,8 %.

Stabilité des résultats pour les élevages de volailles, avec des situations variables selon les filières

Pour les producteurs d'œufs, la production vendue baisse de 8 % sous l'effet de la diminution des effectifs de poules pondeuses (-4 %) et du repli des exportations suite aux demandes exceptionnelles de l'année 2017 engendrées par la crise du Fipronil. Les ventes de poulets de chair évoluent en revanche à la hausse (+2%), malgré le recul des cours de 2 % sur un an. A l'inverse, les ventes de dindes reculent de 3 % malgré une hausse de 35 % de leur prix de vente. Enfin, après deux années de crises aviaires, la valeur de la production de canards augmente.

Toutes filières avicoles confondues, les exploitations enregistrent une légère progression de la production de l'exercice (+1,1 %) et une stabilité des charges d'approvisionnement (- 0,2 %). L'augmentation de la valeur ajoutée de 1,9 % qui en découle est cependant insuffisante pour compenser la baisse de 23,2 % des subventions d'exploitations liée à la fin des mesures exceptionnelles d'aides à la prophylaxie. L'EBE par actif non salarié atteint en moyenne 63 000 €, en baisse de 1,1 % par rapport à 2017.

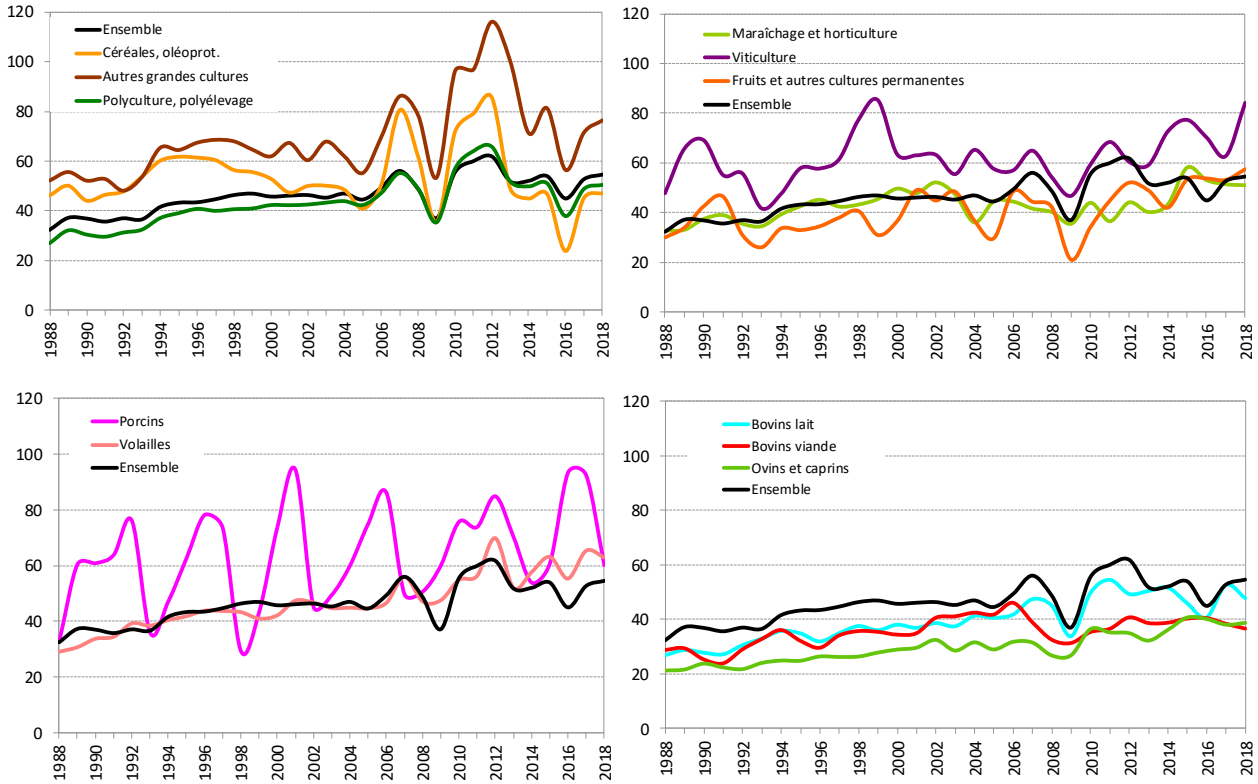
2. Dispersion et variabilité des résultats en 2018

Les indicateurs de résultat analysés plus en détail dans ce rapport sont l'EBE et le RCAI rapportés aux unités de travail non salarié (Utans).

Avec un nombre d'Utans par exploitation de 1,4 en moyenne en 2018, l'EBE par Utans s'élève en moyenne à 54 500 € (+4,1 % par rapport à 2017), toutes orientations de production confondues. Il s'établit à un niveau supérieur au niveau moyen observé sur la période 1995-2005, période antérieure aux fortes fluctuations observées entre 2005 et 2016 en lien notamment avec l'évolution du prix des céréales (F*igure 2*).

Le RCAI par Utans moyen s'établit, quant à lui, à 30 000 € (+10,5 % par rapport à 2017), soit un niveau un peu supérieur, toutes productions confondues, à la moyenne observée sur la période 1995-2005 *(Annexes, Figure C).*

Figure 2 - Evolution de l'EBE par Utans par orientation productive, en millier d'€ 2018



Source : SSP-RICA

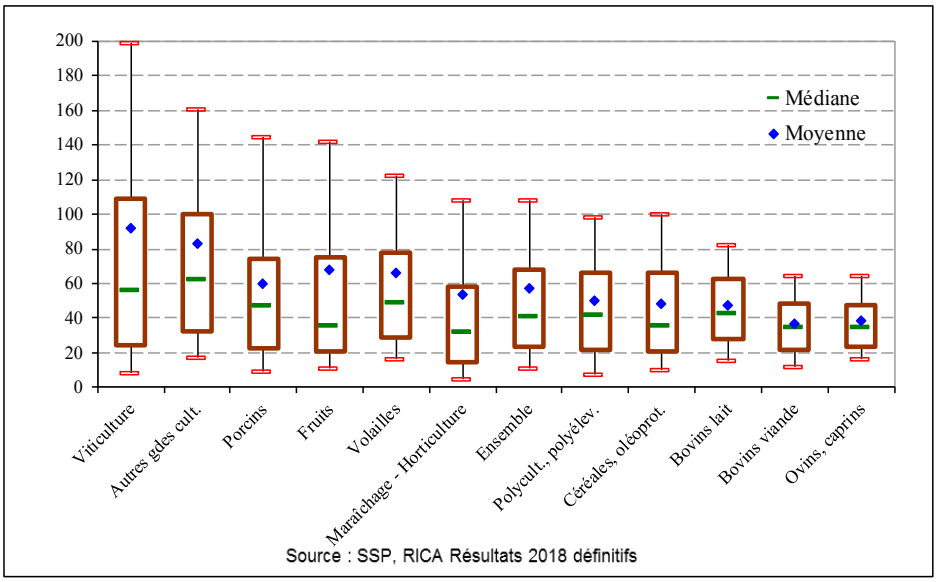
Depuis le milieu des années 2000, les évolutions de l'EBE par Utans (comme celles du RCAI par Utans) connaissent de fortes variations pour les céréales, les oléoprotéagineux, les cultures industrielles et les exploitations en polyculture-polyélevage, en lien avec les fortes fluctuations des prix sur les marchés mondiaux ou des épisodes climatiques exceptionnels (2016). Les résultats des autres productions végétales (viticulture, arboriculture et, dans une moindre mesure, maraîchage) peuvent également varier fortement d'une année à l'autre en fonction de la situation conjoncturelle de la campagne en cours. En production animale, les cycles sont particulièrement marqués pour les élevages porcins, avec des cours mondiaux de la viande porcine très sensibles à la confrontation saisonnière cyclique de l'offre et de la demande mondiales sur un marché peu régulé. Le faible taux de marge caractérisant cette filière amplifie l'impact de la fluctuation des prix au niveau du résultat. Les résultats des filières bovines, ovines et caprines connaissent des fluctuations moins marquées.

En 2018, les résultats sont supérieurs à la moyenne de longue période pour la viticulture, les productions fruitières, les élevages d'ovins et de caprins, le maraîchage et l'horticulture. Ils sont en revanche en deçà de la moyenne sur les 30 dernières années pour les filières céréalières et oléoprotéagineuses, porcines et bovins viande. C'est pour les cultures industrielles et la viticulture que les résultats les plus élevés sont observés en 2018.

Comme les années précédentes, la moyenne des résultats masque d'importantes disparités de situations entre les exploitations.

La moitié des exploitations ont un EBE par Utans supérieur à 41 200 € *(Figure 3)* et un RCAI par Utans supérieur à 20 950 € *(Annexes, Figure E)*. Pour un quart des exploitations, l'EBE par Utans est inférieur à 23 500 € tandis qu'il est supérieur à 67 600 € pour un autre quart, soit un rapport de 1 à 3. Pour 10 % des exploitations, l'EBE par Utans est inférieur à 11 300 € tandis qu'il est supérieur à 108 500 € pour un autre dixième, soit un rapport de 1 à 10.

Figure 3 - Indicateurs de dispersion de l'EBE par Utans par orientation en 2018, en €



Source : SSP-RICA

Toutes orientations confondues, 3% des exploitations ont un EBE négatif et 14 % ont un déficit courant avant impôts (RCAI par Utans négatif). Parmi ces dernières, 77 % dégagent un EBE positif mais deviennent déficitaires après prise en compte des amortissements. 5 % des exploitations viticoles et 6 % de l'ensemble des exploitations maraichères, horticoles et arboricoles présentent en 2018 un EBE négatif. 8 % des exploitations qui sont en insuffisance d'exploitation en 2018 perdaient déjà de l'argent en 2017.

Comme les années précédentes, les dispersions de résultats les plus faibles au sein d'une même orientation productive, sont relevées parmi les élevages d'herbivores, pour lesquels s'observe une moindre diversité dans la valorisation des produits. Ainsi, en orientations bovins viande et ovins-caprins, l'intervalle interquartile de l'EBE par Utans n'est respectivement que de 26 200 € et 23 800 €, soit un rapport de 1 à 2. A contrario, avec un intervalle interquartile de 84 800 €, la dispersion des résultats parmi les exploitations en viticulture atteint un niveau record en 2018, dépassant le niveau déjà élevé de 2015 où l'écart interquartile avait atteint 74 700 €.

L'analyse des disparités d'évolutions individuelles de résultats entre 2017 et 2018 permet d'illustrer la diversité des situations individuelles au sein d'une même orientation.

En élevage porcin, la baisse des résultats est quasi-générale en 2018 : 82 % des éleveurs ont observé une baisse de leur EBE par rapport à celui de l'année précédente. Pour 61 % d'entre eux, il s'agit même d'une diminution de plus de 30 % de leurs résultats *(Annexes, Tableaux C)*.

Si 70 % des éleveurs de bovins lait connaissent une baisse de leurs résultats, seuls 21 % des exploitations voient leur EBE se réduire de plus de 30 %.

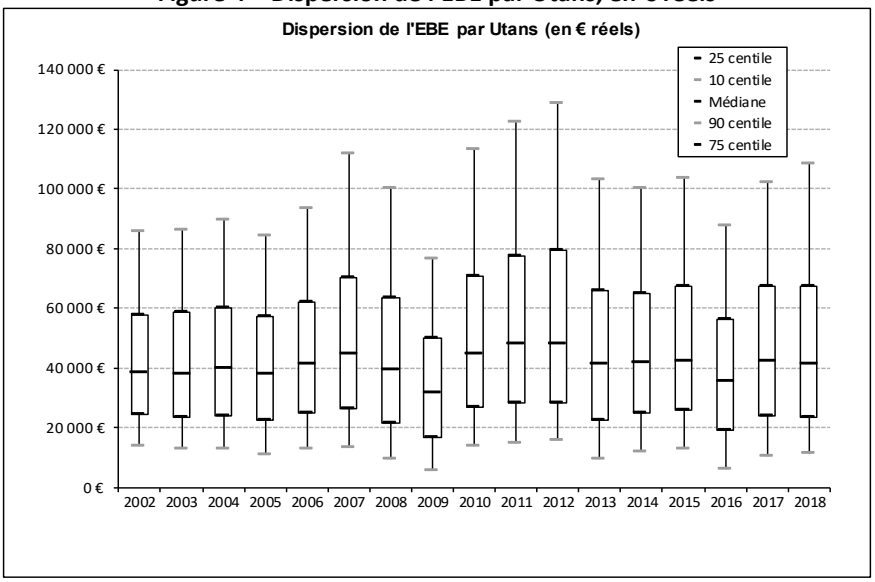
En viticulture, 67 % des exploitations améliorent leur résultat en 2018. Elles sont même 48 % à enregistrer une progression de leur EBE supérieure de 30% par rapport à celui de l'année précédente *(Annexes, Tableaux D)*. Cette proportion est notamment importante dans le Bordelais (70 %) et en Charentes (77 %).

En orientation « céréales et oléoprotéagineux », 50 % des exploitations voient leur EBE progresser par rapport à l'année précédente, 30 % connaissant une progression de plus de 30 % de leur résultat.

Les éleveurs de bovins viande et d'ovins-caprins ainsi que, dans une moindre mesure, ceux spécialisés dans la production de volailles connaissent des évolutions moins contrastées de leurs résultats d'une année sur l'autre, la proportion de ceux dont les résultats fluctuent de plus ou de moins de 30% entre deux années dépassant rarement les 30%. Dans la filière volailles, une part plus importante des élevages est sous contrat d'intégration, ce qui limite les effets des variations conjoncturelles des prix de l'alimentation.

La dispersion des résultats a tendance à augmenter en période de hausse des prix et à se contracter en période de baisse des prix. La dispersion s'est ainsi beaucoup accrue entre 2005 et 2007 puis 2009 et 2012 *(Figure 4 et Annexes, Figure F* pour le RCAI par Utans*)*, en lien notamment avec les bonnes performances des orientations céréalières dans un contexte de forte hausse des prix. Depuis 2013, la dispersion est assez stable, même si 2018 se caractérise par une hausse de l'écart entre les déciles extrêmes.

Figure 4 – Dispersion de l'EBE par Utans, en € réels



Source : SSP-RICA

3. Les subventions aux exploitations agricoles en 2018

Poursuite de la programmation 2015-2020

Outre le verdissement et la réduction des écarts entre les niveaux d'aides par hectare (convergence des droits à paiement de base), l'objectif national de la PAC 2015-2020 était de rééquilibrer les aides agricoles en faveur de l'élevage et du développement rural (volets relatifs à l'environnement, l'emploi, l'installation de nouveaux agriculteurs et le soutien des territoires ruraux).

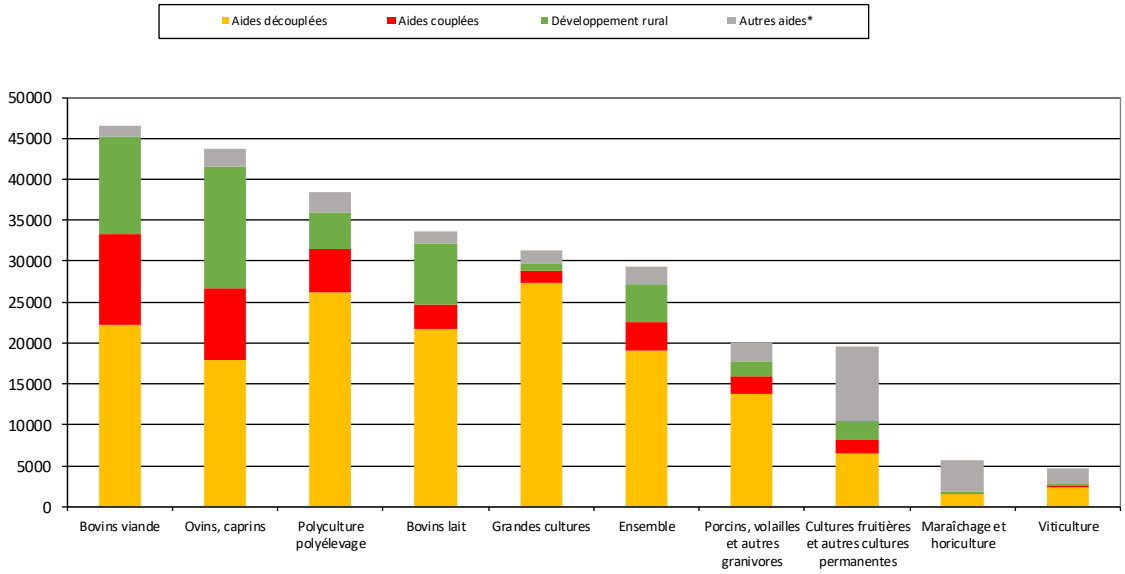
Le paiement unique à l'hectare (DPU), qui existait entre 2006 et 2014, a ainsi été remplacé par une aide découplée à quatre composantes : le paiement de base, adossé à un droit à paiement de base (DPB), le paiement vert, le paiement redistributif et le paiement additionnel aux jeunes agriculteurs. La valeur du DPB est liée aux paiements historiques perçus par l'exploitant en 2014. Le paiement vert, payé en complément des DPB, est conditionné au respect de pratiques bénéfiques pour l'environnement, relatives au maintien de prairies permanentes, à la diversification des cultures et au maintien des surfaces d'intérêt écologique (SIE). Ces deux aides convergent progressivement et dans les mêmes proportions vers la valeur moyenne nationale afin de réduire les disparités entre agriculteurs (70 % de la convergence devrait être atteinte d'ici 2019). En majorant les 52 premiers hectares de chaque exploitation, le paiement redistributif permet, quant à lui, de

soutenir les productions à forte valeur ajoutée ou génératrices d'emplois sur des exploitations de taille inférieure à la moyenne.

La majorité des aides couplées animales (bovins allaitants, ovins, caprins...) ont été reconduites lors de la dernière réforme, et quelques nouvelles aides ont été mises en place depuis 2015 au profit des élevages (lait, légumineuses fourragères) et de certaines productions ciblées (fruits et légumes pour la transformation).

Le total des aides du 1er pilier (aides découplées et aides couplées) représente près des trois quarts du total des subventions perçues par les exploitations, le reste étant constitué des aides en faveur du développement rural (dites « du 2nd pilier ») et les autres aides (aides de crise, calamités agricoles et autres aides publiques nationales) *(Figure 5).* La part des aides du 1er pilier consacrée au paiement redistributif se maintient à 10 % en 2018 au même niveau que l'année précédente. Les aides couplées animales et végétales représentent quant à elles environ 12,3 % du total des aides du 1er pilier. Les aides du second pilier comprennent notamment l'Indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN) et les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Ces dernières ont pour finalité de soutenir les exploitants qui s'engagent dans des pratiques qui combinent performances économiques et environnementales.

Figure 5 - Nature des subventions d'exploitation accordées au cours de l'exercice 2018



Champ : Ensemble des exploitations, bénéficiaires ou non d'aide
**La catégorie "autres aides" comporte notamment certaines aides de crise, les indemnités au titre des calamités agricoles, l'aide à l'assurance récolte et les autres aides publiques nationales.*
Source : SSP RICA

Dans le RICA, les subventions d'exploitation sont enregistrées au titre de la campagne en cours.

En 2018, 90 % des exploitations agricoles bénéficient d'au moins une subvention *(Tableau 4)*. Ces exploitations bénéficiaires reçoivent en moyenne 32 400 € d'aides qui représentent 13,4 % de leurs produits courants. L'ensemble des exploitations spécialisées en grandes cultures reçoivent des subventions d'exploitation : en moyenne, les exploitations spécialisées en COP et en cultures industrielles perçoivent respectivement 31 100 € et 32 700 €. La quasi-totalité des éleveurs d'herbivores bénéficient également de subventions en 2018. Les éleveurs de bovins viande touchent en moyenne 46 600 € d'aides (soit 35,2 % du total de leurs produits courants), les éleveurs de bovins lait perçoivent 33 600 €, et les éleveurs d'ovins-caprins plus de 46 700 € en moyenne.

Tableau 4 - Principales caractéristiques des subventions versées aux exploitations agricoles en euros 2018, par orientation productive

Orientation technique	Bénéficiaires de subventions	Par bénéficiaire d'au moins une subvention			Par bénéficiaire de l'aide		
		Montants 2018 (en €)	Evol. (%) 18/17	% Produits courants	Paiements uniques (en €)	Aides couplées (en €)	Développement rural (en €)
Ovins et caprins	99,4%	46 720	-0,1%	34,0%	18 936	9 820	17 388
Bovins viande	100,0%	46 602	-2,6%	35,2%	22 211	11 246	14 423
Polyculture, polyélevage, autres	99,5%	38 561	-4,2%	15,4%	26 647	6 282	11 187
Bovins lait	100,0%	33 588	-3,6%	14,2%	21 739	3 072	14 671
Autres grandes cultures	97,8%	32 676	-9,0%	10,0%	28 583	3 344	10 864
Ensemble	**90,2%**	**32 453**	**-4,4%**	**13,4%**	**22 521**	**6 000**	**13 272**
Céréales et oléoprotéagineux	100,0%	31 128	-5,4%	17,6%	27 145	2 950	8 646
Fruits et autres cultures permanentes	85,2%	23 013	1,3%	7,9%	9 314	8 162	7 653
Porcins	87,6%	20 072	-5,2%	3,4%	16 784	4 250	9 329
Volailles	80,4%	17 604	-23,2%	5,2%	12 573	4 621	7 098
Maraîchage - Horticulture	47,4%	12 079	-8,4%	2,8%	5 641	2 897	3 085
Viticulture	58,9%	7 895	-8,2%	2,4%	6 950	1 581	3 599

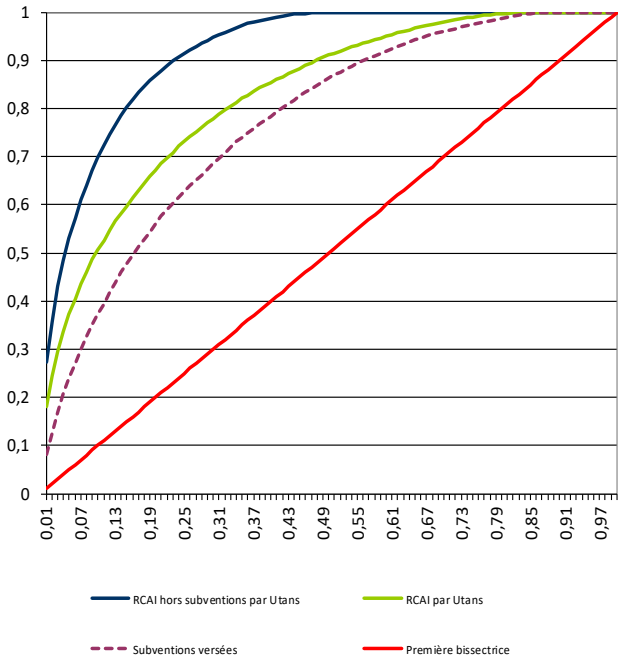
Source : SSP RICA

Les viticulteurs et les maraîchers-horticulteurs sont moins nombreux à bénéficier de subventions : 59 % des exploitations spécialisées en viticulture et 47 % des maraîchers-horticulteurs en perçoivent. Ils sont les moins subventionnés, avec 7 900 € en moyenne pour les premiers et 12 100 € pour les seconds. La contribution des aides au total de leurs produits courants est respectivement de 2,4 % et 2,8 %.

Les subventions d'exploitation limitent les disparités de résultats entre les différentes productions

Les subventions sont réparties de façon plus équilibrée entre les exploitations agricoles que le RCAI par Utans hors subventions. Elles ont ainsi pour effet de réduire globalement les disparités de résultat (la courbe de Lorenz se rapproche de la première bissectrice) *(Figure 6)*. La réduction de la dispersion, consécutive à l'attribution des subventions, s'explique essentiellement par le poids relatif plus important des aides dans les orientations productives à plus faible revenu en moyenne.

Figure 6 - Mesure de concentration des RCAI par Utans, avant et après subventions en 2018



Source : SSP RICA

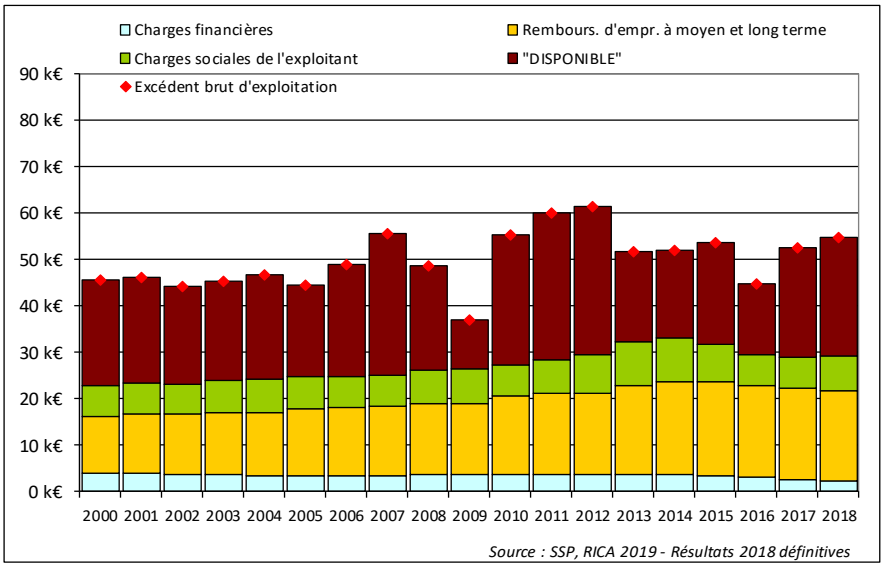
Note de lecture : la courbe de Lorenz permet d'observer la concentration d'une population selon une caractéristique continue, comme ici le RCAI. Plus la courbe est proche de la première bissectrice, plus la répartition de cette caractéristique est égalitaire. En 2018, 20 % des exploitations agricoles se partagent 56 % du total des subventions octroyées.

4. La situation financière des exploitations agricoles

La hausse des résultats, pour la deuxième année consécutive, renforce les ressources disponibles pour les prélèvements privés et l'autofinancement

L'amélioration des résultats économiques en 2018, après une année 2017 déjà favorable, permet aux exploitations de dégager davantage de ressources. Une fois les charges financières, les annuités d'emprunts à moyen et long terme et les cotisations sociales de l'exploitant déduites de l'EBE, le « solde disponible » par actif non salarié atteint 25 400 € en moyenne en 2018, en hausse de 6 % par rapport à 2017 (*Figure 7)*. Ce « disponible » permet de rémunérer l'exploitant et de développer l'exploitation en investissant (autofinancement pouvant être complété par un recours à l'emprunt).

Figure 7 - Evolution du « solde disponible » par exploitant depuis 2000, en euros 2018



**Le "disponible" correspond à l'EBE - remb. d'emprunts. moyen et long terme - ch. financières - cotis. sociales exploitant rapporté au nombre d'unités de travail annuel non salarié*

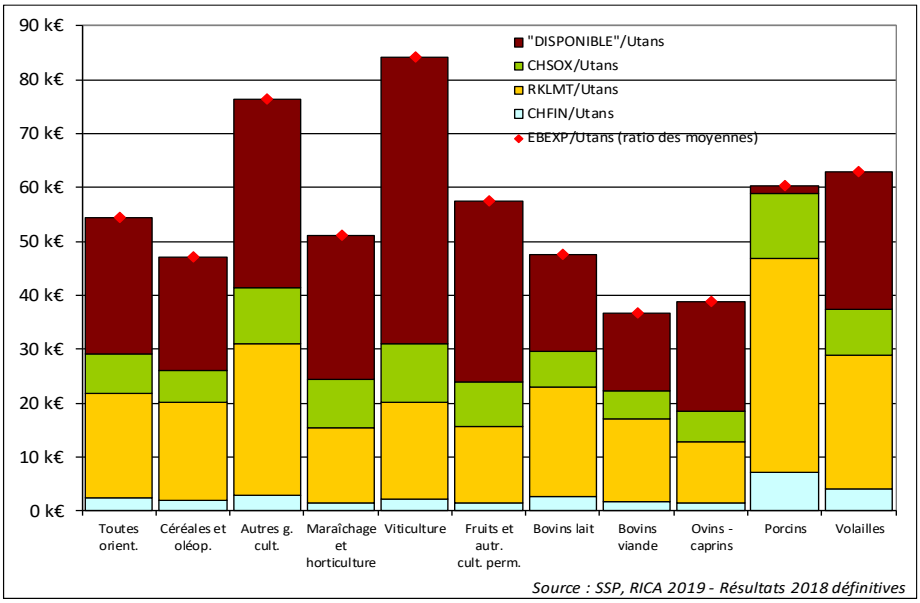
***Séries calculées sur échantillons complets d'exploitations par année - calculées en valeurs réelles (euros 2018)*

Source : SSP RICA

Après avoir tendanciellement augmenté depuis le début des années 2000, les remboursements d'emprunts à moyen et long terme s'établissent à 19 300 € en 2018 par exploitant (+1,2 % par rapport à 2017), et tendent à se stabiliser depuis 2013. Avec 7 400 € en moyenne, les charges sociales de l'exploitant augmentent par rapport à 2017 (+12 %). Cela s'explique par la substitution des modestes revenus 2014 par les revenus plus élevés de 2017 dans le calcul des charges 2018 (fondé sur la moyenne des revenus des trois années précédentes).

Le « disponible » varie fortement selon les productions, en lien avec la situation conjoncturelle et les caractéristiques structurelles propres à chaque orientation productive. 2018 est une année peu favorable pour les éleveurs porcins qui ne dégagent que 1 400 € de disponible en moyenne sur 2018 *(Figure 8),* soit environ le dixième du disponible de 2017. Avec la hausse de leurs résultats, les viticulteurs voient leur disponible s'accroître fortement : 53 300 € en moyenne en 2018, soit +77 % par rapport à l'année précédente.

Figure 8 – « Solde disponible » par exploitant en 2018, par orientation productive



Source : SSP RICA

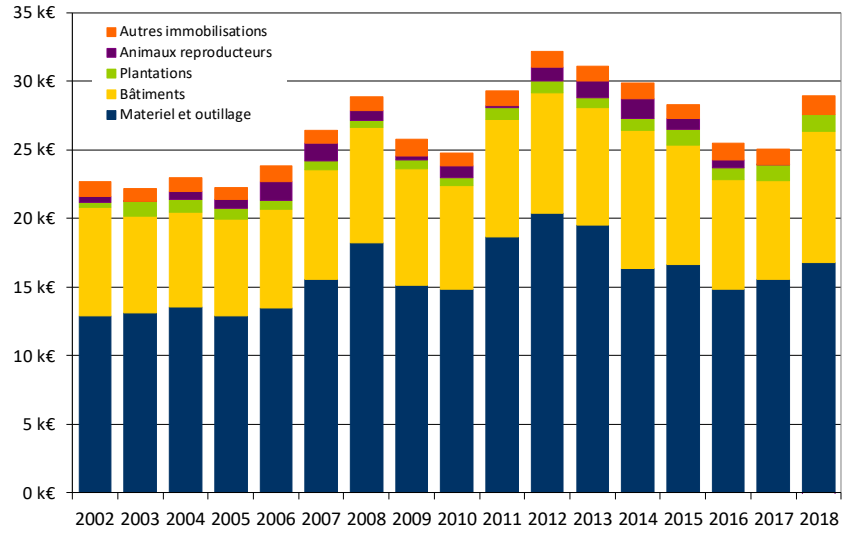
Toutes orientations confondues, les prélèvements privés, nets des cotisations sociales de l'exploitant, s'établissent à 27 500 € en moyenne par exploitant. Ils sont en hausse de 7 % par rapport à 2017. Les exploitants en céréales et oléoprotéagineux augmentent leurs prélèvements privés de 32 % tandis que les éleveurs de porcins les réduisent en moyenne de 29 %.

L'accroissement des ressources financières permet aux investissements de repartir

En 2018, les acquisitions corporelles (hors foncier) s'élèvent à 35 500 € (+14 % par rapport à 2017) tandis que les cessions de biens immobilisés s'établissent à 6 500 € (+25 %). Le montant moyen de l'investissement des exploitations (acquisitions diminuées des cessions) s'élève donc à 28 700 € (+13 % par rapport à 2017) *(Figure 9)*.

Alors que les investissements de 2017 étaient descendus à un niveau proche de ceux de 2010 (investissements très faibles suite à la crise de 2009), les investissements de 2018 sont en hausse pour la première fois depuis 2012. Ils sont proches de ceux observés en 2015, tout en restant inférieurs à ceux de la période 2011-2015 (30 200 € en moyenne sur cette période contre 22 800 € sur la période 2002-2006).

Figure 9 - Evolution des postes d'investissement depuis 2002, en euros 2018



Source : SSP, RICA 2019 - Résultats 2018 définitifs

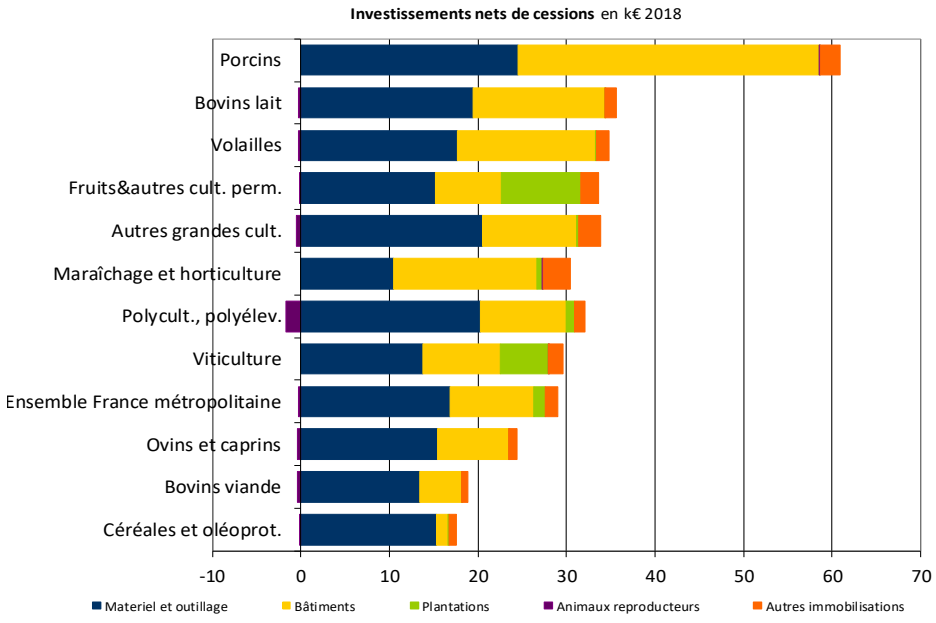
La hausse globale des investissements par rapport à 2017 concerne notamment le matériel et outillage (+8 % par rapport à 2017), qui représente le premier poste d'investissement (58 % en moyenne). Les investissements en bâtiments[1], second poste d'investissement (31 %), augmentent également de 24 %. En revanche, dans tous les types d'élevage, les exploitants diminuent légèrement leurs investissements en animaux reproducteurs (-220 € en moyenne en 2018). De même, les investissements en plantations diminuent dans la plupart des exploitations à orientation végétale.

La hausse globale des investissements en 2018 est principalement tirée par celle des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (+45 % par rapport à 2017). Après une année 2016 marquée par de très mauvais résultats et des investissements 2017 en forte baisse, leurs investissements repartent. Ils s'établissent en moyenne à 17 500 € en 2018 et retrouvent un niveau proche de celui de 2015 (18 600 €). La hausse des investissements est également marquée pour les élevages bovins lait (+20 %) et en viticulture (+8,7 %).

L'investissement est très inégalement réparti entre les exploitations. En 2018, près de 26 % d'entre elles affichent un investissement nul ou négatif (davantage de cessions que d'acquisitions). Inversement, 18 % des exploitations ont investi plus de 50 000 € au cours de l'année, assurant ainsi 72 % du total des investissements (contre 67 % en 2017).

Le niveau et la composition des investissements dépendent beaucoup de l'orientation technique des exploitations agricoles. Après une forte augmentation des investissements en 2017 dans les constructions (+15 %) et une forte baisse de ceux en matériel (-27 %), les investissements de la filière porcine portent en 2018 davantage sur les bâtiments (près de 56 % du total des investissements hors foncier, contre 40 % pour le matériel et outillage). Les investissements des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux portent essentiellement sur le matériel et outillage (88 % du total des investissements). En viticulture et en production de fruits et autres cultures permanentes, les investissements en plantations sont importants : ils représentent respectivement 18 % et 27 % de leurs investissements en 2018 *(Figure 10)*.

Figure 10 - Niveaux d'investissement en euros par postes en 2018, par orientation productive



Source : SSP, RICA 2019 - Résultats 2018 définitifs

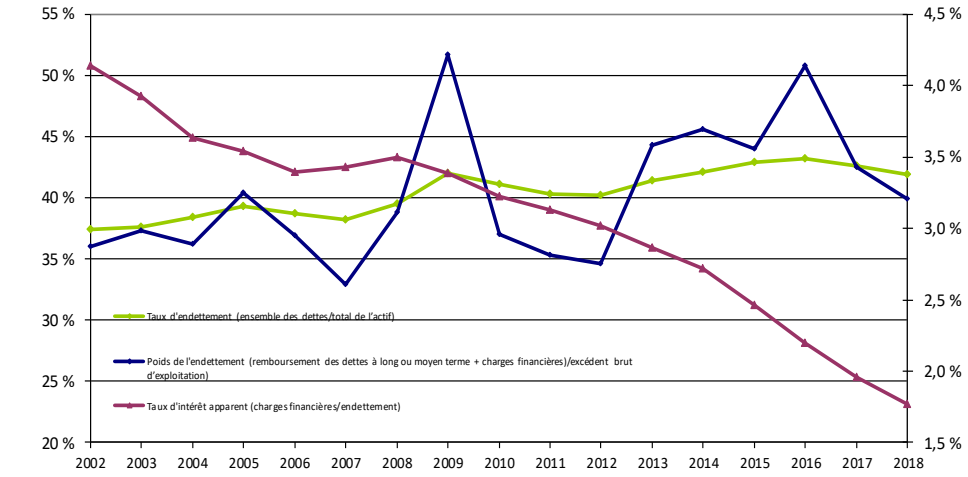
[1]Sont compris sous ce terme les constructions, qui comprennent les bâtiments, et les installations complexes spécialisées liées par leur fonctionnement aux bâtiments (stabulations libres, salles de traite, silos, installations frigorifiques, tunnels, ...)

L'endettement se réduit pour les orientations productives végétales

L'endettement moyen des exploitations en 2018 s'élève à 192 400 €. La baisse observée depuis 2016 se poursuit (-0,7 % par rapport à 2017), alors que l'endettement avait tendanciellement augmenté au début des années 2000.

Le taux d'endettement (rapport des dettes sur le total de l'actif) s'établit à 42 % *(Figure 11)*. Avec la hausse globale des résultats en 2018, le poids de l'endettement (la somme du remboursement des emprunts à long ou moyen terme et des charges financières rapportée à l'excédent brut d'exploitation) se réduit dans toutes les orientations végétales, baissant de 3 points en moyenne par rapport à 2017. Les viticulteurs présentent en 2018 le poids d'endettement le plus faible (24 %), soit une baisse de près de 3 points par rapport au poids de 2017. Du fait de leur baisse de résultats, les élevages porcins voient en revanche le poids de leur endettement augmenter de plus de moitié par rapport à l'année précédente pour s'établir à 78 % en 2018. En parallèle, la baisse des taux d'intérêts apparents liée aux mesures de bonifications d'intérêts ainsi qu'aux baisses des taux proposés par les banques se poursuit et permet de contenir les charges financières à 3 400 € en moyenne (5 500 € en 2010).

Figure 11 – Ratios d'endettement et taux d'intérêt apparent des exploitations agricoles depuis 2002



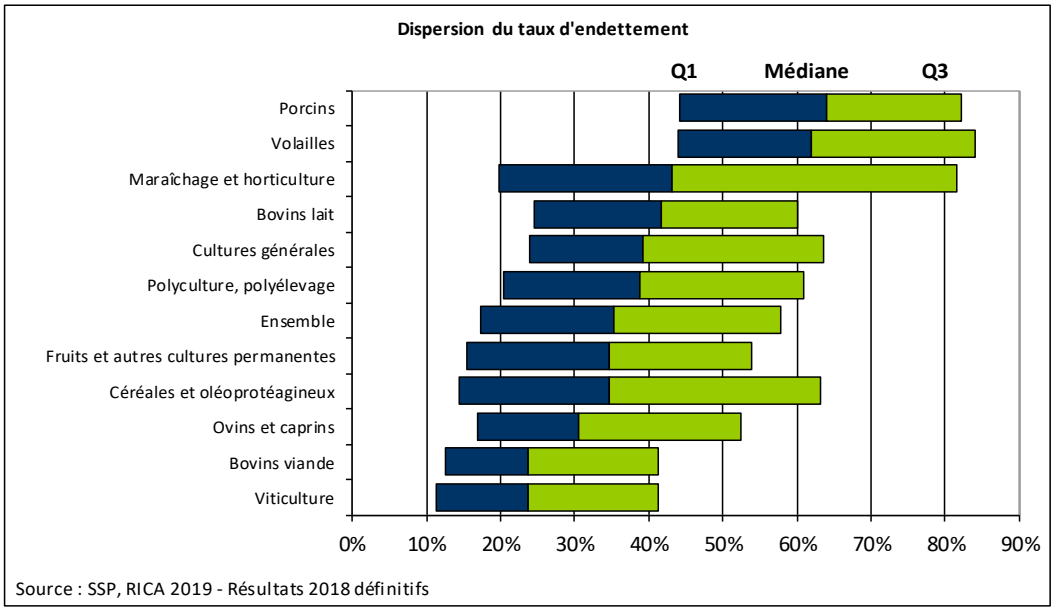
Source : SSP, RICA 2019 - Résultats 2018 définitifs

**Séries calculées sur échantillons complets d'exploitations par année - en euros 2018*
Source : SSP RICA

Toutes orientations confondues, la légère baisse du montant moyen de l'endettement s'explique notamment par le moindre endettement des exploitations spécialisées en grandes cultures (134 100 €, soit -3,7 % par rapport à 2017). Leurs nouveaux investissements ont donc sans doute été en 2018 davantage financés par autofinancement. Le montant moyen de dettes des élevages porcins progresse en 2018 pour atteindre 475 200 € (+8,5 % par rapport 2017). Il reste le plus élevé de toutes les orientations productives avec un taux d'endettement s'établissant à 69 %. Les exploitations en grandes cultures hors COP ont également un montant moyen de dettes élevé (255 100 €), en hausse de 2 % par rapport à celui de 2017, de même que les éleveurs de volailles (248 300 € en 2018 en recul de 4 % par rapport à 2017). En 2018, les éleveurs d'ovins-caprins conservent le niveau moyen de dette le plus faible avec une moyenne de 110 300 € (+1 % par rapport à 2017).

La dispersion des taux d'endettement reste forte au sein de chaque orientation productive *(Figure 12).* Un quart des exploitations céréalières ont des dettes représentant plus de 63 % de leur actif en 2018 alors qu'un autre quart ont des dettes ne dépassant pas 14 % de l'actif. Dans les élevages porcins, un quart des élevages ont des dettes finançant près de 82 % de leurs actifs alors que, pour un autre quart, celles-ci ne dépassent pas 44 %. Dans les élevages de bovins viande, le taux d'endettement, stable en 2018 (-0,1 %), demeure faiblement dispersé.

Figure 12 – Indicateur de dispersion du taux d'endettement en 2018, par orientation productive



Source : SSP RICA

Le bilan 2018 à la clôture de l'exercice

Le bilan décrit la situation patrimoniale de l'exploitation à la clôture de l'exercice. L'actif, à gauche, décline le patrimoine de l'exploitation et présente les moyens mis en œuvre pour exercer son activité. Il comprend les actifs immobilisés, qui sont les biens nécessaires au processus productif, tels que les terres, les bâtiments, les matériels ou les animaux reproducteurs. Il présente également les actifs circulants, essentiellement l'ensemble des biens et créances résultant du processus de production, y compris les stocks. Le passif, à droite, décrit les ressources mobilisées par l'exploitation pour financer l'actif, l'endettement constituant la contribution des partenaires extérieurs et les capitaux propres celle de l'exploitant.

La structure des bilans est conditionnée en grande partie par le processus de production. Elle varie donc sensiblement d'une orientation à l'autre. En 2018, la valeur totale de l'actif d'une exploitation agricole toutes orientations confondues se stabilise à 459 500 € *(Figure 13)*. Il est composé à 58 % d'immobilisations et à 42 % d'actifs circulants. Dans les exploitations d'élevages bovins, le niveau des immobilisations est relativement élevé (70 % en bovins lait et 69 % en bovins viande) et s'explique par la prise en compte des animaux reproducteurs en plus des bâtiments et matériels nécessaires à ce type d'activité. Les immobilisations ne représentent que 39 % en viticulture, avec toutefois une part significative en plantations (19 % du total de l'actif immobilisé) *(Annexes, Figure B)*.

La structure de l'actif circulant est également variable selon les orientations. Les systèmes viticoles se caractérisent par l'importance de leurs stocks en cours de vinification (70 % du total de leurs actifs circulants). Dans les élevages bovins viande, la majeure partie des stocks est constituée par les animaux non reproducteurs, qui représentent jusqu'à 59 % de l'actif circulant.

Toutes orientations confondues, les actifs sont financés à hauteur de 58 % par des capitaux propres et de 42 % par des dettes. Avec 122 700 € en moyenne, les emprunts à long et moyen terme représentent 64 % de la dette totale. L'importance des capitaux propres est aussi conditionnée par le processus de production. Les exploitations viticoles, qui doivent financer leurs stocks de vin, assurent largement le financement de leur activité sur capitaux propres (69 %), de même que les élevages de bovins viande. À l'inverse, dans les orientations maraîchage, horticulture, volailles et porcs, le cycle de production plus court ne s'accompagne pas d'une part de financement sur capitaux propres aussi importante (31 % en élevages porcins et 35 % en élevages de volailles).

Figure 13 – Bilan à la clôture de l'exercice 2018, pour l'ensemble des exploitations

Bilan à la clôture de l'exercice 2018 - Toutes orientations confondues

Détail de l'actif	Clôture en k€	Δ Clôture - Ouverture en k€	Δ Clôture - Ouverture %
Actif immobilisé 58%	**266,6**	**3,9**	**+1,5%**
Terrain	43,8	1,8	+4,2%
Aménagts, construct. et install. spécialisées	70,4	1,5	+2,2%
Matériel	72,6	-0,5	-0,7%
Plantations	9,8	0,4	+4,8%
Animaux reproducteurs	47,0	-0,2	-0,5%
Autres immobilisations	22,9	0,9	+4,1%
Actifs circulants 42%	**191,1**	**7,4**	**+4,0%**
Stocks	105,8	5,6	+5,6%
Valeurs réalisables	45,5	-1,3	-2,7%
Valeurs disponibles	39,8	3,1	+8,3%
Régularisation actif	**1,8**	**0,0**	**-0,0%**
Total actif	**459,5**	**11,3**	**+2,5%**

A. Circulant | BFR | FR | Immobilisations | Capitaux permanents

Détail du passif	Clôture en k€	Δ Clôture - Ouverture en k€	Δ Clôture - Ouverture %
Capitaux propres 58%	**266,9**	**10,3**	**+4,0%**
Capital individuel initial	188,6	0,0	+0,0%
Variation du capital initial	68,8	9,9	+16,7%
Subventions d'investissement	9,5	0,5	+5,2%
Dettes 42%	**192,4**	**1,1**	**+0,6%**
Dettes à long ou moyen terme	122,7	0,6	+0,5%
Emprunts à court terme	6,5	-0,3	-3,8%
Autres dettes financ. à - 1 an	11,4	-1,2	-9,6%
Dettes auprès de tiers	51,8	1,9	+3,9%
Régularisation passif	**0,2**	**0,0**	**-22,3%**
Total passif	**459,5**	**11,3**	**+2,5%**

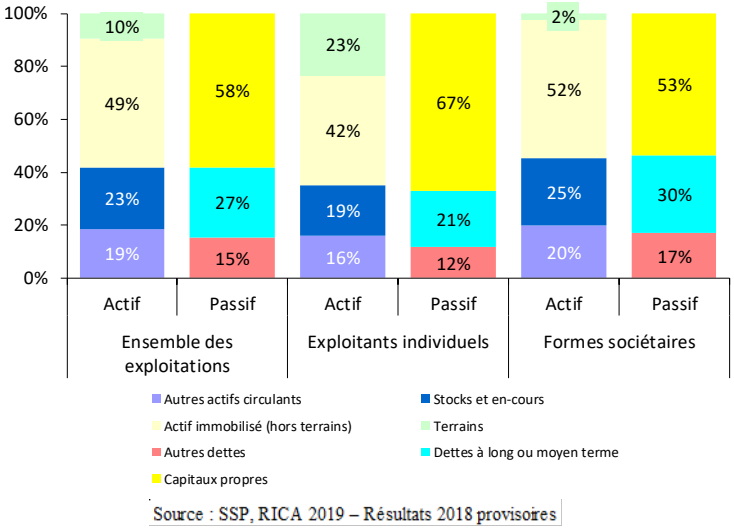
Note de lecture : En moyenne, toutes orientations confondues, à la clôture du bilan de 2018, l'actif total s'élève à 459 500 €, en hausse de 11 300 € (+2,5 %) par rapport à sa valeur à l'ouverture de l'exercice comptable

Source : SSP, RICA 2019 – Résultats 2018 définitifs

Depuis 40 ans, tandis que l'effectif des exploitations individuelles ne cesse de diminuer, le nombre d'exploitations agricoles sous formes sociétaires se développe, ces dernières facilitant l'association entre exploitants et permettant la séparation entre patrimoine privé et professionnel. En 2002, plus des deux tiers des exploitations agricoles de France métropolitaine étaient des exploitations individuelles. En 2018, les exploitations sous formes sociétaires dépassent en nombre les exploitations individuelles. Elles représentent 53 % des exploitations de France métropolitaine.

En moyenne et toutes formes juridiques confondues, les terres représentent 10 % du total de l'actif des moyennes et grandes exploitations agricoles en 2018, soit 16 % des immobilisations totales contre 36 % en 1990. Cette part est toutefois très variable selon la forme juridique *(Figure 14)*. Dans les sociétés, les terres sont en effet le plus souvent sorties de l'actif de l'exploitation pour être affectées au patrimoine personnel de l'agriculteur qui peut les louer à l'exploitation. Ainsi, les terrains constituent seulement 2 % de l'actif des exploitations en formes sociétaires contre 23 % de l'actif des exploitations individuelles. Mécaniquement, la constitution du passif est également différente selon la forme juridique. La présence d'importantes immobilisations en terrains a pour contrepartie des capitaux propres plus élevés pour les exploitants individuels (67 % du total du passif, contre 53 % pour les formes sociétaires). Les dettes de moyen et long terme sont également différemment réparties dans la structure du passif des exploitations : elles représentent 30 % du passif des formes sociétaires contre seulement 21 % du passif des exploitations individuelles.

Figure 14 - Détail du bilan des exploitations agricoles selon leur forme juridique en 2018



Source : SSP, RICA 2019 – Résultats 2018 provisoires

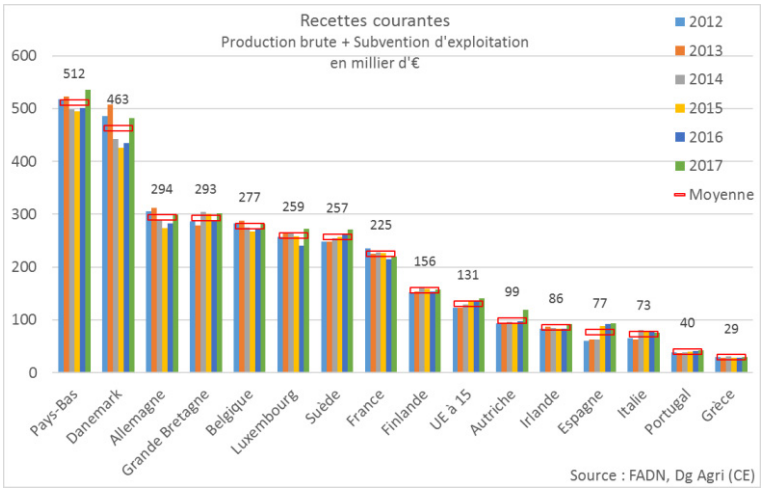
PRINCIPAUX INDICATEURS DE STRUCTURE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES : COMPARAISONS ENTRE ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE

Le RICA européen permet de comparer les résultats économiques des exploitations agricoles entre Etats membres de l'UE.

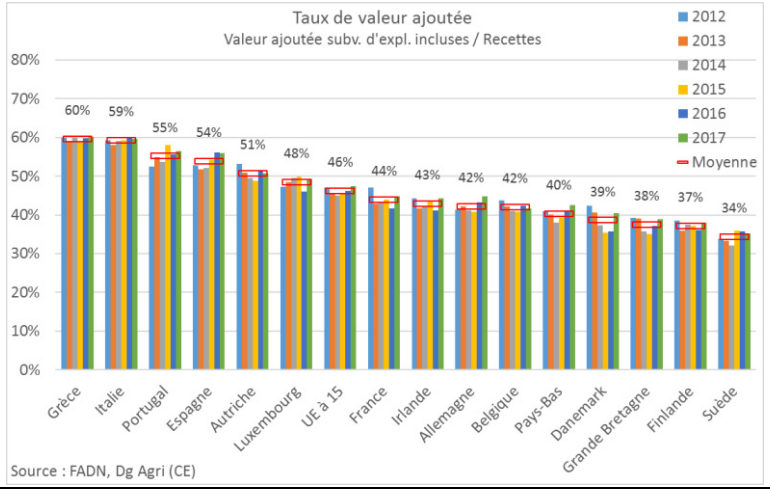
Une première étude, présentée lors de la CCAN de juillet 2019, a comparé les exploitations françaises spécialisées dans les secteurs céréaliers et bovins (lait et viande) à celles des principaux pays producteurs européens. Par rapport à leurs homologues européennes, les exploitations françaises présentent, dans ces orientations, des niveaux de résultats par exploitation et par exploitant peu élevés, s'expliquant notamment par des consommations intermédiaires et des niveaux d'amortissement plutôt élevés qui pèsent sur la rentabilité (revenu net d'exploitation/ recettes totales) et par une taille d'exploitation plus réduite que celle de certains pays partenaires.

Cette analyse est complétée ici par une comparaison de la structure des exploitations agricoles entre les différents pays de l'UE, toutes orientations productives confondues.

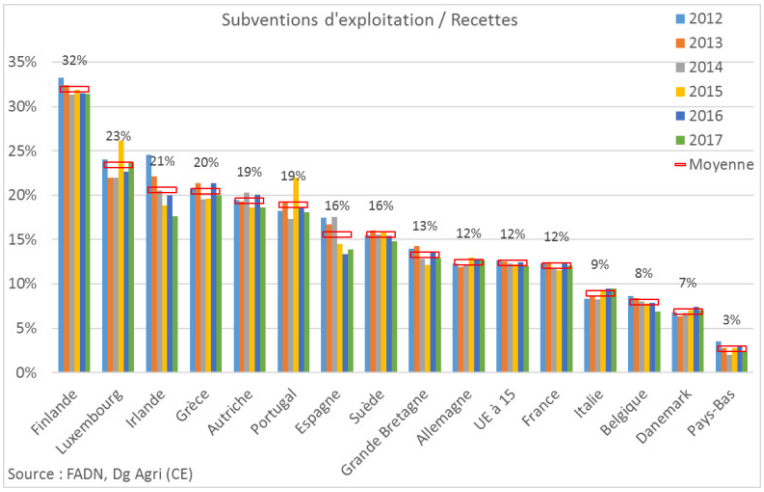
Sur la période 2012-2017, les recettes moyennes annuelles de la ferme France (calculées comme la somme de la production brute et des subventions d'exploitation) dépassent la moyenne de l'ensemble de pays de l'UE à 15. Elles atteignent 224 800 € et se situent au milieu d'une distribution présentant logiquement une grande hétérogénéité, des Pays-Bas (512 000 €) jusqu'à la Grèce (29 100 €).



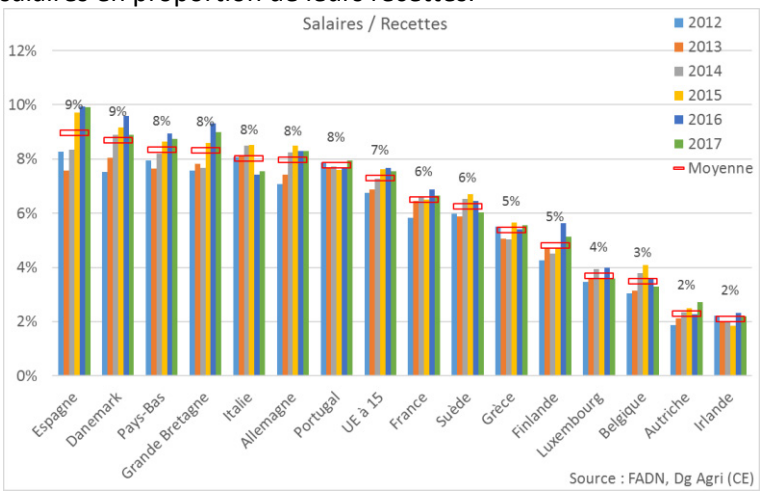
Si l'on s'intéresse au taux de valeur ajoutée (i.e. la production brute augmentée des subventions d'exploitation et diminuée des consommations intermédiaires rapportée aux recettes), la distribution précédemment observée tend à s'inverser, la France restant globalement dans la moyenne, avec un taux de 44 %.



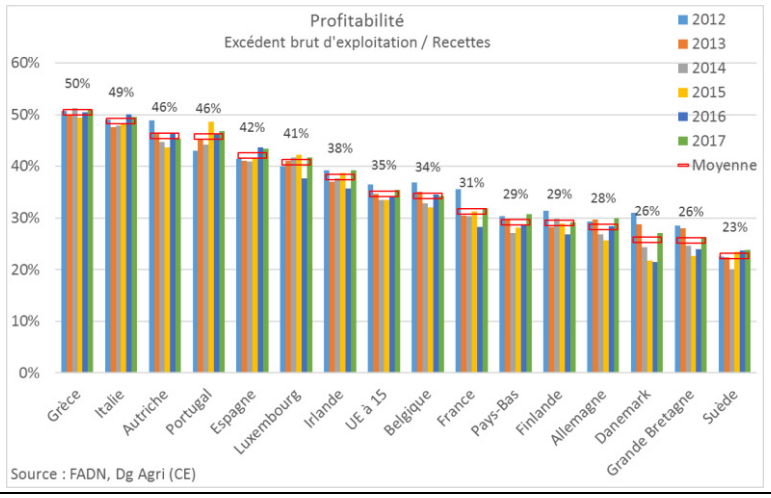
Ramenées aux recettes, les subventions d'exploitation se situent en France au même niveau que la moyenne de l'UE à 15 (12,1 % contre 12,3 % sur la période 2002-2017).



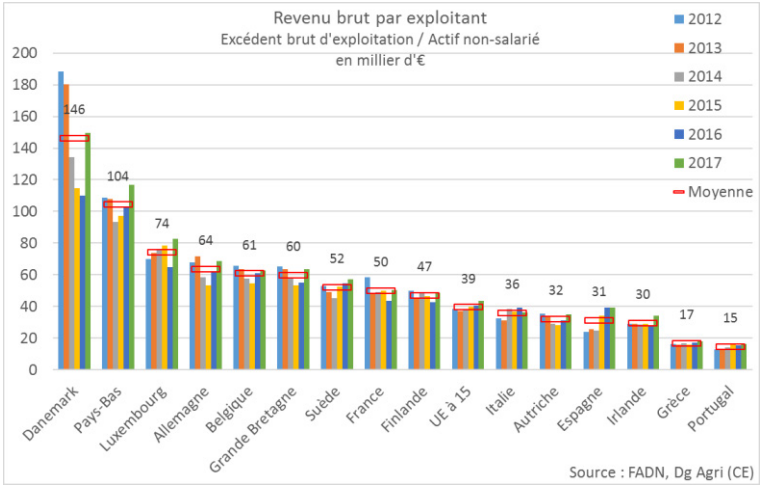
Le ratio des salaires versés sur les recettes permet d'apprécier la capacité des exploitations agricoles à générer de l'emploi. Avec des salaires versés qui représentent 6,5 % des recettes annuelles, la France se situe légèrement en deçà de la moyenne européenne (7,3 %). Les agricultures espagnoles et danoises sont celles qui versent le plus de salaires en proportion de leurs recettes.



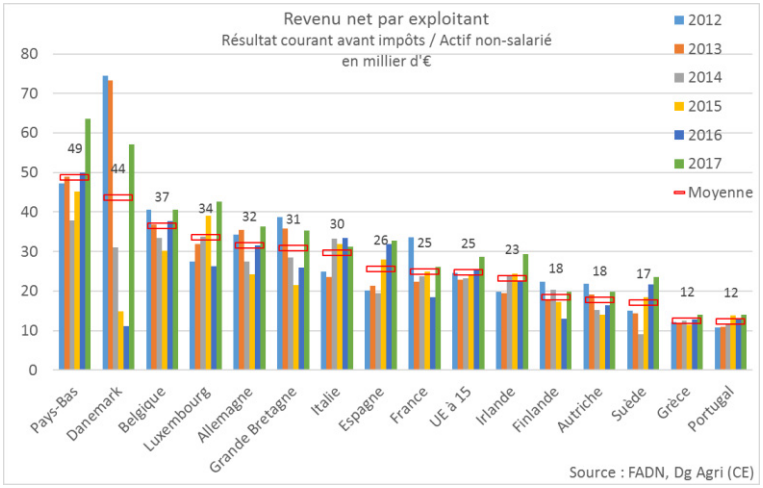
La profitabilité des entreprises agricoles mesure la part de revenu générée par la stricte activité d'exploitation (ici, l'excédent brut d'exploitation) dans les recettes courantes. Avec un taux de 31,3 %, la France se situe en peu en deçà de la moyenne européenne et assez loin des agricultures méditerranéennes (Grèce, Portugal, Italie, Espagne).



L'excédent brut d'exploitation par unité de travail non salarié atteint en France 50 000 € de moyenne annuelle sur la période 2012-2017, soit 10 500 € de plus que la moyenne européenne. Il est nettement supérieur à celui des agricultures méditerranéennes caractérisées par une taille d'exploitation plus faible en moyenne mais sensiblement inférieur à celui du Danemark ou des Pays-Bas.



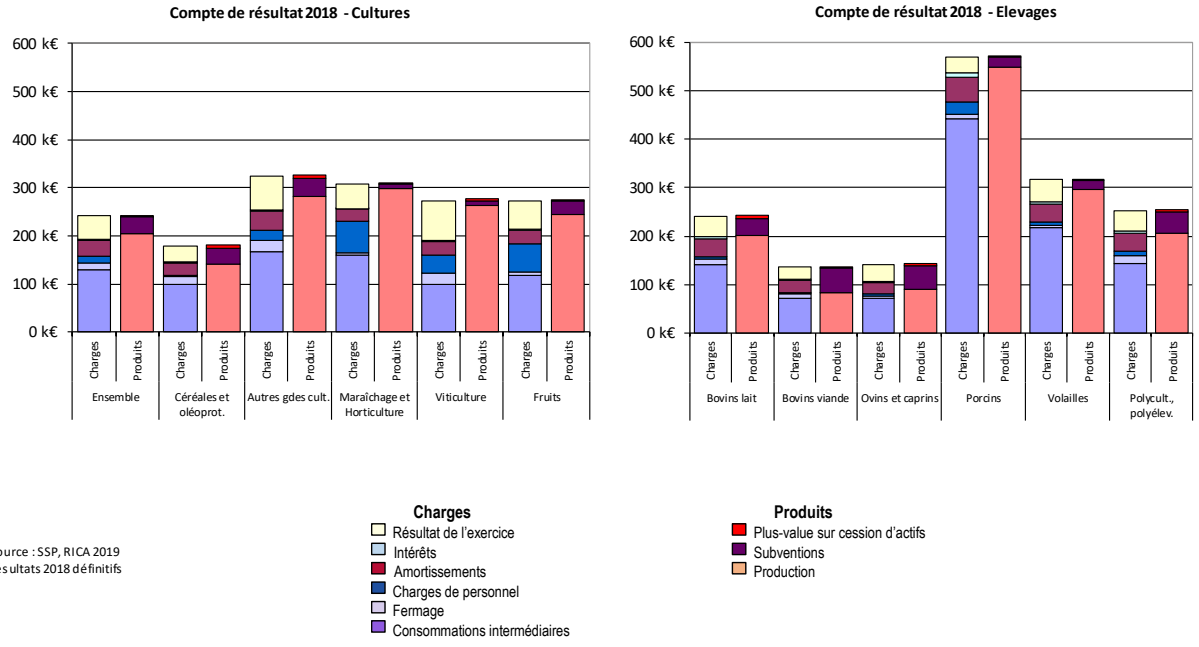
Le résultat courant avant impôt ou revenu d'exploitation familial en terminologie européenne (excédent brut d'exploitation auquel on a soustrait les amortissements et les intérêts versés) s'établit à 24 810 € par unité de travail familial dans l'UE. Cette valeur est très proche de la moyenne française sur la même période (24 860 € par unité de travail familial) mais masque une grande diversité des montants moyens entre les différents Etats membres.



Au total, les différents indicateurs analysés montrent que les exploitations agricoles françaises sont souvent proches des structures agricoles moyennes de l'UE à 15, tant en termes de valeur ajoutée créée, de subventions perçues, d 'emploi salarié rémunéré ou de revenu généré. Elles se caractérisent en revanche par une taille moyenne légèrement supérieure à la moyenne européenne. Les écarts entre pays issus de ces comparaisons peuvent renvoyer à de multiples facteurs explicatifs qui n'ont pas été analysés ici : différences de spécialisation productive, différences structurelles d'organisation, situations conjoncturelles contrastées…

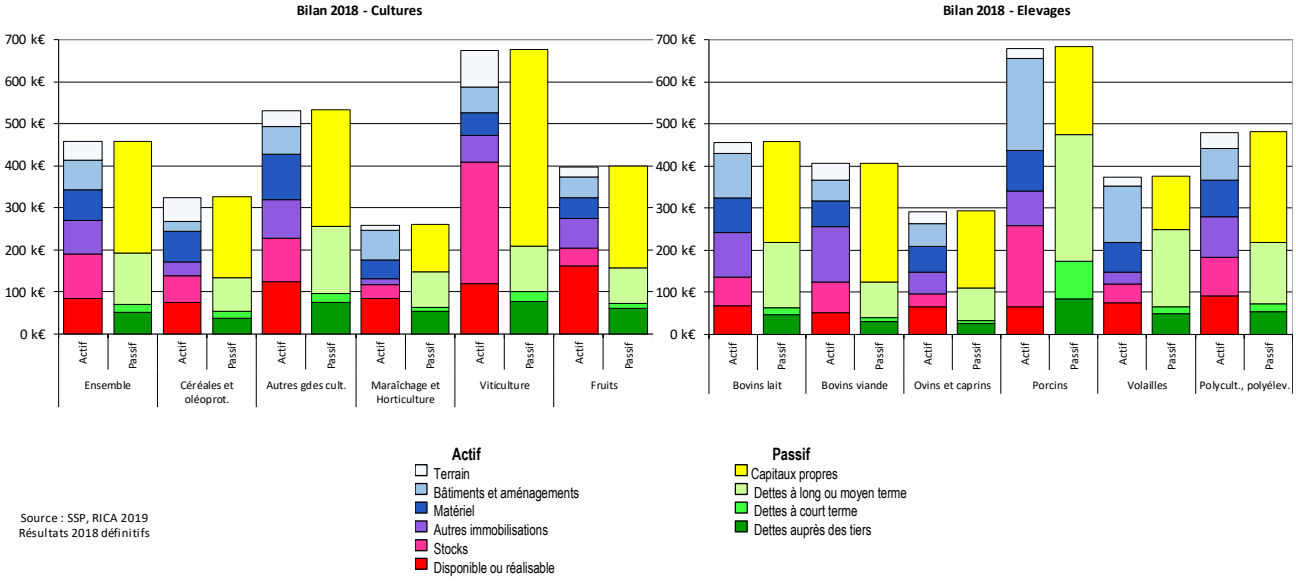
Annexes

Figure A - Comptes de résultats 2018



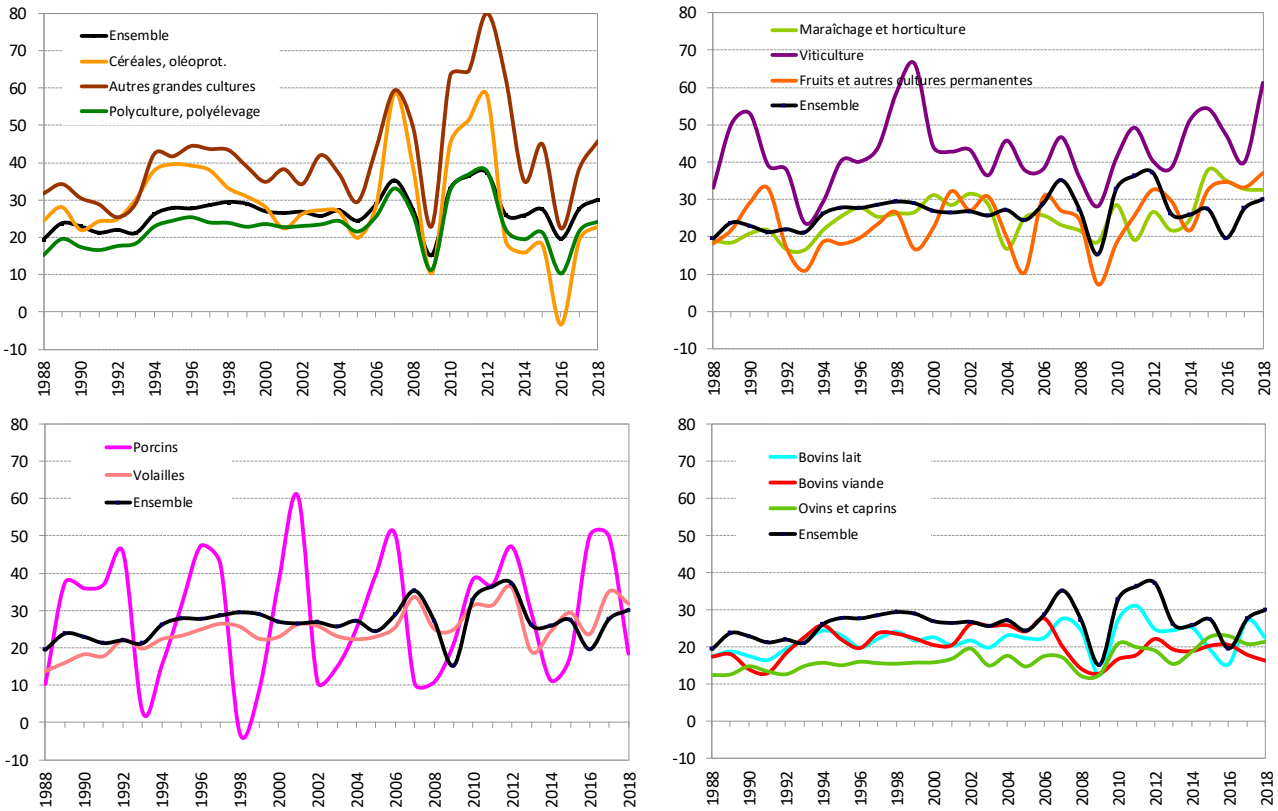
Source : SSP, RICA 2019
Résultats 2018 définitifs

Figure B - Bilans 2018



Source : SSP, RICA 2019
Résultats 2018 définitifs

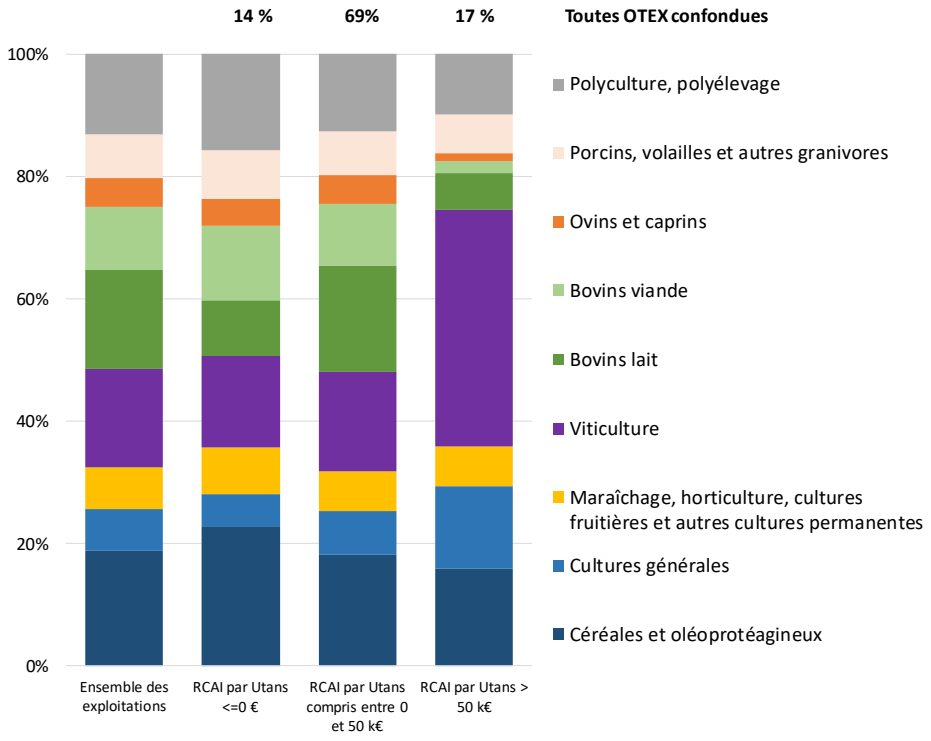
Figure C - Evolution* du RCAI par Utans par orientation productive, en millier d'€ 2018



Séries calculées sur échantillons complets d'exploitations par année - calcul en valeurs réelles

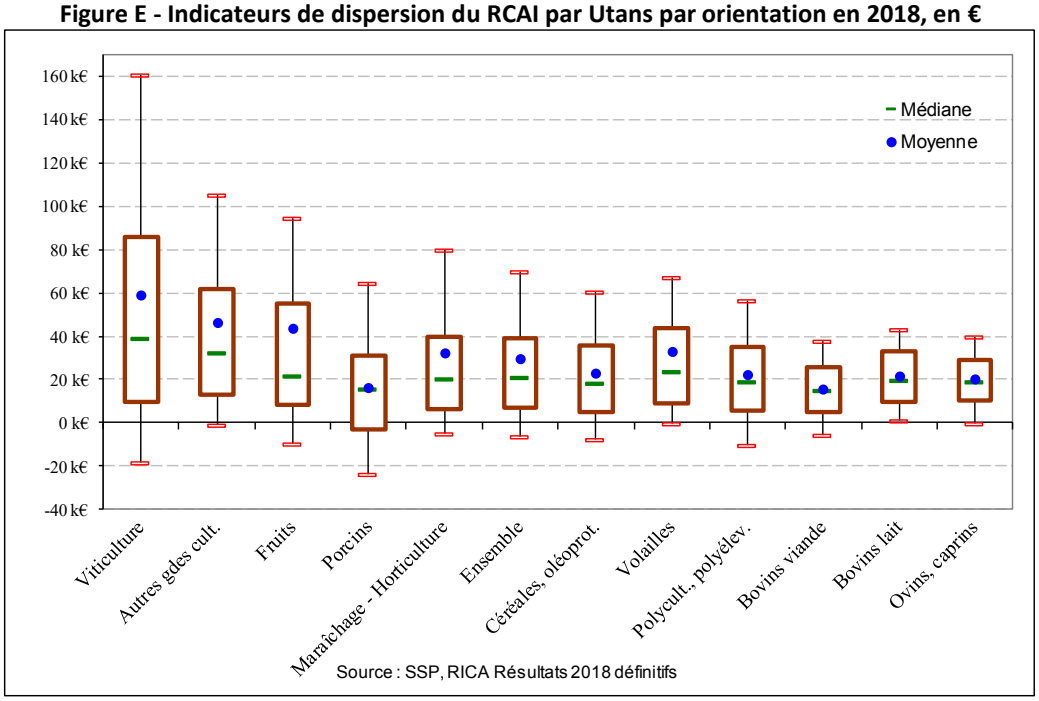
Source : SSP RICA

Figure D - Contribution des orientations productives aux classes de RCAI par Utans (en % du total de la classe)



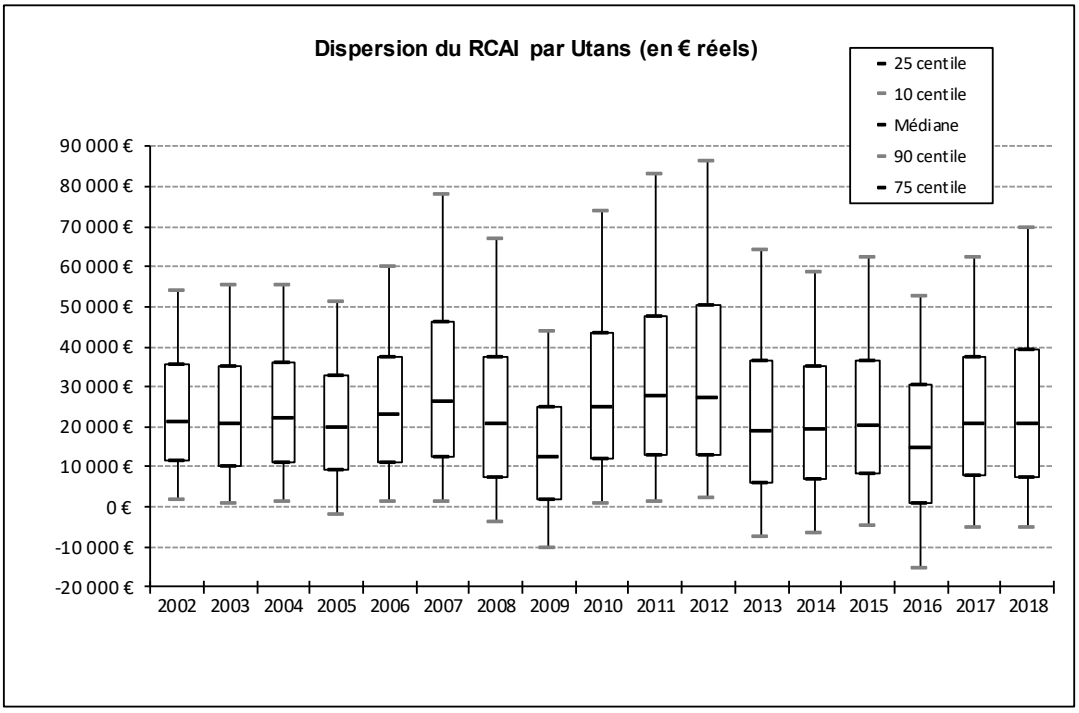
Source : SSP-RICA

Figure E - Indicateurs de dispersion du RCAI par Utans par orientation en 2018, en €



Source : SSP-RICA

Figure F - Dispersion du RCAI par Utans, en € réels



Source : SSP-RICA

Tableau A - Indicateurs de dispersion de l'EBE par Utans par orientation en 2018, en €

	10 centile	25 centile	Médiane	75 centile	90 centile	Moyenne	Effectif	Intervalle interquartile	Q3/Q1
Viticulture	7 957	24 550	56 681	109 377	198 659	91 883	44 898	84 827	4
Autres gdes cult.	17 223	32 198	63 051	100 511	161 031	82 810	19 308	68 314	3
Fruits	10 549	20 654	35 858	75 184	141 701	68 364	7 607	54 530	4
Porcins	9 372	22 506	47 384	74 466	144 616	59 907	5 463	51 960	3
Volailles	16 383	28 846	48 894	77 551	122 554	66 107	10 179	48 705	3
Céréales, oléoprot.	9 785	20 402	35 783	66 182	99 991	48 187	52 363	45 780	3
Polycult., polyélev.	7 446	21 763	42 527	66 059	98 729	50 208	36 250	44 296	3
Ensemble France métropolitaine	11 281	23 464	41 189	67 596	108 497	57 098	293 284	44 132	3
Maraîchage - Horticulture	4 290	14 198	32 002	58 161	108 037	53 838	11 070	43 964	4
Bovins lait	15 834	28 051	43 169	62 433	82 034	47 258	45 227	34 382	2
Bovins viande	11 796	22 066	34 900	48 313	64 528	36 663	28 832	26 247	2
Granivores mixte	21 541	34 709	47 975	59 934	78 462	48 239	4 594	25 226	2
Bovins mixte	19 897	31 666	41 156	56 592	77 913	45 486	11 398	24 926	2
Ovins, caprins	16 681	23 587	35 327	47 420	64 042	38 575	12 886	23 833	2

* Classement des orientations productives par ordre croissant d'intervalle interquartile

Source : SSP-RICA

Tableau B - Indicateurs de dispersion du RCAI par Utans par orientation en 2018, en €

	10 centile	25 centile	Médiane	75 centile	90 centile	Moyenne	Effectif	Intervalle interquartile	Q3/Q1
Viticulture	-6 318	14 210	39 214	85 947	160 723	66 084	44 898	71 737	6
Autres gdes cult.	-1 643	14 929	32 637	63 097	110 679	48 805	19 308	48 168	4
Fruits	-9 665	8 617	21 635	53 507	94 292	43 929	7 607	44 890	6
Volailles	-453	10 408	24 538	44 982	70 030	33 406	10 179	34 574	4
Porcins	-25 335	-3 362	15 432	30 916	60 536	15 679	5 463	34 278	-9
Maraîchage - Horticulture	-5 334	6 374	20 439	40 473	79 505	33 336	11 070	34 099	6
Ensemble France métropolitaine	-5 115	7 451	20 958	39 211	69 974	31 269	293 284	31 760	5
Céréales, oléoprot.	-7 749	5 248	18 668	35 935	60 775	23 244	52 363	30 687	7
Polycult., polyélev.	-10 621	6 043	20 084	35 737	56 669	22 925	36 250	29 693	6
Granivores mixte	-3 243	7 654	23 659	31 955	43 423	20 761	4 594	24 302	4
Bovins lait	953	9 410	19 387	32 780	43 015	21 336	45 227	23 370	3
Bovins mixte	-1 881	10 157	21 814	31 912	44 626	20 489	11 398	21 755	3
Bovins viande	-5 606	4 750	14 957	25 459	37 031	15 356	28 832	20 709	5
Ovins, caprins	-444	10 582	19 294	29 160	39 845	20 529	12 886	18 578	3

* Classement des orientations productives par ordre croissant d'intervalle interquartile

Source : SSP-RICA

Variabilité de l'EBE par OTEX entre 2011 et 2018

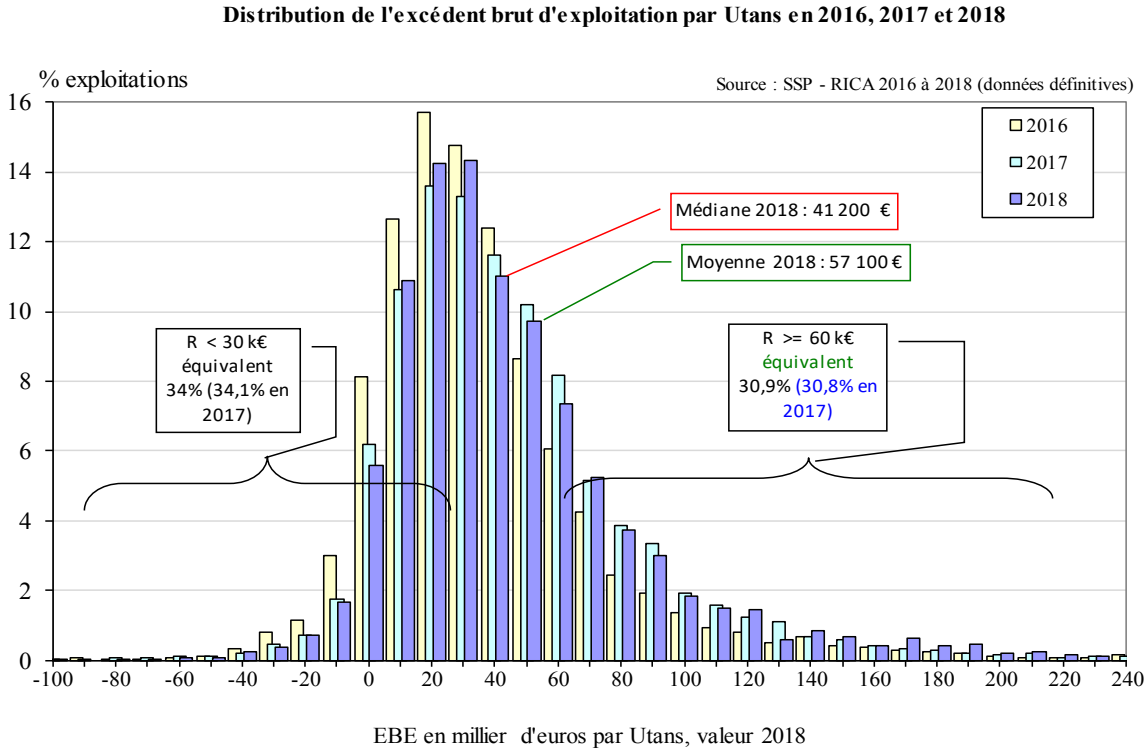
Tableau C - Part des exploitations avec diminution de l'EBE de plus de 30% par rapport à l'année précédente (en % du nombre d'exploitations de la catégorie)

		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
1500	Céréales et oléoprot.	12%	10%	76%	28%	22%	67%	7%	20%
1600	Autres gdes cult.	18%	7%	28%	41%	17%	53%	13%	18%
2829	Maraîchage et horticulture	35%	21%	30%	26%	16%	19%	22%	25%
3500	Viticulture	18%	39%	30%	19%	23%	25%	36%	17%
3900	Fruits et autr. cult. perm.	22%	16%	25%	39%	17%	24%	32%	26%
4500	Bovins lait	6%	17%	11%	11%	23%	22%	5%	21%
4600	Bovins viande	17%	10%	22%	15%	13%	19%	23%	21%
4813	Ovins et caprins	17%	17%	19%	15%	10%	10%	21%	11%
5100	Porcins	21%	NS	37%	36%	20%	NS	20%	61%
5200	Volailles	17%	NS	32%	14%	NS	21%	13%	17%
6184	Polycult., polyélev.	13%	11%	41%	18%	14%	37%	15%	19%
TOTA	**Ensemble**	**15%**	**17%**	**34%**	**20%**	**18%**	**34%**	**16%**	**20%**

Tableau D - Part des exploitations avec augmentation de l'EBE de plus de 30% par rapport à l'année précédente (en % du nombre d'exploitations de la catégorie)

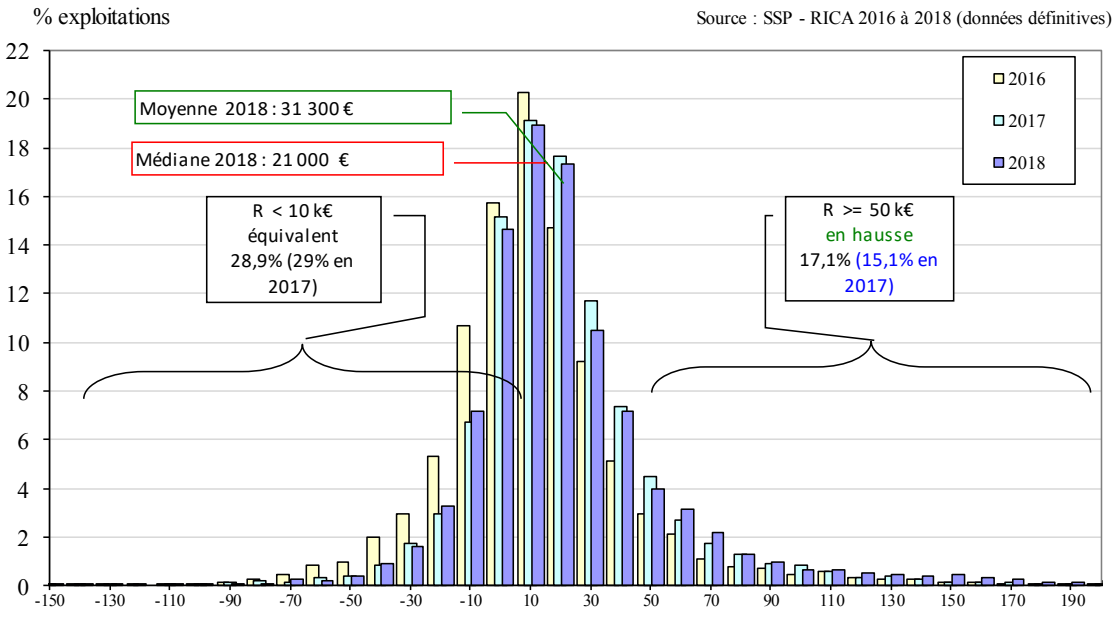
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
1500	Céréales et oléoprot.	29%	37%	3%	30%	31%	11%	70%	30%
1600	Autres gdes cult.	28%	31%	10%	8%	29%	13%	58%	29%
2829	Maraîchage et horticulture	20%	29%	19%	29%	29%	24%	19%	26%
3500	Viticulture	38%	24%	32%	41%	25%	29%	24%	48%
3900	Fruits et autr. cult. perm.	35%	41%	30%	28%	49%	40%	28%	39%
4500	Bovins lait	20%	7%	18%	18%	9%	14%	49%	10%
4600	Bovins viande	23%	31%	17%	18%	25%	18%	16%	20%
4813	Ovins et caprins	15%	22%	22%	26%	29%	24%	12%	23%
5100	Porcins	14%	31%	NS	11%	37%	63%	24%	NS
5200	Volailles	17%	18%	NS	25%	20%	14%	30%	22%
6184	Polycult., polyélev.	27%	27%	6%	29%	25%	12%	47%	26%
TOTA	**Ensemble**	**26%**	**25%**	**15%**	**26%**	**25%**	**18%**	**41%**	**26%**

Figure G - Evolution de la distribution de l'excédent brut d'exploitation entre 2016 et 2018 (en % d'exploitations)



Source : SSP, RICA - Résultats 2018 définitifs

Figure H - Evolution de la distribution du résultat courant par actif non salarié entre 2016 et 2018 (en % d'exploitations)



Source : SSP, RICA - Résultats 2018 définitifs

Tableau E : Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2018

Valeurs moyennes par exploitation et évolution par rapport à 2017 en euros 2018 - Source : SSP, RICA

	Ensemble		Céréales et oléoprotéagineux		Cultures générales		Maraîchage - Horticulture	
	2018	*Évol. 18/17 (%)*	2018	*Évol. 18/17 (%)*	2018	*Évol. 18/17 (%)*	2018	*Évol. 18/17 (%)*
Echantillon	7 220		884		554		435	
Population	293 284		52 363		19 308		11 070	
Caractéristiques physiques								
Surface agricole utilisée (en ha)	89,6	*+0,8*	126,2	*+0,5*	121,5	*+1,1*	9,2	*+1,8*
dont : SAU en fermage	74,2	*+0,4*	107,5	*-0,3*	112,3	*+1,4*	6,7	*+1,2*
Effectifs animaux (en UGB)	80,5	*-1,4*	7,2	*-2,2*	11,5	*-6,2*	0,6	*+3,8*
Nombre d'UTA	2,0	*-0,2*	1,3	*-1,0*	2,2	*-2,1*	4,1	*-3,2*
dont : UTA non salariées	1,4	*-0,8*	1,2	*-0,6*	1,4	*-1,0*	1,4	*-1,7*
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)								
Capacité d'autofinancement	74,1	*+4,1*	54,4	*+4,9*	104,6	*+9,1*	73,1	*+1,5*
- Prélèvements privés	38,4	*+6,1*	27,2	*+31,3*	57,3	*+9,3*	41,8	*-11,1*
= Autofinancement	35,7	*+1,9*	27,2	*-12,5*	47,3	*+8,9*	31,3	*+28,6*
Actif immobilisé	266,6	*+0,1*	185,2	*-1,4*	303,1	*-0,9*	142,7	*-0,8*
Actif circulant	191,1	*+3,2*	139,2	*+2,7*	228,4	*+5,6*	116,5	*+3,6*
Stocks	105,8	*+4,2*	63,9	*+0,8*	104,9	*+9,5*	31,3	*-2,3*
Capitaux propres	266,9	*+2,8*	191,4	*+3,6*	279,3	*+3,6*	113,6	*+7,4*
Endettement total	192,4	*-0,7*	134,0	*-4,1*	255,1	*+0,1*	146,8	*-3,0*
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)								
Ventes et autoconsommation	200,8	*+2,9*	138,1	*+9,0*	266,6	*+8,1*	291,6	*+2,1*
- Achats d'animaux	7,0	*-0,7*	2,6	*+2,8*	2,1	*-24,3*	0,0	*+54,0*
= Ventes et autoconso. nette des achats d'animaux	193,9	*+3,0*	135,6	*+9,0*	264,5	*+8,4*	291,5	*+2,1*
+ Production stockée	3,4	*+134,0*	-1,5	*-134,5*	2,6	*-93,7*	-0,2	*-208,8*
+ Production immobilisée	3,0	*+22,5*	0,4	*-4,3*	4,5	*+22,8*	1,5	*-10,9*
+ Produits divers	4,8	*-0,3*	5,6	*+4,8*	10,0	*+10,3*	5,3	*-8,2*
= Production de l'exercice	205,1	*+3,9*	140,1	*+3,6*	281,7	*+4,8*	298,1	*+1,5*
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,5	*-6,4*	0,8	*-13,0*	1,1	*-8,1*	0,4	*+19,8*
- Charges d'approvisionnement	72,2	*+2,8*	59,6	*+3,4*	96,9	*+1,2*	92,6	*-0,2*
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	57,7	*+4,1*	40,6	*+1,2*	70,2	*+4,9*	68,1	*+8,7*
= Valeur ajoutée	75,7	*+4,7*	40,7	*+6,0*	115,6	*+7,9*	137,8	*-0,5*
+ Remboursement forfaitaire TVA	0,0	*-100,0*	0,0		0,0		0,0	
+ Subventions d'exploitation	29,3	*-4,4*	31,1	*-5,4*	32,0	*-9,0*	5,7	*-8,4*
+ Indemnités d'assurance	2,8	*+22,5*	3,5	*+39,1*	5,2	*+104,0*	0,9	*+15,0*
- Fermages	14,2	*-0,0*	14,9	*-3,2*	23,7	*-1,2*	5,0	*-0,1*
- Impôts et taxes	2,3	*+2,6*	2,3	*+3,8*	3,7	*+0,2*	1,8	*+3,2*
- Charges de personnel	15,2	*+0,6*	2,7	*-2,9*	20,7	*-1,2*	64,6	*-2,2*
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	76,2	*+3,3*	55,4	*+3,7*	104,8	*+8,3*	73,0	*+0,5*
+ Transferts de charge	0,4	*-1,2*	0,3	*+14,1*	1,3	*-25,2*	0,8	*+17,0*
- Dotations aux amortissements	31,9	*-2,6*	27,2	*-9,4*	41,6	*-5,7*	25,6	*-3,4*
= Résultat d'exploitation	44,7	*+7,9*	28,5	*+20,0*	64,5	*+18,6*	48,2	*+3,0*
+ Produits financiers	0,7	*+5,5*	0,9	*-9,9*	2,3	*+41,0*	0,5	*-4,4*
- Charges financières	3,4	*-10,8*	2,4	*-15,3*	4,0	*-10,1*	2,2	*-10,3*
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	42,0	*+9,7*	27,0	*+23,1*	62,8	*+21,9*	46,5	*+3,6*
+ Plus ou moins value sur cession d'actifs immobilisés	4,6	*+40,9*	6,6	*+60,9*	7,5	*+41,8*	1,2	*-29,6*
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,4	*+3,6*	0,3	*+22,0*	0,7	*-6,9*	2,4	*+6,2*
+ Profits et charges exceptionnels	0,2	*+26,1*	0,2	*+187,9*	0,3	*+4,0*	1,0	*+32,7*
= Résultat de l'exercice	48,3	*+12,1*	34,1	*+30,0*	71,2	*+23,2*	51,1	*+3,5*
Cotisations sociales de l'exploitant	10,3	*+11,5*	7,0	*+13,3*	14,4	*+13,2*	12,9	*+10,6*
EBE par UTA non salariée	54,5	*+4,1*	47,1	*+4,3*	76,3	*+9,4*	51,0	*+2,2*
RCAI par unité de travail annuel	30,0	*+10,5*	22,9	*+23,8*	45,7	*+23,1*	32,5	*+5,4*

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB

UTA : unité de travail annuel

Les évolutions 2017-2018 sont calculées sur échantillon constant, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation).

Tableau E : Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2018

Valeurs moyennes par exploitation et évolution par rapport à 2017 en euros 2018 - Source : SSP, RICA

	Viticulture		Fruits et autres cultures permanentes		Bovins lait		Bovins viande	
	2018	*Évol. 18/17 (%)*	2018	*Évol. 18/17 (%)*	2018	*Évol. 18/17 (%)*	2018	*Évol. 18/17 (%)*
Echantillon	1 183		352		970		712	
Population	44 898		7 607		45 227		28 832	
Caractéristiques physiques								
Surface agricole utilisée (en ha)	26,1	*-0,2*	32,2	*+0,9*	93,5	*+0,9*	110,6	*+0,2*
dont : SAU en fermage	18,5	*-0,2*	22,3	*+1,0*	80,7	*+0,8*	80,2	*-0,4*
Effectifs animaux (en UGB)	0,5	*-0,5*	1,9	*-1,4*	106,1	*-0,4*	120,5	*-1,5*
Nombre d'UTA	2,8	*+1,8*	4,3	*-4,7*	1,9	*+1,4*	1,4	*-0,2*
dont : UTA non salariées	1,3	*-1,8*	1,4	*-0,7*	1,6	*-0,3*	1,3	*-0,5*
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)								
Capacité d'autofinancement	106,3	*+39,4*	82,5	*+6,2*	72,9	*-10,2*	45,2	*-4,5*
- Prélèvements privés	43,5	*+2,5*	37,7	*+0,0*	41,9	*+3,2*	28,7	*+3,3*
= Autofinancement	62,9	*+105,1*	44,9	*+12,7*	31,0	*-24,1*	16,5	*-16,6*
Actif immobilisé	267,0	*+2,1*	192,3	*+3,2*	319,9	*+0,4*	281,4	*-1,0*
Actif circulant	407,9	*+7,7*	205,0	*+6,9*	135,6	*-0,3*	124,8	*-3,8*
Stocks	287,3	*+7,3*	44,0	*+13,4*	67,3	*+1,4*	73,1	*-0,7*
Capitaux propres	467,2	*+7,4*	242,2	*+8,2*	239,1	*-0,7*	281,9	*-1,8*
Endettement total	209,3	*+1,0*	156,7	*+0,5*	218,1	*+1,2*	125,3	*-1,9*
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)								
Ventes et autoconsommation	230,9	*+3,6*	228,3	*-1,6*	198,6	*+1,4*	89,1	*+1,2*
- Achats d'animaux	0,0	*+10,9*	0,1	*-17,3*	3,3	*-0,6*	6,5	*+5,2*
= Ventes et autoconso. nette des achats d'animaux	230,8	*+3,6*	228,2	*-1,6*	195,3	*+1,5*	82,5	*+0,9*
+ Production stockée	22,9	*///*	3,9	*///*	-0,4	*-105,0*	-1,1	*///*
+ Production immobilisée	5,0	*+0,7*	5,5	*-15,9*	3,2	*+50,3*	1,2	*+37,7*
+ Produits divers	4,5	*+3,0*	6,6	*-6,4*	2,1	*-7,3*	1,4	*-3,0*
= Production de l'exercice	263,3	*+16,9*	244,2	*+0,3*	200,2	*+0,1*	84,0	*+0,6*
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,2	*-5,2*	0,2	*+35,1*	0,3	*-3,3*	0,1	*-18,6*
- Charges d'approvisionnement	34,9	*+2,4*	38,5	*+0,8*	76,5	*+6,6*	37,5	*+5,0*
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	64,7	*+5,4*	78,7	*+1,4*	64,4	*+4,7*	35,1	*+1,6*
= Valeur ajoutée	163,9	*+26,1*	127,2	*-0,4*	59,5	*-10,8*	11,4	*-13,8*
+ Remboursement forfaitaire TVA	0,0		0,0		0,0		0,0	
+ Subventions d'exploitation	4,6	*-8,2*	19,6	*+1,3*	33,6	*-3,6*	46,6	*-2,6*
+ Indemnités d'assurance	3,5	*-20,1*	4,7	*+48,3*	1,5	*+20,2*	1,4	*+28,2*
- Fermages	23,2	*+6,2*	8,4	*-2,1*	11,3	*-1,5*	9,0	*-3,8*
- Impôts et taxes	3,1	*+4,7*	1,9	*-18,5*	1,9	*+1,0*	1,3	*+3,0*
- Charges de personnel	37,3	*+3,6*	58,1	*-5,0*	5,4	*+17,0*	1,9	*+2,2*
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	108,4	*+38,0*	83,1	*+6,4*	76,1	*-10,4*	47,1	*-5,1*
+ Transferts de charge	0,3	*-10,6*	0,7	*-1,7*	0,3	*+14,4*	0,0	*-56,3*
- Dotations aux amortissements	27,4	*+1,8*	28,8	*+0,7*	37,1	*-1,4*	24,3	*-1,3*
= Résultat d'exploitation	81,3	*+56,4*	55,0	*+9,6*	39,2	*-17,2*	22,9	*-8,9*
+ Produits financiers	0,4	*+13,6*	0,7	*-4,0*	0,6	*+0,8*	0,2	*-16,5*
- Charges financières	2,9	*-8,6*	2,2	*-7,2*	4,2	*-9,8*	2,2	*-12,2*
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	78,8	*+60,1*	53,4	*+10,2*	35,6	*-17,7*	20,9	*-8,6*
+ Plus ou moins value sur cession d'actifs immobilisés	2,6	*+48,9*	2,2	*-13,4*	4,8	*+19,7*	3,9	*+4,0*
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	2,1	*+1,5*	3,9	*+9,7*	1,7	*+1,5*	1,0	*+5,4*
+ Profits et charges exceptionnels	0,2	*+0,4*	0,2	*-65,2*	0,2	*-12,2*	0,0	*+566,1*
= Résultat de l'exercice	83,7	*+57,4*	59,8	*+8,3*	42,4	*-14,1*	25,8	*-5,8*
Cotisations sociales de l'exploitant	13,7	*+7,5*	11,9	*-0,3*	10,4	*+13,9*	6,8	*+4,8*
EBE par UTA non salariée	84,2	*+40,6*	57,6	*+7,2*	47,7	*-10,1*	36,6	*-4,6*
RCAI par unité de travail annuel	61,2	*+63,1*	37,0	*+11,0*	22,3	*-17,5*	16,2	*-8,2*

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB

UTA : unité de travail annuel

Les évolutions 2017-2018 sont calculées sur échantillon constant, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation).

Tableau E : Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2018

Valeurs moyennes par exploitation et évolution par rapport à 2017 en euros 2018 - Source : SSP, RICA

	Ovins et caprins		Porcins		Volailles		Polyculture, polyélevage	
	2018	*Évol. 18/17 (%)*	2018	*Évol. 18/17 (%)*	2018	*Évol. 18/17 (%)*	2018	*Évol. 18/17 (%)*
Echantillon	451		224		317		733	
Population	12 886		5 463		10 179		36 250	
Caractéristiques physiques								
Surface agricole utilisée (en ha)	92,7	*-1,1*	62,7	*+2,9*	39,3	*+2,2*	121,2	*+0,8*
dont : SAU en fermage	55,9	*-2,8*	53,4	*+2,6*	29,8	*+1,4*	105,5	*+0,2*
Effectifs animaux (en UGB)	75,5	*-2,5*	492,9	*-1,1*	405,1	*-0,6*	97,2	*+0,1*
Nombre d'UTA	1,6	*+1,2*	2,4	*+1,0*	1,6	*-0,0*	2,0	*-0,9*
dont : UTA non salariées	1,4	*-0,7*	1,4	*-0,1*	1,3	*-0,9*	1,5	*-1,0*
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)								
Capacité d'autofinancement	53,0	*+3,3*	77,8	*-35,1*	78,0	*-0,8*	74,2	*+2,6*
- Prélèvements privés	33,1	*+1,6*	50,1	*-28,9*	37,2	*+12,6*	37,5	*+27,7*
= Autofinancement	19,9	*+6,2*	27,7	*-42,2*	40,9	*-11,0*	36,7	*-15,8*
Actif immobilisé	194,5	*+2,0*	422,7	*-0,2*	254,7	*+1,5*	297,6	*+0,2*
Actif circulant	97,3	*-2,7*	257,8	*-1,3*	119,6	*-3,8*	182,9	*+1,4*
Stocks	31,8	*+2,3*	192,0	*+0,7*	44,1	*-4,3*	91,6	*+4,1*
Capitaux propres	182,3	*+1,3*	209,1	*-7,3*	128,4	*+7,5*	264,6	*+1,5*
Endettement total	110,3	*-1,0*	475,2	*+2,7*	248,3	*-4,0*	217,6	*-0,3*
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)								
Ventes et autoconsommation	90,0	*+4,1*	563,2	*-7,9*	344,2	*+2,2*	212,6	*+4,3*
- Achats d'animaux	3,6	*+17,5*	36,0	*-9,0*	53,9	*+0,8*	11,5	*-1,4*
= Ventes et autoconso. nette des achats d'animaux	86,4	*+3,7*	527,2	*-7,9*	290,3	*+2,4*	201,1	*+4,6*
+ Production stockée	0,5	*///*	3,5	*///*	-1,5	*///*	-1,1	*-81,9*
+ Production immobilisée	1,3	*+9,6*	10,2	*-15,8*	4,2	*-16,9*	2,1	*-13,4*
+ Produits divers	0,7	*+31,4*	7,0	*+11,0*	3,7	*-2,0*	4,9	*+1,7*
= Production de l'exercice	88,9	*+3,6*	547,9	*-7,4*	296,7	*+1,1*	207,0	*+2,6*
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,1	*-54,4*	0,6	*+23,8*	0,5	*+8,5*	0,6	*-9,6*
- Charges d'approvisionnement	38,3	*+2,4*	337,4	*+0,9*	158,8	*-0,2*	81,2	*+3,9*
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	33,8	*+1,2*	104,9	*-1,7*	59,2	*+3,7*	63,1	*+1,5*
= Valeur ajoutée	17,0	*+10,4*	106,3	*-29,0*	79,3	*+1,9*	63,3	*+2,0*
+ Remboursement forfaitaire TVA	0,0		0,0	*-100,0*	0,0		0,0	
+ Subventions d'exploitation	46,5	*-0,1*	17,6	*-5,2*	14,2	*-23,2*	38,4	*-4,2*
+ Indemnités d'assurance	1,2	*+12,4*	1,3	*+17,6*	2,3	*+108,0*	3,6	*+20,5*
- Fermages	5,3	*-0,7*	10,0	*-0,1*	5,3	*+2,7*	15,5	*-1,5*
- Impôts et taxes	1,1	*+6,2*	3,2	*-0,2*	1,7	*+1,3*	2,3	*+3,5*
- Charges de personnel	3,7	*+13,2*	25,3	*-3,5*	6,8	*+6,0*	10,6	*-7,0*
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	54,5	*+2,3*	86,7	*-33,0*	81,9	*-2,1*	76,9	*+1,5*
+ Transferts de charge	0,1	*+39,8*	0,6	*-38,4*	0,7	*+85,2*	0,2	*-2,2*
- Dotations aux amortissements	22,7	*+2,0*	51,1	*-0,5*	36,3	*+2,4*	37,1	*-3,1*
= Résultat d'exploitation	31,9	*+2,5*	36,1	*-53,6*	46,3	*-4,4*	40,0	*+5,9*
+ Produits financiers	0,2	*+54,5*	0,9	*+19,0*	0,5	*+5,1*	0,9	*-3,5*
- Charges financières	2,0	*-14,3*	10,4	*-9,8*	5,4	*-8,0*	4,1	*-10,8*
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	30,1	*+4,1*	26,6	*-59,9*	41,5	*-3,8*	36,9	*+7,7*
+ Plus ou moins value sur cession d'actifs immobilisés	4,0	*+104,9*	2,9	*+1 593,5*	3,0	*+105,2*	5,0	*-1,1*
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,7	*+4,7*	2,0	*-0,8*	1,9	*+13,3*	1,3	*+0,3*
+ Profits et charges exceptionnels	0,1	*+169,5*	0,0	*-95,9*	0,3	*///*	0,2	*///*
= Résultat de l'exercice	36,0	*+11,6*	31,6	*-55,0*	46,6	*+0,7*	43,3	*+7,2*
Cotisations sociales de l'exploitant	8,0	*+8,3*	17,3	*+27,4*	11,2	*+19,5*	9,7	*+14,5*
EBE par UTA non salariée	38,7	*+3,0*	60,2	*-33,0*	63,0	*-1,1*	50,5	*+2,5*
RCAI par unité de travail annuel	21,4	*+4,8*	18,5	*-59,9*	31,9	*-2,9*	24,2	*+8,8*

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB

UTA : unité de travail annuel

Les évolutions 2017-2018 sont calculées sur échantillon constant, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation).

Tableau F : Situation financière des exploitations en 2018

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros - Source : SSP, RICA

Tableau de financement simplifié	Ensemble		Céréales et oléoprotéagineux		Cultures générales		Maraîchage - Horticulture	
	2018	*Évol. 18/17 (%)*	2018	*Évol. 18/17 (%)*	2018	*Évol. 18/17 (%)*	2018	*Évol. 18/17 (%)*
Résultat courant avant impôts	42,0	*+9,7*	27,0	*+23,1*	62,8	*+21,9*	46,5	*+3,6*
+ Dotation aux amortissements	31,9	*-2,6*	27,2	*-9,4*	41,6	*-5,7*	25,6	*-3,4*
+ Charges et produits exceptionnels	0,2	*+26,1*	0,2	*+187,9*	0,3	*+4,0*	1,0	*+32,7*
= Capacité d'autofinancement	74,1	*+4,1*	54,4	*+4,9*	104,6	*+9,1*	73,1	*+1,5*
- Prélèvements privés	38,4	*+6,1*	27,2	*+31,3*	57,3	*+9,3*	41,8	*-11,1*
= Autofinancement	35,7	*+1,9*	27,2	*-12,5*	47,3	*+8,9*	31,3	*+28,6*
+ Cessions d'immobilisations	7,4	*+43,7*	10,4	*+50,3*	13,8	*+55,9*	2,7	*-42,5*
+ Subventions d'équipement reçues	1,9	*+9,5*	0,4	*+182,6*	0,6	*-39,4*	2,8	*+89,1*
+ Nouvelles dettes financières	34,4	*+3,2*	24,2	*+5,2*	41,9	*-11,0*	32,0	*+14,1*
+ Variation des dettes auprès des tiers	1,9	*+104,5*	2,8	*+31 428,5*	12,2	*+489,1*	-2,5	*-174,3*
+ Diminution de trésorerie nette								
= Total des ressources	81,3	*+7,5*	64,9	*+5,6*	115,7	*+11,9*	66,4	*+4,8*
Acquisitions d'immobilisations	38,8	*+12,9*	29,5	*+16,6*	50,6	*+3,7*	34,2	*-4,7*
+ Augmentation des animaux reproducteurs	-0,2	*-184,0*	-0,1	*///*	-0,5	*///*	0,1	*+631,5*
+ Charges à répartir	0,0	*-1 003,1*	0,0		0,0	*///*	0,1	*+6 235,2*
+ Remboursements des dettes financières	34,1	*-1,7*	27,8	*-7,6*	47,1	*-0,4*	25,2	*-5,3*
+ Variation des stocks	5,6	*+264,6*	1,3	*-83,4*	11,6	*-10,2*	0,2	*-152,4*
+ Variation des créances auprès des tiers	-1,6	*///*	-2,7	*-326,2*	0,4	*///*	2,7	*+156,2*
+ Variation des comptes de régularisation	0,1	*///*	-0,1	*///*	0,7	*///*	0,1	*+185,5*
+ Augmentation de trésorerie nette	4,5	*+5,5*	9,1		5,9		3,8	*+31,1*
= Total des emplois	81,3	*+7,5*	64,9	*+5,6*	115,7	*+11,9*	66,4	*+4,8*
Variation du fonds de roulement net	6,8	*+33,5*	5,0	*-15,3*	6,4	*+67,3*	9,2	*+307,7*
Variation du besoin en fonds de roulement	2,2	*-79,8*	-4,2	*-126,0*	0,6	*-107,2*	5,4	*+168,6*
Variation de trésorerie nette	4,5	*+5,2*	9,1	*///*	5,8	*///*	3,8	*+30,5*
Investissement total	31,2	*+3,2*	19,0	*+5,5*	36,3	*-9,0*	31,6	*+1,6*
Excédent de trésorerie d'exploitation	70,4	*+2,3*	59,3	*+31,5*	98,6	*+11,6*	65,8	*-14,6*

	Ensemble		Céréales et oléoprotéagineux		Cultures générales		Maraîchage - Horticulture	
Bilan 2018	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)
Actif immobilisé	266,6	*+1,5*	185,2	*-0,8*	303,1	*+0,7*	142,7	*+5,3*
Terrains	43,8	*+4,2*	56,6	*+2,8*	37,3	*-0,3*	13,3	*+0,7*
Aménagements terrains	2,4	*+1,1*	3,1	*+1,6*	2,2	*-3,3*	3,4	*+1,5*
Constructions	57,2	*+2,4*	16,8	*-4,8*	51,0	*+8,3*	37,8	*+1,6*
Installations spécialisées	10,8	*+1,3*	4,1	*-10,8*	13,5	*-4,6*	28,9	*+26,2*
Matériel	72,6	*-0,7*	71,8	*-2,8*	107,3	*-4,5*	43,9	*-2,0*
Plantations (y compris forêt)	9,8	*+4,8*	0,3	*+16,5*	1,1	*+7,9*	2,2	*+7,1*
Animaux reproducteurs	47,0	*-0,5*	5,9	*-1,0*	7,1	*-6,7*	0,6	*+10,4*
Autres immobilisations	22,9	*+4,1*	26,5	*+1,0*	83,7	*+5,9*	12,5	*+10,0*
Actif circulant	191,1	*+4,0*	139,2	*+2,6*	228,4	*+7,6*	116,5	*+5,8*
Stocks et en-cours	105,8	*+5,6*	63,9	*+2,2*	104,9	*+12,4*	31,3	*+0,5*
dont animaux circulants	21,9	*-0,7*	3,2	*+2,5*	6,5	*-1,6*	0,2	*+26,3*
Valeurs réalisables	45,5	*-2,7*	38,3	*-5,6*	73,3	*+2,3*	31,6	*+5,8*
Valeurs disponibles	39,8	*+8,3*	37,0	*+13,6*	50,1	*+6,1*	53,7	*+9,1*
Régularisation actif	1,8	*-0,0*	1,2	*-5,4*	3,3	*+10,0*	1,5	*+15,8*
Total actif	459,5	*+2,5*	325,6	*+0,6*	534,8	*+3,6*	260,7	*+5,6*
Capitaux propres	266,9	*+4,0*	191,4	*+3,8*	279,3	*+5,2*	113,6	*+9,3*
Capital individuel initial	188,6	*+0,0*	150,6	*+0,0*	192,4	*+0,0*	75,8	*+0,0*
Variation du capital initial	68,8	*+16,7*	39,6	*+21,0*	84,0	*+19,9*	29,4	*+46,3*
Subventions d'investissement	9,5	*+5,2*	1,2	*+8,0*	2,9	*-3,6*	8,5	*+5,1*
Total endettement	192,4	*+0,6*	134,0	*-3,7*	255,1	*+2,0*	146,8	*+2,8*
Dettes à long ou moyen terme	122,7	*+0,5*	81,2	*-4,3*	159,7	*-2,4*	84,2	*+8,3*
Emprunts à court terme	6,5	*-3,8*	6,5	*+0,4*	8,1	*-13,1*	4,7	*+8,5*
Autres dettes financières à - 1 an	11,4	*-9,6*	8,8	*-32,8*	13,0	*-12,3*	4,6	*-6,0*
Dettes auprès de tiers	51,8	*+3,9*	37,5	*+8,0*	74,3	*+19,6*	53,3	*-4,5*
Régularisation passif	0,2	*-22,3*	0,2	*+15,8*	0,4	*-48,5*	0,3	*+6,4*
Total passif	459,5	*+2,5*	325,6	*+0,6*	534,8	*+3,6*	260,7	*+5,6*

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB

UTA : unité de travail annuel

Les évolutions 2017-2018 sont calculées sur échantillon constant, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation).

Tableau F : Situation financière des exploitations en 2018

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros - Source : SSP, RICA

Tableau de financement simplifié	Viticulture		Fruits et autres cultures permanentes		Bovins lait		Bovins viande	
	2018	*Évol. 18/17 (%)*	2018	*Évol. 18/17 (%)*	2018	*Évol. 18/17 (%)*	2018	*Évol. 18/17 (%)*
Résultat courant avant impôts	78,8	*+60,1*	53,4	*+10,2*	35,6	*-17,7*	20,9	*-8,6*
+ Dotation aux amortissements	27,4	*+1,8*	28,8	*+0,7*	37,1	*-1,4*	24,3	*-1,3*
+ Charges et produits exceptionnels	0,2	*+0,4*	0,2	*-65,2*	0,2	*-12,2*	0,0	*+566,1*
= Capacité d'autofinancement	106,3	*+39,4*	82,5	*+6,2*	72,9	*-10,2*	45,2	*-4,5*
- Prélèvements privés	43,5	*+2,5*	37,7	*+0,0*	41,9	*+3,2*	28,7	*+3,3*
= Autofinancement	62,9	*+105,1*	44,9	*+12,7*	31,0	*-24,1*	16,5	*-16,6*
+ Cessions d'immobilisations	4,5	*+160,5*	3,7	*-7,8*	7,7	*-5,3*	6,4	*-9,8*
+ Subventions d'équipement reçues	2,9	*-9,6*	4,9	*+8,5*	2,2	*+23,4*	1,5	*+27,1*
+ Nouvelles dettes financières	35,1	*+1,8*	24,8	*-7,2*	42,1	*+11,0*	22,1	*+6,7*
+ Variation des dettes auprès des tiers	0,1	*-95,1*	1,7	*-46,3*	1,4	*///*	1,4	*///*
+ Diminution de trésorerie nette								
= Total des ressources	105,4	*+41,9*	80,0	*+2,9*	84,6	*-3,8*	47,8	*-0,8*
Acquisitions d'immobilisations	38,6	*+13,4*	38,7	*-0,4*	44,9	*+15,7*	26,4	*+3,1*
+ Augmentation des animaux reproducteurs	0,0	*///*	0,0	*-570,5*	-0,3	*-106,1*	-0,4	*-161,2*
+ Charges à répartir	0,0		0,0		0,0	*-206,8*	0,0	*///*
+ Remboursements des dettes financières	33,0	*-4,3*	23,6	*+5,2*	39,5	*-4,0*	22,8	*+0,9*
+ Variation des stocks	24,1	*///*	5,0	*///*	1,2	*-14,3*	-0,1	*///*
+ Variation des créances auprès des tiers	5,2	*-16,9*	-0,8	*-125,5*	-2,3	*///*	-5,7	*///*
+ Variation des comptes de régularisation	0,2	*+851,2*	0,0	*///*	-0,3	*-243,5*	0,1	*+3,4*
+ Augmentation de trésorerie nette	4,3	*-26,1*	13,4	*+167,1*	1,7	*-73,4*	4,6	*+196,4*
= Total des emplois	105,4	*+41,9*	80,0	*+2,9*	84,6	*-3,8*	47,8	*-0,8*
Variation du fonds de roulement net	33,7	*///*	16,1	*+16,6*	-1,0	*-113,9*	-2,5	*///*
Variation du besoin en fonds de roulement	29,4	*///*	2,7	*-85,3*	-2,7	*-143,4*	-7,0	*-177,7*
Variation de trésorerie nette	4,3	*-26,3*	13,4	*+167,8*	1,7	*-73,0*	4,6	*+204,0*
Investissement total	34,1	*-3,5*	34,9	*+0,2*	36,9	*+12,6*	19,7	*+2,4*
Excédent de trésorerie d'exploitation	71,9	*-1,3*	74,9	*+20,5*	75,5	*-5,4*	52,4	*+2,9*

	Viticulture		Fruits et autres cultures permanentes		Bovins lait		Bovins viande	
Bilan 2018	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)
Actif immobilisé	267,0	*+3,7*	192,3	*+4,5*	319,9	*+1,5*	281,4	*-0,2*
Terrains	87,3	*+4,9*	23,3	*+2,3*	25,1	*+3,7*	40,1	*+2,9*
Aménagements terrains	1,2	*+16,9*	3,3	*+1,7*	1,9	*+0,9*	1,7	*+0,9*
Constructions	53,9	*+6,5*	31,7	*+1,1*	85,6	*+1,8*	44,7	*-2,1*
Installations spécialisées	5,8	*-2,4*	13,8	*+13,9*	18,0	*+3,8*	3,7	*+0,6*
Matériel	54,5	*-0,2*	51,3	*+2,8*	82,9	*+0,8*	59,7	*-0,8*
Plantations (y compris forêt)	50,0	*+3,6*	52,0	*+7,1*	0,1	*+26,6*	0,0	*+18,5*
Animaux reproducteurs	0,4	*+6,9*	1,6	*-2,2*	85,8	*-0,3*	124,2	*-0,3*
Autres immobilisations	13,8	*+3,1*	15,4	*+6,1*	20,4	*+6,4*	7,2	*-0,6*
Actif circulant	407,9	*+9,0*	205,0	*+9,3*	135,6	*+0,1*	124,8	*-3,0*
Stocks et en-cours	287,3	*+9,1*	44,0	*+12,9*	67,3	*+1,9*	73,1	*-0,1*
dont animaux circulants	0,2	*-11,2*	0,4	*-3,8*	29,9	*-0,7*	49,6	*-0,8*
Valeurs réalisables	71,2	*+8,0*	80,4	*+0,7*	40,2	*-4,2*	22,3	*-19,5*
Valeurs disponibles	49,3	*+9,5*	80,6	*+17,2*	28,2	*+2,6*	29,5	*+5,9*
Régularisation actif	1,9	*+7,4*	1,7	*-0,3*	1,8	*-10,7*	1,1	*+8,8*
Total actif	676,7	*+6,8*	399,0	*+6,9*	457,4	*+1,0*	407,3	*-1,1*
Capitaux propres	467,2	*+9,6*	242,2	*+10,6*	239,1	*+0,4*	281,9	*-0,9*
Capital individuel initial	284,5	*+0,0*	129,3	*+0,0*	181,9	*+0,0*	221,4	*+0,0*
Variation du capital initial	162,3	*+33,0*	93,7	*+30,9*	46,1	*+1,0*	53,9	*-5,1*
Subventions d'investissement	20,5	*+4,0*	19,2	*+5,7*	11,2	*+4,7*	6,6	*+6,9*
Total endettement	209,3	*+1,1*	156,7	*+1,7*	218,1	*+1,7*	125,3	*-1,5*
Dettes à long ou moyen terme	107,8	*+2,1*	84,9	*+1,8*	155,5	*+1,8*	86,2	*-1,2*
Emprunts à court terme	10,3	*-1,1*	2,9	*-10,2*	5,9	*-3,5*	3,0	*+13,1*
Autres dettes financières à - 1 an	14,4	*+0,2*	7,2	*-4,0*	9,0	*-5,1*	6,5	*-29,3*
Dettes auprès de tiers	76,8	*+0,1*	61,7	*+2,8*	47,8	*+3,1*	29,6	*+5,1*
Régularisation passif	0,1	*-35,6*	0,1	*-30,0*	0,1	*+93,6*	0,1	*-16,6*
Total passif	676,7	*+6,8*	399,0	*+6,9*	457,4	*+1,0*	407,3	*-1,1*

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB

UTA : unité de travail annuel

Les évolutions 2017-2018 sont calculées sur échantillon constant, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation).

Tableau F : Situation financière des exploitations en 2018

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros - Source : SSP, RICA

Tableau de financement simplifié	Ovins et caprins		Porcins		Volailles		Polyculture, polyélevage	
	2018	*Évol. 18/17 (%)*	2018	*Évol. 18/17 (%)*	2018	*Évol. 18/17 (%)*	2018	*Évol. 18/17 (%)*
Résultat courant avant impôts	30,1	*+4,1*	26,6	*-59,9*	41,5	*-3,8*	36,9	*+7,7*
+ Dotation aux amortissements	22,7	*+2,0*	51,1	*-0,5*	36,3	*+2,4*	37,1	*-3,1*
+ Charges et produits exceptionnels	0,1	*+169,5*	0,0	*-95,9*	0,3	*///*	0,2	*///*
= Capacité d'autofinancement	53,0	*+3,3*	77,8	*-35,1*	78,0	*-0,8*	74,2	*+2,6*
- Prélèvements privés	33,1	*+1,6*	50,1	*-28,9*	37,2	*+12,6*	37,5	*+27,7*
= Autofinancement	19,9	*+6,2*	27,7	*-42,2*	40,9	*-11,0*	36,7	*-15,8*
+ Cessions d'immobilisations	6,1	*+63,6*	5,9	*-11,7*	4,7	*+21,8*	7,4	*-4,0*
+ Subventions d'équipement reçues	2,3	*-2,2*	3,4	*-64,4*	3,2	*-25,2*	1,5	*-6,2*
+ Nouvelles dettes financières	20,5	*+7,7*	92,3	*+4,6*	34,9	*-22,4*	37,6	*+2,1*
+ Variation des dettes auprès des tiers	0,7	*-94,7*	7,1	*+54,8*	-4,8	*///*	1,5	*///*
+ Diminution de trésorerie nette								
= Total des ressources	49,4	*+7,6*	158,4	*-3,0*	78,9	*-20,3*	84,7	*-4,3*
Acquisitions d'immobilisations	30,9	*+17,3*	69,9	*-3,1*	42,0	*+0,7*	43,1	*+22,4*
+ Augmentation des animaux reproducteurs	-0,3	*-1 232,9*	0,1	*///*	-0,3	*-118,7*	-1,7	*-283,2*
+ Charges à répartir	0,0	*-53,4*	0,0		0,0	*-199,2*	-0,1	*///*
+ Remboursements des dettes financières	17,5	*+3,9*	79,7	*-0,3*	38,5	*-10,4*	38,8	*-1,4*
+ Variation des stocks	0,9	*///*	7,0	*+387,1*	0,5	*///*	2,9	*-10,3*
+ Variation des créances auprès des tiers	-4,6	*///*	2,0	*///*	-6,2	*-256,6*	-3,0	*///*
+ Variation des comptes de régularisation	0,2	*+469,4*	-0,1	*-150,5*	0,2	*-117,5*	0,2	*///*
+ Augmentation de trésorerie nette	4,8	*-21,1*			4,3	*-44,7*	4,6	*-74,5*
= Total des emplois	49,4	*+7,6*	158,4	*-3,0*	78,9	*-20,3*	84,7	*-4,3*
Variation du fonds de roulement net	0,6	*///*	-20,4	*-471,8*	3,5	*-79,3*	3,2	*-89,3*
Variation du besoin en fonds de roulement	-4,2	*-216,6*	1,7	*///*	-0,8	*-144,5*	-1,3	*-111,0*
Variation de trésorerie nette	4,8	*-21,3*	-22,0	*-211,1*	4,3	*-44,5*	4,5	*-74,7*
Investissement total	24,5	*+2,8*	64,1	*+1,0*	37,0	*-2,2*	33,9	*+24,4*
Excédent de trésorerie d'exploitation	56,7	*-0,4*	73,7	*-40,4*	80,4	*+12,4*	76,5	*+9,5*

	Ovins et caprins		Porcins		Volailles		Polyculture polyélevage	
Bilan 2018	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)
Actif immobilisé	194,5	*+3,1*	422,7	*+3,9*	254,7	*+1,5*	297,6	*+0,6*
Terrains	28,4	*+1,0*	25,5	*+15,2*	20,8	*+4,2*	38,9	*+7,7*
Aménagements terrains	1,3	*-8,9*	3,8	*-2,9*	2,8	*+25,1*	2,8	*-1,5*
Constructions	44,9	*+4,5*	199,2	*+4,6*	115,5	*+1,0*	60,0	*+1,3*
Installations spécialisées	8,1	*+4,1*	14,3	*+0,3*	16,3	*-7,8*	12,2	*-1,9*
Matériel	60,2	*+6,3*	96,1	*+3,7*	72,0	*+2,6*	88,0	*-1,5*
Plantations (y compris forêt)	0,0	*-2,9*	0,0	*+8,4*	0,8	*+6,4*	4,2	*+14,3*
Animaux reproducteurs	45,1	*-0,7*	50,8	*+0,2*	13,6	*-2,2*	65,3	*-2,6*
Autres immobilisations	6,4	*+2,2*	33,0	*+1,0*	12,9	*+7,4*	26,2	*+4,0*
Actif circulant	97,3	*-1,5*	257,8	*+1,7*	119,6	*-3,0*	182,9	*+2,2*
Stocks et en-cours	31,8	*+2,8*	192,0	*+3,8*	44,1	*+1,1*	91,6	*+3,3*
dont animaux circulants	12,9	*+1,1*	130,0	*+0,5*	25,5	*-3,7*	32,5	*-2,6*
Valeurs réalisables	28,9	*-13,8*	38,9	*+5,1*	39,9	*-14,4*	46,1	*-6,4*
Valeurs disponibles	36,7	*+6,5*	26,9	*-14,6*	35,7	*+7,7*	45,2	*+10,1*
Régularisation actif	0,9	*+42,4*	3,9	*-1,2*	2,4	*+1,3*	1,8	*-4,6*
Total actif	292,6	*+1,6*	684,4	*+3,0*	376,8	*+0,0*	482,3	*+1,2*
Capitaux propres	182,3	*+1,9*	209,1	*-7,6*	128,4	*+9,1*	264,6	*+2,3*
Capital individuel initial	138,6	*+0,0*	172,2	*+0,0*	84,7	*+0,0*	189,7	*+0,0*
Variation du capital initial	33,6	*+9,2*	22,0	*-45,7*	31,1	*+43,4*	67,5	*+9,5*
Subventions d'investissement	10,1	*+6,1*	14,9	*+10,0*	12,7	*+11,8*	7,4	*+2,5*
Total endettement	110,3	*+1,0*	475,2	*+8,5*	248,3	*-4,1*	217,6	*-0,1*
Dettes à long ou moyen terme	77,4	*+3,7*	302,0	*+3,5*	183,2	*-1,3*	144,6	*+0,1*
Emprunts à court terme	2,1	*+12,0*	18,9	*+14,6*	4,9	*-19,5*	6,1	*-17,1*
Autres dettes financières à - 1 an	5,2	*-33,6*	70,5	*+32,7*	12,3	*-15,4*	12,7	*-4,4*
Dettes auprès de tiers	25,7	*+2,8*	83,8	*+9,2*	47,9	*-9,0*	54,2	*+2,9*
Régularisation passif	0,0	*+79,5*	0,1	*+280,8*	0,1	*-56,9*	0,1	*-57,9*
Total passif	292,6	*+1,6*	684,4	*+3,0*	376,8	*+0,0*	482,3	*+1,2*

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB

UTA : unité de travail annuel

Les évolutions 2017-2018 sont calculées sur échantillon constant, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation).

CHAPITRE 2

Le compte prévisionnel de l'agriculture en 2019

Estimation au 15 novembre 2019

Introduction 40

Les faits marquants pour l'agriculture en 2019 41

La production de la branche agricole 42

La valeur ajoutée de la branche agricole 52

Les résultats de la branche agricole 58

Annexes

- Le compte prévisionnel 2019 61
- Les graphiques sur longue période 66
- Graphiques conjoncturels 69
- Méthodologie et définitions du compte spécifique de la branche agricole 71
- Liens vers internet 73

Introduction

Le compte de l'agriculture, dit « compte spécifique », présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN), est établi par l'INSEE selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen (cf. méthodologie page 36).

Son établissement repose sur un suivi statistique agricole auquel participent le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole. Les évaluations s'appuient sur les résultats de la Statistique agricole annuelle (SAA) et du Réseau d'information comptable agricole (RICA). Le champ du compte spécifique est plus large que celui des résultats du RICA présentés à la CCAN par le Service de la statistique et de la prospective (SSP). Ceux-ci ne couvrent pas notamment les petites exploitations, ni les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

Le compte spécifique de l'agriculture s'écarte du compte national sur les points suivants :
– les activités non agricoles non séparables des exploitations agricoles font partie du champ du compte spécifique mais pas du cadre central ;
– les établissements produisant des semences certifiées et les jardins familiaux ne font pas partie du compte spécifique, alors qu'ils sont couverts par le cadre central.

Le compte de l'agriculture présenté ici décrit les performances de l'agriculture en tant qu'**activité économique**. Est estimée notamment la valeur ajoutée, soit la richesse créée par cette activité. Augmentée de l'ensemble des subventions nettes des impôts au titre de son exercice, elle est appelée **valeur ajoutée brute au coût des facteurs**. Celle-ci peut aussi être exprimée nette de la dépréciation du capital. Ce résultat est alors appelé **revenu des facteurs de la branche agricole**, au sens où il vient rémunérer le travail et le capital mobilisés par cette activité économique. **Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur**.

Ce compte **prévisionnel** de l'agriculture pour 2019 a été établi sur la base de données et d'informations disponibles au 15 novembre 2019.

Ce rapport et la rétrospective 1959-2019 des comptes sont disponibles sur le site :
https://www.insee.fr/fr/statistiques/3288072?sommaire=3288090

Faits marquants pour l'agriculture en 2019

En 2019, la valeur de la **production de la branche agricole** hors subventions sur les produits baisse (- 2,0 %) après deux années de croissance dynamique (+ 3,8 % en 2017, + 5,7 % en 2018).

La valeur de la **production végétale** diminue de 4,8 %, du fait de la contraction des volumes et des prix. La production de vin se replie très nettement en volume (- 13,7 %) en 2019, après son fort rebond en volume l'année précédente (+ 28,7 %). La production de céréales rebondit fortement (+ 13,6 % en volume après - 8,4 %) tandis que leur prix baisse (- 11,4 %, après + 13,2 % en 2018). Le prix des oléagineux rebondit (+ 5 % après - 1,0 %) et celui des autres productions évolue peu.

En revanche, la valeur de la **production animale** augmente (+ 2,4 % après - 0,9 %), sous l'effet de la hausse des prix qui compense le repli modéré des volumes. L'augmentation des prix est essentiellement due aux porcins : leur prix se redresse fortement de 18,1 % après s'être replié en 2018 (- 11,9 %), du fait de la demande chinoise.

Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole augmentent modérément en valeur (+ 0,7 % après + 2,1 % en 2018) ; l'augmentation contenue des prix excède la baisse des volumes. Les prix des engrais et amendements accélèrent nettement (+ 9,4 % après + 0,2 %). Ceux de l'énergie et des lubrifiants baissent légèrement en 2019, après avoir augmenté en 2018 sous l'effet de la hausse des prix des carburants fossiles. La consommation d'engrais et d'amendements baisse fortement en volume (-15,3 %), ceux des autres intrants évoluant peu.

En 2019, la **valeur ajoutée brute** de la branche agricole diminue (- 5,6 %), du fait de la baisse de la production au prix de base - c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits - (- 1,9 %), et dans une moindre mesure de l'augmentation modérée des consommations intermédiaires.

En 2019, les **subventions d'exploitation** (hors subventions sur les produits) s'élèveraient à 7,9 milliards d'euros, en baisse de 62 millions par rapport à 2018 sous l'effet différé de la baisse du taux du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) entre 2017 et 2018.

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** baisserait de 4,9 % en 2019. Le volume de l'emploi agricole décroît tendanciellement, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif diminuerait de 4,5 %. En termes réels, elle se replierait de 5,9 %, après une hausse de 7,0 % en 2018.

Tableau 1 : De la production de la branche agricole à la valeur ajoutée

		Valeur (en milliards d'euros)	Évolution (en %)		
			Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	**(a)**	**74,9**	**-1,5**	**-0,5**	**-2,0**
Produits végétaux		**43,7**	**-2,0**	**-2,8**	**-4,8**
Céréales		10,2	+13,6	-11,4	+0,6
Oléagineux, protéagineux		2,0	-19,2	+4,1	-15,9
Autres plantes industrielles[1]		1,5	-1,9	-0,2	-2,1
Fourrages		5,0	-4,1	-0,5	-4,6
Légumes, pommes de terre, plantes et fleurs		9,6	+2,2	-0,3	+1,9
Fruits		3,2	+5,5	+0,8	+6,3
Vins		12,4	-13,7	-0,0	-13,7
Produits animaux		**26,3**	**-0,9**	**+3,3**	**+2,4**
Bétail (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés)		11,0	-0,9	+3,8	+2,9
Volailles, œufs		4,7	-3,2	+1,9	-1,3
Lait et autres produits de l'élevage		10,5	+0,1	+3,5	+3,5
Services[2]		**4,9**	+0,0	+1,5	+1,5
Subventions sur les produits	**(b)**	**1,1**	+0,4	-0,0	+0,3
Production au prix de base[3]	**(c) = (a) + (b)**	**76,0**	**-1,5**	**-0,4**	**-1,9**
Consommations intermédiaires, dont :	**(d)**	**44,8**	**-1,5**	**+2,2**	**+0,7**
achats		*37,9*	*-1,8*	*+1,8*	*+0,0*
Valeur ajoutée brute	**(e) = (c) - (d)**	**31,2**	**-1,6**	**-4,0**	**-5,6**

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

La production de la branche agricole

1 La production hors subventions

Tableau 2 : La production de la branche agricole hors subventions

	Valeur 2019, en milliards d'euros	**Évolution** en %		
		Volume	**Prix**	**Valeur**
Production hors subventions	***74,9***	**– 1,5**	**– 0,5**	**– 2,0**
dont : productions végétales	*43,7*	– 2,0	– 2,8	– 4,8
productions animales	*26,3*	– 0,9	+ 3,3	+ 2,4

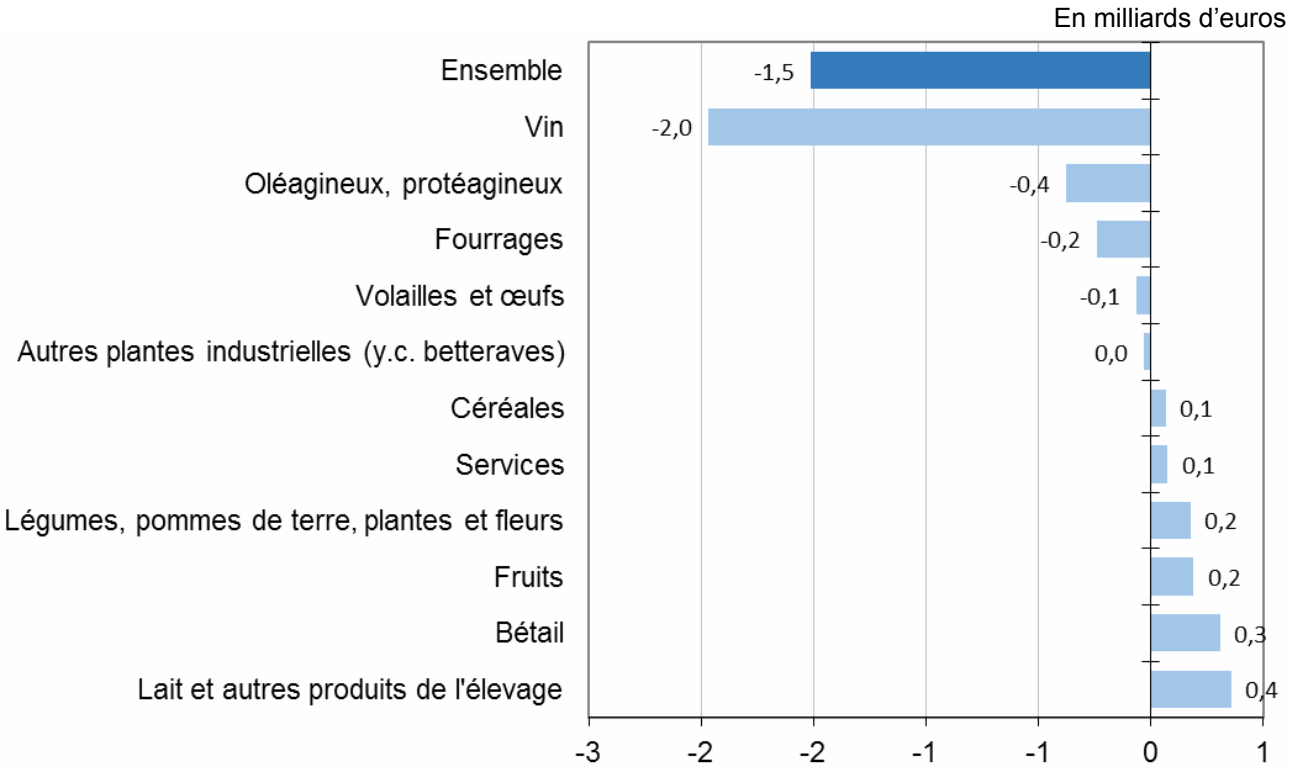
Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

Le ***volume*** de la production agricole se replie en 2019 (- 1,5 %). Les productions végétales baissent à nouveau en volume. Cette évolution s'explique en grande partie par le repli de la production de vin après la récolte exceptionnelle de l'année précédente. Les productions animales décroissent légèrement du fait de celle du bétail.

Globalement, le ***prix*** hors subventions fléchit un peu. Il baisse à nouveau pour les productions végétales, pénalisé par le recul des céréales. En revanche, celui des productions animales se redresse nettement, notamment grâce au fort rebond du prix des porcins.

Au total, la ***valeur*** de la production hors subventions recule (- 2,0 %) après deux années de hausse dynamique (+ 5,7 % en 2018, + 3,8 % en 2017).

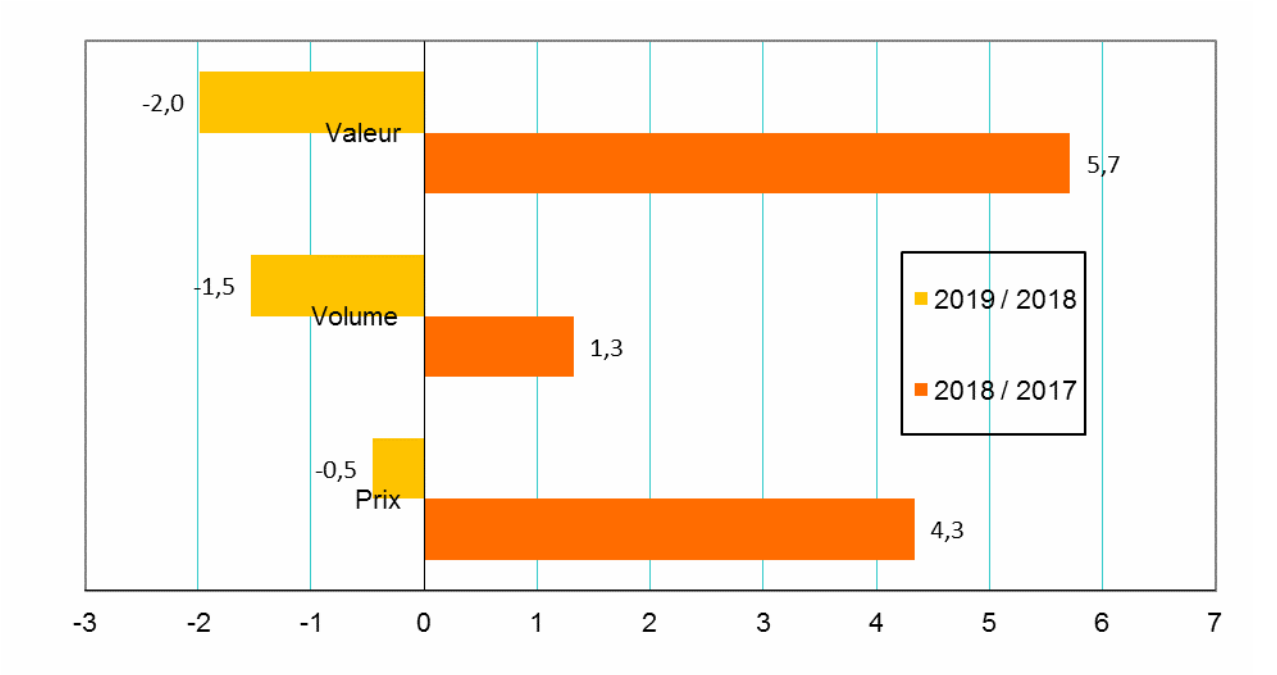
Graphique 1 : Variation de la production agricole hors subventions 2019/2018



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

Graphique 2 : Évolution de la production agricole hors subventions en 2018 et 2019

En %

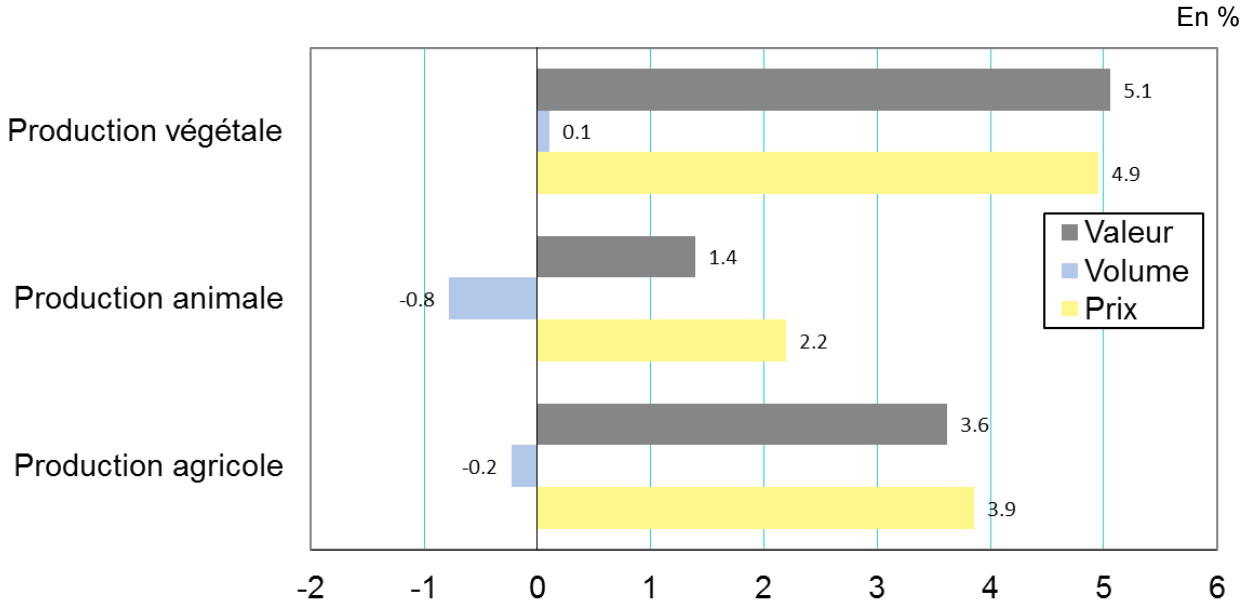


Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

Lecture : en 2019, la valeur de la production agricole hors subventions baisse de 2 % par rapport à 2018.

Graphique 3 : Évolution de la production hors subventions entre 2017 et 2019, en valeur, en volume et en prix

En %



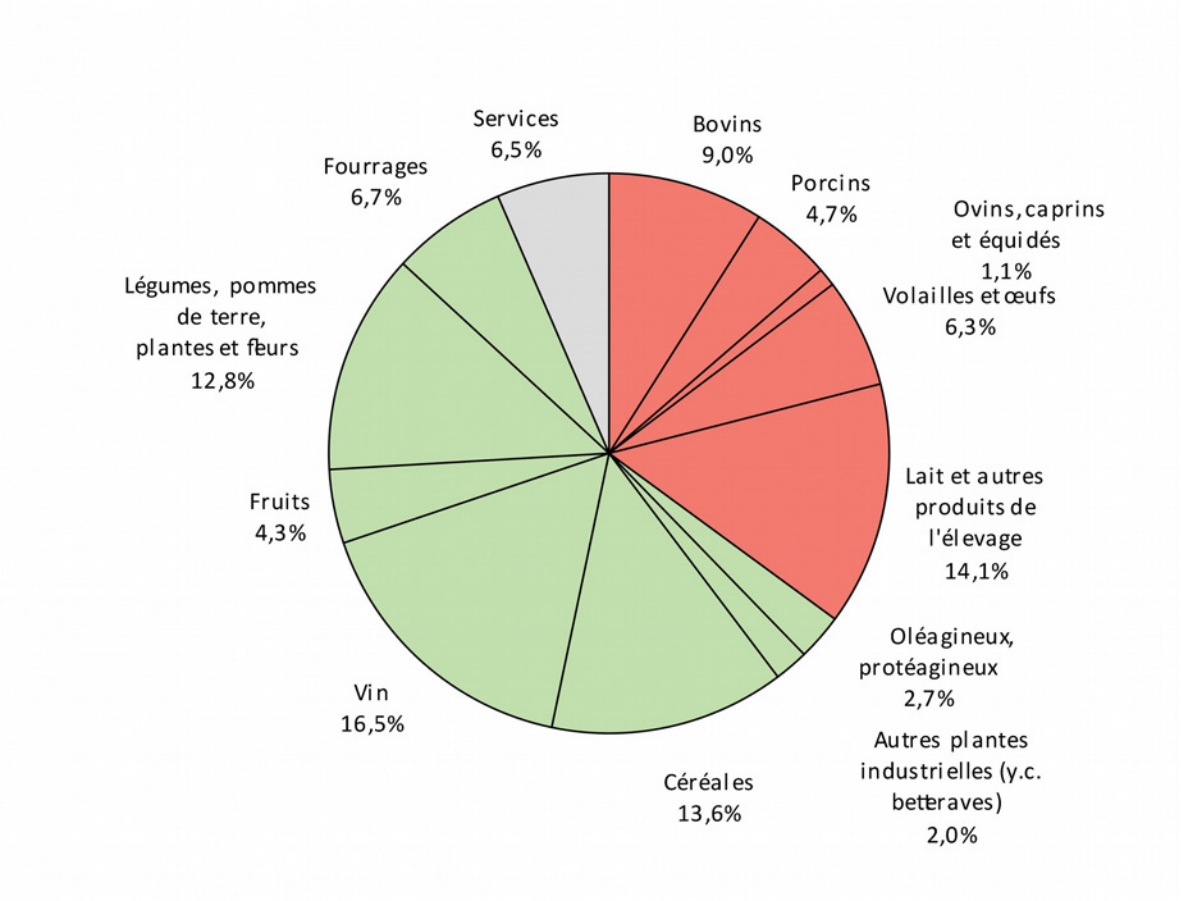
Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

Tableau 3 : Part des différents produits dans la valeur de la production agricole de 2017 à 2019 (hors subventions, en %)

	2017	2018	2019
Céréales	13,5	13,2	13,6
Oléagineux, protéagineux	3,7	3,1	2,7
Autres plantes industrielles (y.c. betteraves)	2,4	2,0	2,0
Fourrages	7,2	6,8	6,7
Légumes, pommes de terre, plantes et fleurs	11,4	12,3	12,8
Fruits	4,1	3,9	4,3
Vin	15,3	18,8	16,5
Bovins	9,7	9,1	9,0
Porcins	4,5	3,8	4,7
Ovins, caprins et équidés	1,1	1,0	1,1
Volailles et œufs	6,6	6,3	6,3
Lait et autres produits de l'élevage	13,9	13,3	14,1
Services	6,5	6,3	6,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

Graphique 4 : Part des différents produits dans la valeur de la production agricole en 2019 (hors subventions)



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

2 Détails par produits

2.1 Les céréales

Tableau 4 : Production hors subventions des céréales en 2019 (évolution en %)

			Volume	Prix	Valeur
Ensemble			**+ 13,6**	**– 11,4**	**+ 0,6**
dont :	Blé tendre	(55,8 %)*	+ 16,0	– 13,5	**+ 0,3**
	Maïs	(19,8 %)*	+ 0,5	– 5,4	– 4,9
	Orge	(18,3 %)*	+ 23,0	– 14,6	+ 5,0

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de céréales de 2018.

En 2019, la valeur de la production de **céréales** augmente pour la troisième année consécutive (+ 0,6 %), en net ralentissement cependant par rapport à l'année précédente (+ 3,7 %), sous l'effet du rebond des volumes (+ 13,6 %), tandis que les prix chutent (- 11,4 %).

En volume, la production de **l'ensemble des céréales** se redresse nettement (+ 13,6 %). Elle croît de 16,0 % pour le **blé tendre**. La récolte d'**orge** augmente de 23,0 %, grâce à l'augmentation des surfaces et des rendements. En revanche le **maïs** est quasi stable en volume (+ 0,5 %), l'augmentation des surfaces compensant la baisse des rendements causée par la sécheresse.

Le **prix** de la production baisse fortement (- 11,4 % après + 13,2 % en 2018). En 2019, la récolte mondiale de **blé tendre** serait abondante et pèserait sur les prix nationaux qui se replieraient (- 13,5 %). Cependant, la demande adressée à la France devrait être dynamique du fait d'une part des incertitudes concernant les semis aux États-Unis, et d'autre part des exportations déjà importantes de la Russie et de l'Ukraine. Les prix du **maïs** fléchissent nettement (- 5,4 %) en lien avec les cours mondiaux : l'épidémie de peste porcine africaine en Asie affecte le niveau de la demande en réduisant les besoins en alimentation animale. La baisse des prix de **l'orge** (- 14,6 %) est liée à l'évolution des cours mondiaux, du fait d'une offre mondiale accrue alors que la demande chinoise diminue.

2.2 Les plantes industrielles[1]

Tableau 5 : Production hors subventions de plantes industrielles en 2019 (évolution en %)

			Volume	Prix	Valeur
Ensemble			**– 12,5**	**+ 2,3**	**– 10,6**
dont :	Oléagineux	(57,5 %)*	– 21,7	+ 5,0	– 17,8
	Protéagineux	(3,8 %)*	+ 18,1	– 4,6	+ 12,7
	Betteraves industrielles	(19,5 %)*	– 6,9	0,0	– 6,9

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de plantes industrielles de 2018.

La valeur de la production d'**oléagineux** continue à nettement décroître en 2019 (– 17,8 % après – 10,9 % en 2018) du fait du recul des volumes (– 21,7 %) que le rebond des prix ne compense pas (+ 5,0 %). La récolte de **colza** baisse en volume (– 29,0 %) pour la deuxième année consécutive, pénalisée par la baisse des surfaces suite à des semis difficiles. En revanche, la récolte de **tournesol** rebondit (+ 4,9 %), grâce à l'accroissement des surfaces.

La valeur de la production **de betteraves industrielles** recule pour la deuxième année consécutive (– 6,9 % après – 24,3 % en 2018). Les volumes baissent de nouveau (– 6,9 % après – 11,0 %) en lien avec le recul des surfaces. Les prix sont stables après deux années de baisse (0,0 % après – 15,0 % en 2018 et – 3,7 % en 2017).

La valeur de la production de **protéagineux** se redresse nettement (+ 12,7 % après – 22,7 % en 2018) sous l'effet de la forte hausse des volumes (+ 18,1 %) du fait de l'augmentation conjointe des surfaces et des rendements. En revanche, le prix des protéagineux recule après avoir augmenté en 2018 (- 4,6 %, après + 2,1 %).

1 Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les « autres plantes industrielles » ; ce dernier poste regroupe notamment les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

2.3 Les fruits et légumes

Tableau 6 : Production hors subventions de fruits et de légumes en 2019 (évolution en %)

			Volume	Prix	Valeur
Ensemble			**+ 3,9**	**– 0,1**	**+ 3,8**
dont :	Fruits	(31,4 %)*	+ 5,5	+ 0,8	+ 6,3
	Légumes	(32,2 %)*	– 1,2	+ 5,1	+ 3,8
	Pommes de terre	(36,4 %)*	+ 7,0	– 5,0	+ 1,7

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de fruits et légumes de 2018.

La valeur de la production de **fruits** augmente en 2019 du fait du net accroissement des volumes (+ 5,5 %) alors que les prix croissent modérément (+ 0,8 %). La hausse de la production en volume concerne les **abricots** (+ 28,9 %), les **fraises** (+ 14,4 %) et les **cerises** (+ 10,9 %). Ces espèces ont en effet bénéficié d'une floraison abondante, grâce à des conditions météorologiques favorables lors du printemps. En revanche, la production de **melons** recule en volume (- 9,1 %). Dans leur ensemble, les prix des fruits augmentent un peu, la hausse de celui des **pommes** (+ 7,7 %) et des **cerises** (+ 18,2 %) qui ont bénéficié d'une demande soutenue étant pratiquement compensée par la baisse des prix des abricots (- 11,3 %) et des **prunes** (- 15,9 %).

La valeur de la production de **légumes** continue d'augmenter (+ 3,8 %) du fait de la hausse des prix (+ 5,1 %) malgré la baisse des volumes (- 1,2 %). Les canicules estivales ont affecté les récoltes de **salades** et de **choux-fleurs.** Les plus fortes hausses de prix sont enregistrées pour les **tomates** et les **courgettes** alors que les prix des **carottes** diminuent.

La valeur de la production de **pommes de terre** continue de croître (+ 1,7 %), à un rythme ralenti cependant (+ 39,8 % en 2018). Les volumes rebondissent (+ 7,0 %, après – 8,6 % en 2018) du fait de l'augmentation des surfaces et des rendements. Les prix baissent en 2019 (- 5 %) après la nette augmentation en 2018 (+ 52,9 %), soutenus cependant par la demande de l'industrie agroalimentaire.

2.4 Les vins

Tableau 7 : Production hors subventions de vin en 2019 (évolution en %)

		Volume	Prix	Valeur
Ensemble	**(100 %)***	**– 13,7**	**0,0**	**– 13,7**
Vins d'appellation d'origine	**(78,6 %)**	**– 13,1**	**– 0,8**	**– 13,8**
vins de champagne**	(21,7 %)	– 13,7	+ 2,5	– 11,6
autres vins d'appellation	(56,9 %)	– 12,9	– 2,0	– 14,6
Autres vins	**(20,1 %)**	**– 16,0**	**+ 2,9**	**– 13,6**
vins pour eaux de vie AOC	(10,3 %)	– 20,1	+ 4,1	– 16,8
autres vins de distillation	(0,2 %)	– 20,0	0,0	– 20,0
vins de table et de pays	(10,9 %)	– 12,1	+ 2,0	– 10,3

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de vins de 2018.

** Vin calme et champagne produits par les récoltants manipulants (activité secondaire).

En 2019, la **valeur** de la production de vin se replie fortement (- 13,7 % après + 28,7 %), du fait du recul des volumes (- 13,7 %). En revanche les prix sont stables.

Le **volume** global de la production décroît fortement après les récoltes exceptionnelles de 2018. Cette baisse touche tous les types de vin. Les conditions climatiques défavorables et le déficit d'eau des sols ont conduit à une récolte parmi les plus faibles de ces cinq dernières années.

Les **prix** de la production de vin sont stables du fait de disponibilités consécutives à la récolte abondante de l'année précédente. Les vins pour eaux de vie AOC bénéficient de la demande asiatique.

2.5 Le bétail

Tableau 8 : Production hors subventions de bétail en 2019 (évolution en %)

			Volume	Prix	Valeur
Ensemble			**– 0,9**	**+ 3,8**	**+ 2,9**
dont :	Gros bovins	(53,8 %)*	– 2,1	– 0,3	– 2,4
	Veaux	(11,4 %)*	– 1,3	– 8,0	– 9,2
	Porcins	(27,3 %)*	+ 1,2	+ 18,1	+ 19,5
	Ovins et caprins	(6,9 %)*	+ 0,8	– 2,6	– 1,8

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de bétail de 2018. Outre les animaux mentionnés, le bétail comprend aussi les équidés.

La valeur de la production de **bétail** rebondit en 2019 (+ 2,9 %). Les volumes baissent légèrement (- 0,9 %) mais les prix sont à nouveau en hausse (+ 3,8 %), tirés par les porcins.

La production de **gros bovins** diminue en valeur pour la quatrième année consécutive (- 2,4 %). Les volumes diminuent (- 2,1 %), les prix varient à peine (- 0,3 %).

La valeur de la production de **veaux** (- 9,2 %) diminue en raison du repli des prix (- 8,0 %) et dans une moindre mesure, de celui des volumes (- 1,3 %).

La production de **porcins** rebondit vivement en valeur (+ 19,5 %) sous l'effet principalement des prix (+ 18,1 %) bénéficiant de la conjoncture mondiale. En effet, l'épizootie de peste porcine africaine (PPA) qui sévit en Asie a provoqué une pénurie de viande de porc en Chine. La demande chinoise devient à nouveau dynamique après s'être contractée les deux années précédentes. Les volumes continuent d'augmenter légèrement (+ 1,2 % après + 1,1 %).

La production d'**ovins et de caprins** fléchit (- 1,8 %) en valeur. Les volumes augmentent à peine (+ 0,8 %) alors que les prix reculent (- 2,6 %).

2.6 Les produits avicoles

Tableau 9 : Production hors subventions de produits avicoles en 2019 (évolution en %)

			Volume	Prix	Valeur
Ensemble			**– 3,2**	**+ 1,9**	**– 1,3**
dont :	Volailles	(68,2 %)*	– 2,2	+ 3,5	+ 1,2
	Œufs	(31,8 %)*	– 5,3	– 1,6	– 6,8

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de produits avicoles de 2018.

La production de **volailles** ralentit en valeur (+ 1,2 % après + 3,8 %). Le volume diminue (- 2,2 %) du fait du recul des exportations. En revanche, le prix se redresse (+ 3,5 %).

La production d'**œufs** continue de baisser en valeur (- 6,8 %). Les volumes se replient de nouveau (- 5,3 %), de même que les prix (- 1,6 %).

2.7 Les autres produits animaux

Tableau 10 : Production hors subventions d'autres produits animaux en 2019 (évolution en %)

	Volume	Prix	Valeur
Ensemble	**+ 0,1**	**+ 3,5**	**+ 3,5**
dont :			
Lait et produits laitiers** (93,4 %)*	– 0,7	+ 4,2	+ 3,5

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

* Part de chaque produit dans la valeur de la production d'autres produits animaux de 2018.
** Produits laitiers transformés par les exploitations.

La production **des autres produits animaux** croît (+ 3,5 %) de nouveau sous l'effet des prix. Le volume d**u lait et des produits laitiers** baisse légèrement (- 0,7 %) alors que les prix accélèrent (+ 4,2 %). Ils sont soutenus par une demande mondiale toujours dynamique où l'Europe profite de tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine.

3 Les subventions sur les produits

En 2019, le montant des subventions sur les produits est en légère hausse (+ 0,3 %) à 1,1 milliard d'euros.

Tableau 11 : Subventions sur les produits*, en millions d'euros

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019**
Subventions sur les produits végétaux	354,3	311,6	276,1	295,7	324,4	307,3	290,8	286,7	296,3
Subventions sur les produits animaux	787,3	757,2	776,5	793,7	870,5	870,3	868,7	828,6	822,8
Total	**1 141,6**	**1 068,8**	**1 052,6**	**1 089,4**	**1 194,9**	**1 177,6**	**1 159,5**	**1 115,3**	**1 119,1**

Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Offices agricoles

* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

** Estimation

4 La production de la branche agricole au prix de base

Tableau 12 : La production de la branche agricole au prix de base

	***Valeur 2019**, en milliards d'euros*	**Évolution** en %		
		Volume	**Prix**	**Valeur**
Production hors subventions	*74,9*	**– 1,5**	**– 0,5**	**– 2,0**
Subventions sur les produits*	*1,1*	+ 0,4	0,0	+ 0,3
Production au prix de base**	***76,0***	**– 1,5**	**– 0,4**	**– 1,9**

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

* Par convention, l'indice de volume d'une subvention est égal à celui de la production concernée, au niveau le plus fin possible de la nomenclature de produits. Dans le partage volume-prix des subventions, **l'indice de prix est donc déduit et ne correspond pas à l'évolution des barèmes (exprimés en €/ha ou en €/tête de bétail).**

**Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse.

En valeur comme en volume, l'évolution de la **production au prix de base** reste très proche de celle de la production hors subventions, compte tenu du faible poids des subventions sur les produits.

La valeur ajoutée de la branche agricole

1 Les consommations intermédiaires

Tableau 13 : Les consommations intermédiaires

	Valeur 2019 en milliards d'euros	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
Consommations intermédiaires* : total	***44,8***	**– 1,5**	**+ 2,2**	**+ 0,7**
dont : aliments pour animaux intraconsommés	*6,9*	+ 0,6	+ 4,3	+ 4,9
aliments pour animaux achetés **	*8,0*	– 1,4	+ 3,5	+ 2,0
énergie et lubrifiants	*4,1*	– 0,3	– 0,7	– 1,0
engrais et amendements	*3,3*	– 15,3	+ 9,4	– 7,3
pesticides et produits agrochimiques	*3,0*	0,0	– 3,0	– 3,0
dépenses vétérinaires	*1,4*	0,0	+ 2,4	+ 2,4
Sous-total, hors aliments intraconsommés	*37,9*	– 1,8	+ 1,8	0,0

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

* Y compris les services bancaires non facturés ou services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

** Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves…), hors produits agricoles intraconsommés, tels les fourrages.

En 2019 les **consommations intermédiaires** de la branche agricole progresseraient légèrement de 0,7 % en valeur. Les volumes baissent pour la cinquième année consécutive mais la hausse des prix se poursuit (+ 2,2 %). La baisse des volumes est principalement due à la très nette diminution de la consommation d'engrais et d'amendements. L'augmentation du prix des achats s'explique principalement par la hausse des prix des engrais et amendements, ainsi que des aliments pour animaux achetés.

Les achats d'**aliments pour animaux** augmentent (+ 2,0 % en valeur) malgré la baisse des volumes de 1,4 %. Le recours aux aliments intraconsommés, produits directement dans les exploitations agricoles, rebondit légèrement en volume (+ 0,6 % après - 8,2 % en 2018). Les achats d'aliments composés pour l'allaitement (- 0,2 %), pour bovins (- 2,4 %), ovins (- 3,6 %), porcs (- 0,9 %), volailles (- 1,8 %) et lapins (- 7,2 %) diminuent, tandis que les consommations d'autres aliments composés pour animaux augmentent (+ 7,9 %). Les achats de tourteaux baissent également de 1,2 % en volume. Les aliments pour animaux s'achètent dans l'ensemble à un prix plus élevé (+ 3,5 %) qu'en 2018, exceptés les tourteaux (- 3,9 %).

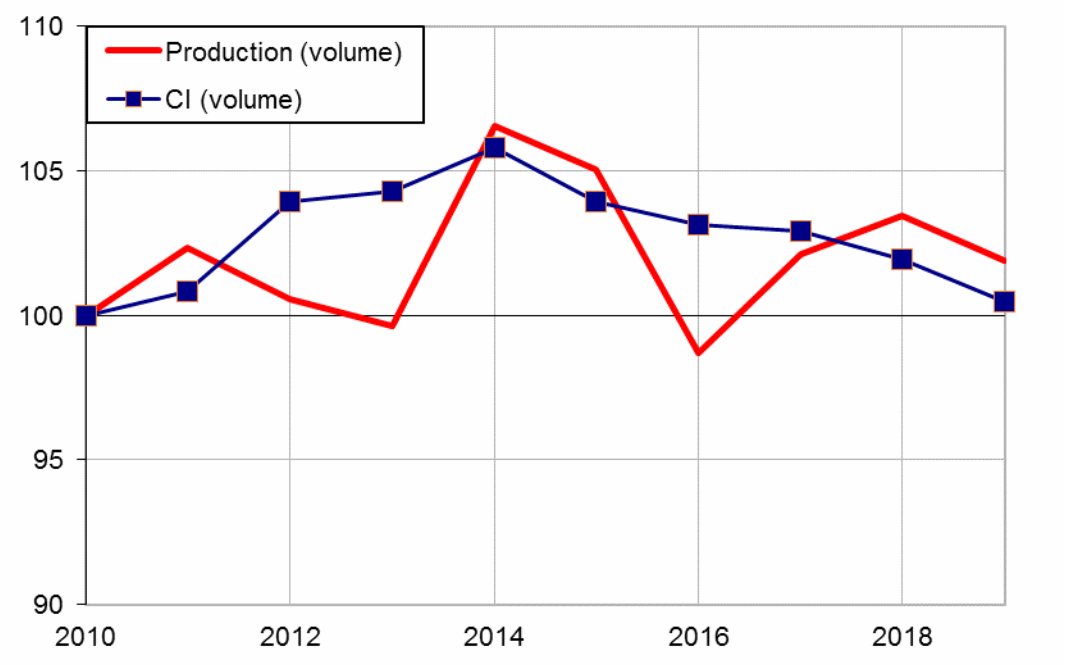
Concernant les **dépenses vétérinaires**, les prix augmentent de 2,4 % en 2019.

Du fait de la nette baisse en volume (- 15,3 %), les dépenses en **engrais et amendements** diminuent en valeur de 7,3 % malgré la hausse des prix (+ 9,4 %). Les mauvaises récoltes de l'année précédente et donc la moindre sollicitation des sols sont à l'origine d'une baisse des recours aux apports (- 15,3 % en volume). En particulier, les engrais composés reculent en volume de 15,4 % et les engrais simples azotés de 18,0 %. En revanche les prix de toutes les catégories d'engrais se redressent.

Les prix des **pesticides et produits agrochimiques** baissent globalement de 3,0 %. Les volumes consommés sont stables.

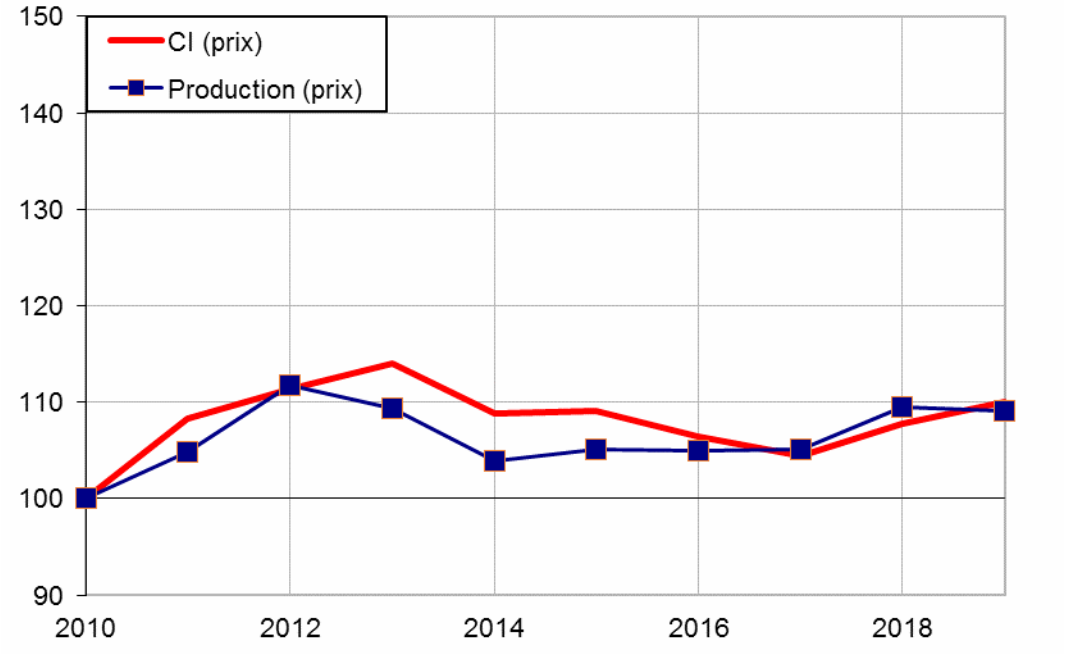
La **facture énergétique** se réduit modérément en 2019 (- 1,0 % après + 12,8 % en 2018), notamment du fait d'une baisse des prix (- 0,7 %, après + 13,2 %). Le prix du gazole non routier baisse de 2,5 %, celui du gaz naturel de 6,5 % et celui des lubrifiants de 1,0 %. En revanche, le prix de l'électricité croît de 3,9 % tandis que ceux du GPL (+ 0,3 %) et du gazole routier (+ 0,0 %) sont stables ou quasiment.

Graphique 5 : Évolution de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires (CI), en volume, base 100 en 2010



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

Graphique 6 : Évolution des prix de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires (CI), base 100 en 2010



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

2 La valeur ajoutée brute de la branche agricole

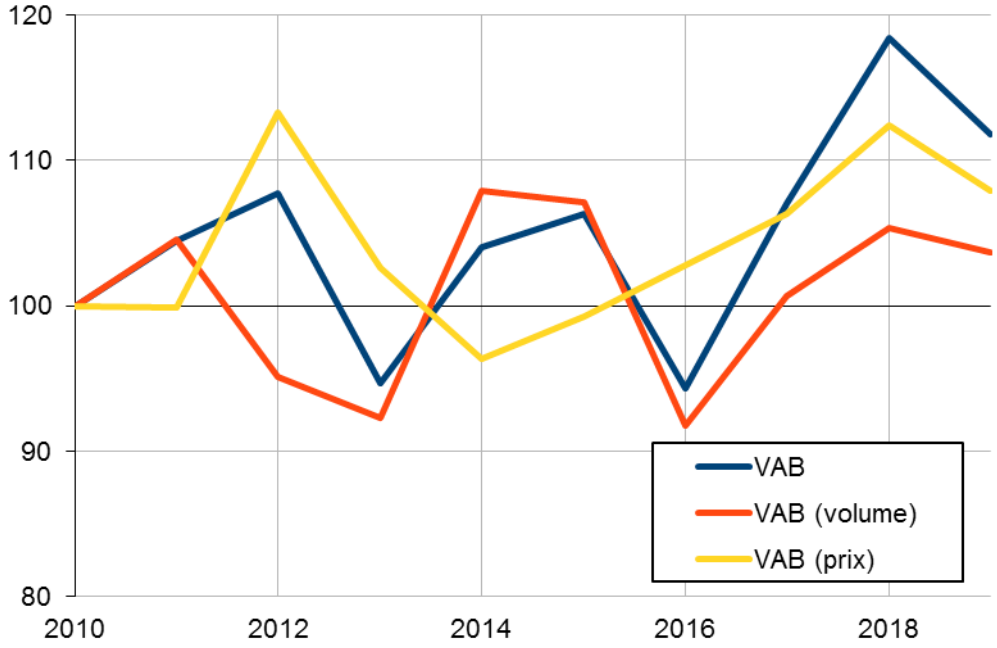
Tableau 14 : La valeur ajoutée brute de la branche agricole

	***Valeur** 2019 en milliards d'euros*	**Évolution** en %		
		Volume	**Prix**	**Valeur**
Production au prix de base	***76,0***	**– 1,5**	**– 0,4**	**– 1,9**
Consommations intermédiaires	*44,8*	– 1,5	+ 2,2	+ 0,7
Valeur ajoutée brute	***31,2***	**– 1,6**	**– 4,0**	**– 5,6**

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

En 2019 la **valeur ajoutée brute** se replie (- 5,6 %), sous l'effet de la baisse de la production au prix de base -c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits et déduction faite des impôts sur les produits (- 1,9 %) et de la légère hausse des consommations intermédiaires (+ 0,7 %). La production au prix de base et les consommations intermédiaires baissent en volume au même rythme (- 1,5 %) ; les prix des consommations intermédiaires augmentent (+ 2,2 %) tandis que ceux de la production au prix de base fléchissent (- 0,4 %).

Graphique 7 : Évolution de la valeur ajoutée brute (VAB) de la branche agricole, base 100 en 2010



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

3 Les subventions d'exploitation

En 2019, les subventions d'exploitation en France métropolitaine devraient s'établir autour de 7,9 milliards d'euros, en baisse de 0,8 % sur un an, soit environ 61 millions d'euros, sous l'effet différé de la réduction du taux du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) entre 2017 et 2018, de 7 % à 6 %. Le dispositif a été modifié au 1er janvier 2019. Précédemment, le CICE bénéficiait à l'ensemble des sociétés employant un ou plusieurs salariés et portait sur l'ensemble des rémunérations d'une année civile dans la limite de 2,5 fois le SMIC. En 2018, le taux du CICE a été abaissé à 6 %. Le nouveau dispositif applicable au 1er janvier 2019 transforme le CICE en un allègement de charges, à effet immédiat. En conséquence, parallèlement au CICE ancien dispositif comptabilisé comme subventions d'exploitation pour 2019, les cotisations sociales à la charge des employeurs ont été réduites pour tenir compte de l'application du nouveau dispositif.

Tableau 15 : Les subventions d'exploitation* de la branche agriculture, en millions d'euros

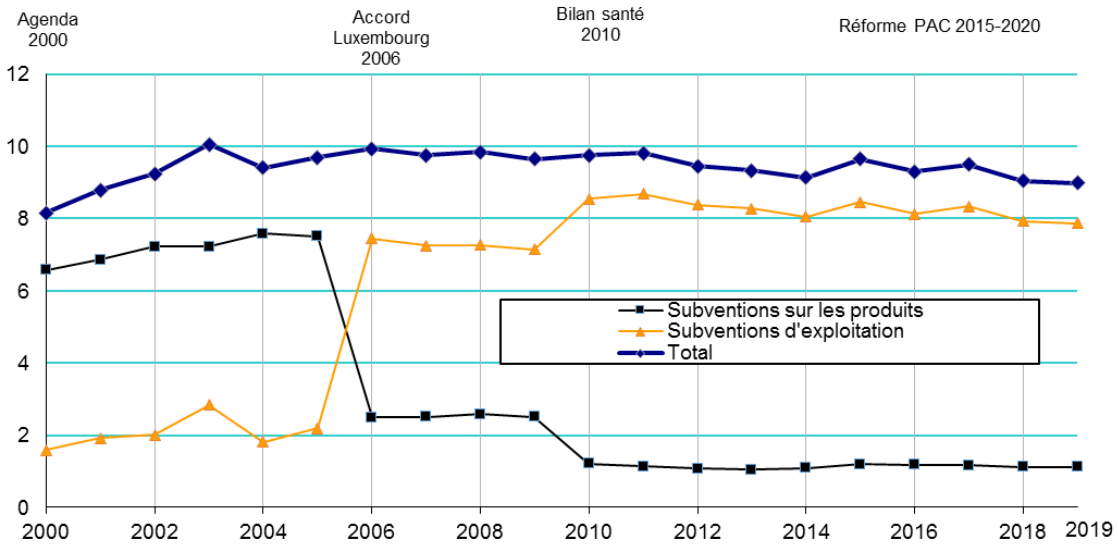
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Paiement unique – Aides découplées du 1er pilier**	6 966,6	6 288,5	6 074,3	5 996,6	5 978,1	5 723,5	5 653,8
dont paiement de base	6 781,6	6 200,0	3 523,0	3 118,4	3 094,1	2 941,4	2 898,6
paiement vert			2 141,0	2 112,3	2 123,1	2 016,2	2 000,0
paiement redistributif	185,0	88,5	364,0	717,7	710,3	684,5	674,8
paiement jeunes agriculteurs			46,3	48,2	50,5	81,4	80,4
Indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN)	532,8	609,6	903,8	974,7	995,5	1 004,9	1 032,4
Prime herbagère agri-environnementale (PHAE), PMSEE	224,3	208,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres aides agri-environnementales, CTE, CAD	274,0	320,7	270,0	307,0	428,7	345,8	340,0
Aides aux éleveurs	47,2	50,7	246,6	237,3	201,4	125,5	125,4
Aides aux producteurs de fruits et légumes	1,0	4,4	6,0	2,9	2,9	3,0	3,0
Aides aux viticulteurs	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Agriculteurs en difficulté	1,9	1,7	1,7	1,6	1,6	1,0	1,0
Indemnités au titre des calamités agricoles	34,3	48,6	178,8	43,5	119,0	44,8	80,0
Indemnités pour dégâts de gibier	30,0	22,8	25,9	25,9	25,9	25,9	25,9
Autres subventions d'exploitation	107,3	121,7	128,0	130,7	150,7	144,0	155,3
Prises en charge d'intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bonifications d'intérêt	29,9	123,3	263,3	21,5	20,7	52,5	52,5
CICE		220,0	334,2	349,0	353,0	419,4	359,5
Total métropole	8 249,4	8 020,0	8 432,5	8 090,8	8 277,5	7 890,2	7 828,8
Subventions dans les DOM	24,3	25,5	25,5	29,5	58,2	33,6	33,6
Total	8 273,7	8 045,5	8 458,0	8 120,2	8 335,7	7 923,8	7 862,4

Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP), ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Offices agricoles.

* Les montants sont enregistrés selon la règle des droits et obligations (montants dus), ce qui peut occasionner des différences avec les concours publics (montants versés)

** À partir de 2015, les paiements uniques de la PAC ont été remplacés par un paiement de base (2899 millions d'euros en 2019), un paiement vert adossé au paiement de base conditionné au respect de pratiques environnementales (2000 millions d'euros) un paiement redistributif (675 millions d'euros) qui sur prime forfaitairement les 52 premiers hectares de chaque exploitation et un paiement en faveur des jeunes agriculteurs (80 millions d'euros)

Graphique 8 : Subventions à l'agriculture, en milliards d'euros



Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP), ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Offices agricoles.

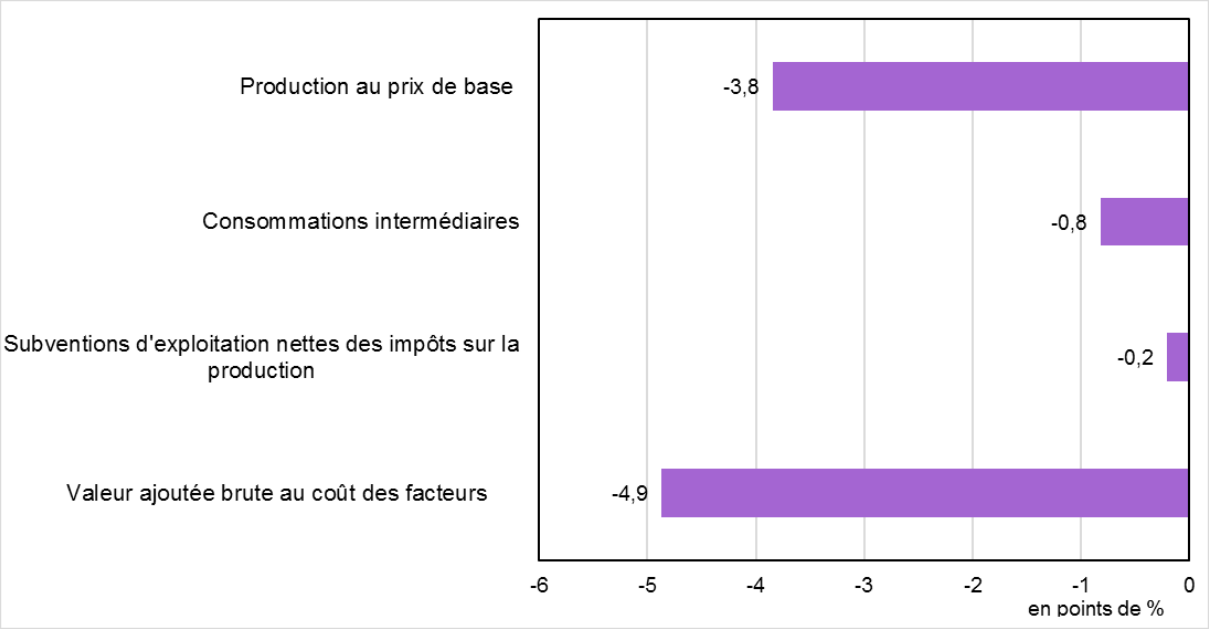
4 Les impôts sur la production

Les **autres impôts sur la production** augmentent de 1,2 % en 2019 (cf tableau A6 Annexes). Les **impôts fonciers** sont prévus en hausse (+ 2,9 %). Depuis 2018, la revalorisation des bases d'imposition des taxes foncières suit l'évolution de l'année précédente (de novembre à novembre) de l'indice des prix à la consommation des ménages harmonisé, ce qui conduit à une hausse forfaitaire de 2,2 % des bases d'imposition.

5 La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole

En 2019, la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** (VABCF) baisserait de 4,9 %[2] en valeur, après une hausse de 7,6 % en 2018.

Graphique 9 : Contributions des différents postes à la baisse de la VABCF



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

Note : Les contributions affichées sur le graphique ne somment pas exactement au pourcentage de la baisse de la VABCF en raison des arrondis.

Compte tenu d'une réduction de 0,4 % de l'emploi agricole total, la VABCF par actif décroîtrait de 4,5 %. La valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels diminuerait de 5,9 % en 2019, après une hausse de 7,0 % en 2018.

2 La valeur ajoutée brute au coût des facteurs se déduit de la valeur ajoutée brute en ajoutant les subventions d'exploitation et retranchant les autres impôts sur la production.

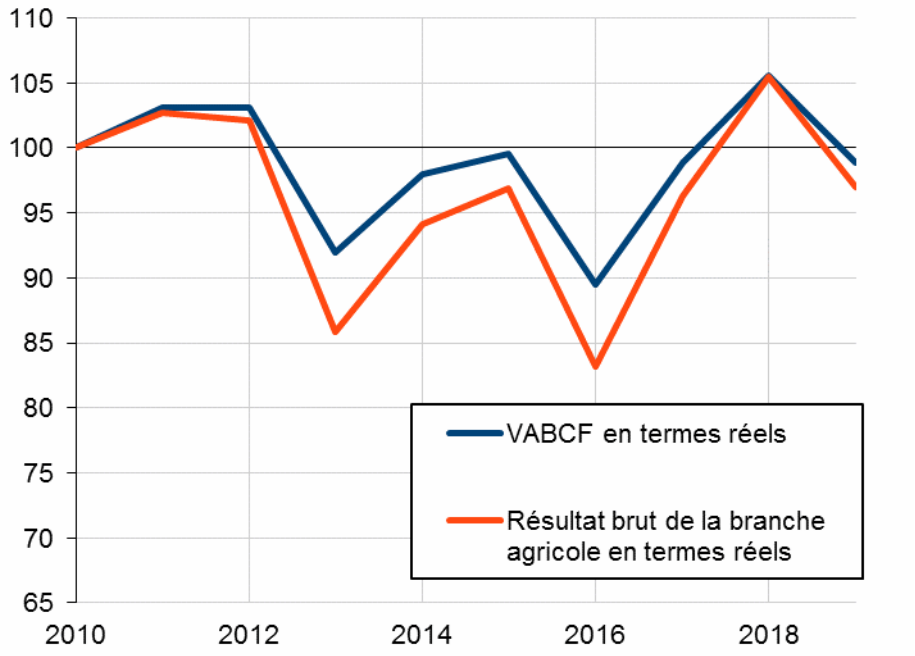
Les résultats de la branche agricole

1 Le résultat brut de la branche agricole

En valeur, le **résultat brut de la branche agricole** baisserait de 6,6 % en 2019. En termes réels, il se contracterait de 8,0 % après la nette augmentation de l'année précédente (+ 9,4 %).
L'emploi non salarié poursuit sa baisse (- 1,5 %), conduisant à une évolution du **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié** de - 5,2 %. Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 1,5 %), le r**ésultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels** reculerait de 6,6 % en 2019.

Les salaires versés par les unités agricoles progresseraient de 3,0 % en 2019 sous l'effet de la hausse du taux de salaire horaire et de l'augmentation des effectifs salariés. Les cotisations sociales à la charge des employeurs diminueraient de presque 20 % du fait de la conversion du CICE en allègement de charges au 1er janvier 2019.
En 2019, alors que les encours moyens sont stables, les **intérêts dus** par la branche baissent de 5,3 % ; le taux d'intérêt apparent moyen[3], défini par le rapport des intérêts aux encours, baisse légèrement : 2 % en 2019 après 2,14 % en 2018, 2,41 % en 2017.
Les charges locatives nettes[4] augmentent de 2,5 **%** en 2019.

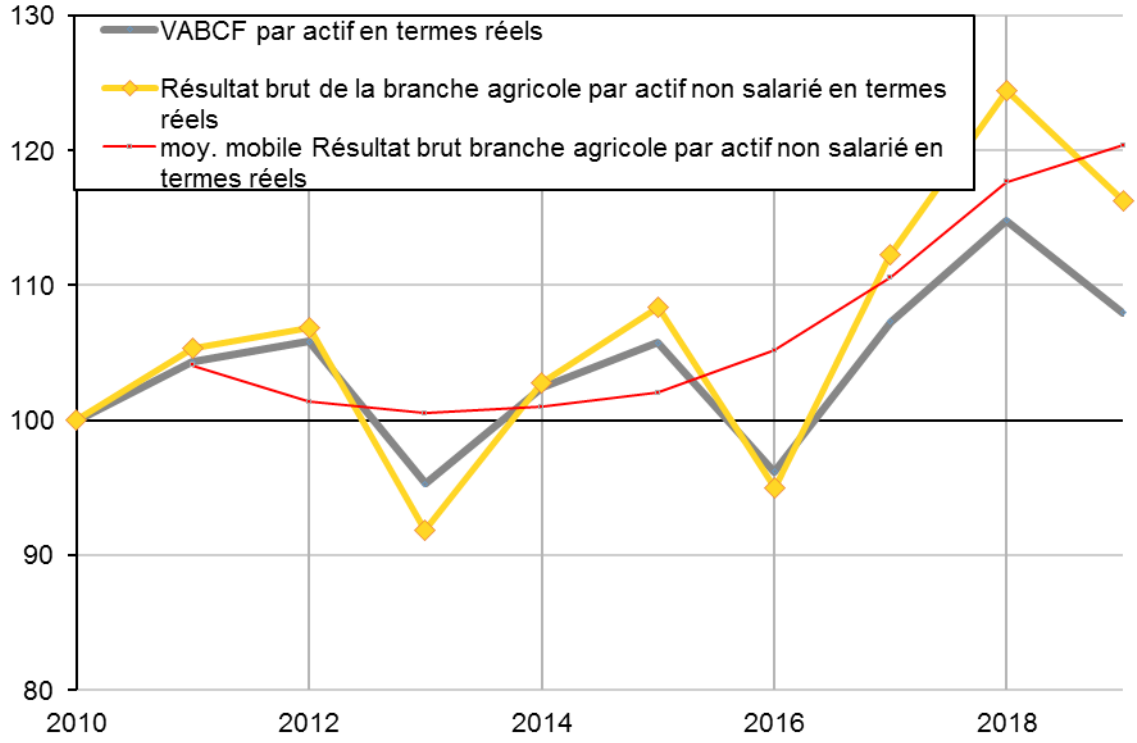
Graphique 10 : VABCF et résultat brut de la branche agricole en termes réels, base 100 en 2010



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

3 Le taux d'intérêt apparent moyen est fourni par le Crédit Agricole.
4 Elles correspondent aux charges locatives brutes versées aux propriétaires des terres dont on retranche les impôts fonciers sur les terres en fermage. Elles sont basées en partie sur les revenus des années précédentes.

Graphique 11 : VABCF par unité de travail agricole et résultat brut de la branche agricole par unité de travail agricole non salarié, en termes réels, base 100 en 2010



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

2 Le résultat net de la branche agricole

2.1 La consommation de capital fixe

Les agrégats comptables nets se déduisent des agrégats bruts en soustrayant la consommation de capital fixe (CCF). La consommation de capital fixe (CCF) mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement. L'estimation de ce poste est délicate, elle résulte d'une modélisation et se trouve de ce fait moins robuste que les données observées. La consommation de capital fixe évoluerait peu en 2019 (+ 0,3 %).

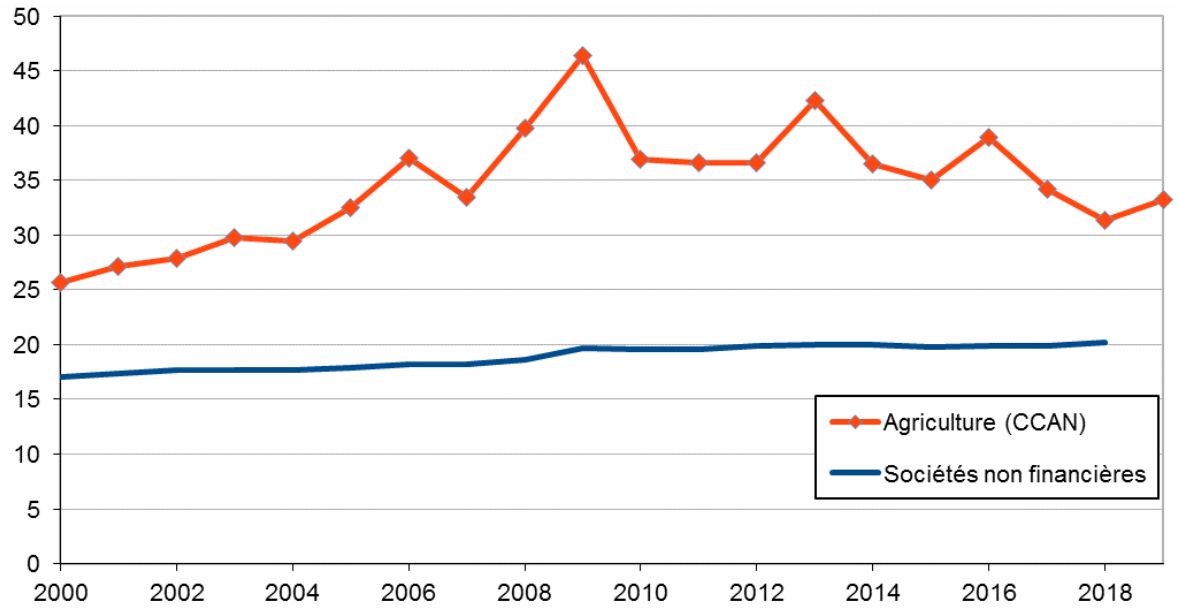
Tableau 16 : Consommation de capital fixe

En milliards d'euros

	Valeur 2018	**Valeur 2019**	***Évolution 2019/2018** (en %)*
Consommation de capital fixe	10,3	10,4	+ 0,3 %

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

Graphique 12 : Part de la consommation de capital fixe dans la valeur ajoutée brute, en %



Source : Insee, comptes nationaux base 2014, compte spécifique CCAN

La part de la consommation de capital fixe dans la valeur ajoutée est beaucoup plus importante dans l'agriculture que dans le reste de l'économie. De ce fait les évolutions annuelles sont fortement amplifiées par le passage des agrégats bruts aux agrégats nets et les révisions entre les différentes versions d'un même compte (prévisionnel, provisoire, semi-définitif et définitif). Comme les résultats de l'agriculture sont très volatils, **les indicateurs exprimés en net enregistrent des variations pouvant aller jusqu'à 20 % dans un sens comme dans l'autre**.

2.2 La valeur ajoutée nette au coût des facteurs et le résultat net de la branche agricole

Eurostat utilise la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par actif en termes réels, appelé **indicateur A**. En 2019, cet indicateur baisserait de 7,8 % pour la France.

Le résultat net se déduit du résultat brut en enlevant la consommation de capital fixe.

Tableau 17 : Prévisionnel 2019, évolutions des résultats en brut et en net, en termes réels

en %	Brut	Net
Valeur Ajoutée au Coût des Facteurs (VACF)	– 6,3	– 8,1
VACF par actif	– 5,9	– 7,8
Résultat de la branche agricole	– 8,0	– 11,9
Résultat de la branche agricole par actif non salarié	– 6,6	– 10,6

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

Annexes

COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2019

Tableau A1 - 2019 : Production hors subventions

En milliards d'euros

	Valeur 2018 (a)	Indice de volume (b)= 100x(c)/(a)	**Volume 2019 (c)**	Indice de prix (d)= 100x(e)/(c)	**Valeur 2019 (e)**	Indice de valeur (f)= 100x(e)/(a)
Blé dur	0,3	86,2	0,2	112,0	0,3	96,5
Blé tendre	5,6	116,0	6,5	86,5	5,7	100,3
Maïs	2,0	100,5	2,0	94,6	1,9	95,1
Orge	1,8	123,0	2,3	85,4	1,9	105,0
Autres céréales	0,3	120,4	0,4	97,6	0,4	117,5
CEREALES	**10,1**	113,6	**11,5**	88,6	**10,2**	100,6
Oléagineux	2,2	78,3	1,7	105,0	1,8	82,2
Protéagineux	0,1	118,1	0,2	95,4	0,2	112,7
Tabac	0,0	76,9	0,0	72,5	0,0	55,8
Betteraves industrielles	0,8	93,1	0,7	100,0	0,7	93,1
Autres plantes industrielles	0,7	103,9	0,8	100,2	0,8	104,1
PLANTES INDUSTRIELLES	**3,9**	87,5	**3,4**	102,3	**3,5**	89,4
Maïs fourrage	0,9	95,3	0,9	99,9	0,9	95,2
Autres fourrages	4,3	96,0	4,1	99,4	4,1	95,4
PLANTES FOURRAGERES	**5,2**	95,9	**5,0**	99,5	**5,0**	95,4
Légumes frais	3,1	98,8	3,0	105,1	3,2	103,8
Plantes et fleurs	2,8	100,0	2,8	100,0	2,8	100,0
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	**5,9**	99,4	**5,9**	102,6	**6,0**	102,0
POMMES DE TERRE	**3,5**	107,0	**3,7**	95,0	**3,5**	101,7
FRUITS	**3,0**	105,5	**3,2**	100,8	**3,2**	106,3
Vins de champagne	3,1	86,3	2,7	102,5	2,8	88,4
dont vins calmes	2,4	82,7	2,0	102,2	2,0	84,5
dont champagne	0,7	98,8	0,7	103,2	0,7	102,0
Autres vins d'appellation	8,2	87,1	7,1	98,0	7,0	85,4
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE	**11,3**	86,9	**9,8**	99,2	**9,7**	86,2
Vins pour eaux de vie AOC	1,5	79,9	1,2	104,1	1,2	83,2
dont vins de distillation	0,3	79,4	0,2	100,0	0,2	79,4
dont cognac	1,2	80,0	1,0	105,0	1,0	84,0
Autres vins de distillation	0,0	80,0	0,0	100,0	0,0	80,0
Vins de table et de pays	1,6	87,9	1,4	102,0	1,4	89,7
VINS COURANTS	**3,1**	84,0	**2,6**	102,9	**2,7**	86,4
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	**45,9**	98,0	**45,0**	97,2	**43,7**	95,2
Gros bovins	5,8	97,9	5,6	99,7	5,6	97,6
Veaux	1,2	98,7	1,2	92,0	1,1	90,8
Ovins-caprins	0,7	100,8	0,7	97,4	0,7	98,2
Equidés	0,1	100,0	0,1	100,0	0,1	100,0
Porcins	2,9	101,2	3,0	118,1	3,5	119,5
BETAIL	**10,7**	99,1	**10,6**	103,8	**11,0**	102,9
Volailles	3,3	97,8	3,2	103,5	3,3	101,2
Œufs	1,5	94,7	1,4	98,4	1,4	93,2
PRODUITS AVICOLES	**4,8**	96,8	**4,6**	101,9	**4,7**	98,7
Lait et produits laitiers	9,5	100,5	9,5	103,4	9,9	103,9
dont lait	9,1	100,5	9,2	103,4	9,5	103,9
dont produits laitiers	0,4	100,5	0,4	103,4	0,4	103,9
Autres produits de l'élevage	0,7	93,9	0,6	104,7	0,7	98,3
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	**10,2**	100,1	**10,2**	103,5	**10,5**	103,5
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	**25,7**	99,1	**25,4**	103,3	**26,3**	102,4
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	**71,6**	98,4	**70,4**	99,4	**70,0**	97,8
Activités principales de travaux agricoles	4,5	100,0	4,5	101,5	4,6	101,5
Activités secondaires de services	0,2	100,0	0,2	101,5	0,2	101,5
PRODUCTION DE SERVICES	**4,8**	100,0	**4,8**	101,5	**4,9**	101,5
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	**76,4**	98,5	**75,2**	99,5	**74,9**	98,0
dont production des activités secondaires	2,5	90,2	2,3	103,8	2,4	93,7

Tableau A2 - 2019 : Subventions sur les produits

En millions d'euros

	Valeur 2018	Indice de volume	Volume 2019	Indice de prix	Valeur 2019	Indice de valeur
Blé dur	6,2	86,2	5,3	115,7	6,2	99,7
Blé tendre						
Maïs						
Orge						
Autres céréales	0,4	120,4	0,5	303,9	1,6	365,9
CEREALES	**6,6**	88,5	**5,8**	133,4	**7,8**	118,1
Oléagineux	5,3	80,2	4,3	125,0	5,3	100,2
Protéagineux	38,7	118,1	45,7	103,4	47,3	122,1
Tabac						
Betteraves industrielles						
Autres plantes industrielles	74,5	103,9	77,4	95,7	74,1	99,4
PLANTES INDUSTRIELLES	**118,5**	107,5	**127,4**	99,4	**126,7**	106,9
Maïs fourrage						
Autres fourrages						
PLANTES FOURRAGERES						
Légumes frais	13,1	98,8	12,9	101,3	13,1	100,1
Plantes et fleurs						
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	**13,1**	98,8	**12,9**	101,6	**13,1**	100,4
POMMES DE TERRE	**1,7**	107,0	**1,8**	96,2	**1,8**	102,9
FRUITS	**146,8**	105,5	**154,9**	94,9	**147,0**	100,1
Vins de champagne						
dont vins calmes						
dont champagne						
Autres vins d'appellation						
VINS DE QUALITE						
Vins pour eaux de vie AOC						
dont vins de distillation						
dont cognac						
Autres vins de distillation						
Vins de table et de pays						
VINS COURANTS						
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	**286,7**	105,6	**302,9**	97,8	**296,3**	103,3
Gros bovins	608,2	97,9	595,4	101,6	604,7	99,4
Veaux						
Ovins-caprins	127,0	100,8	128,0	98,1	125,6	98,9
Équidés						
porcins						
BETAIL	**735,2**	98,4	**723,4**	100,9	**730,3**	99,3
Volailles	5,7	97,8	5,6	102,2	5,7	100,0
Neufs						
PRODUITS AVICOLES	**5,7**	97,8	**5,6**	102,2	**5,7**	100,0
Lait et produits laitiers	87,7	100,0	87,7	99,0	86,8	99,0
dont lait	87,7	100,0	87,7	99,0	86,8	99,0
dont produits laitiers						
Autres produits de l'élevage						
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	**87,7**	100,0	**87,7**	99,0	**86,8**	99,0
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	**828,6**	98,6	**816,7**	100,7	**822,8**	99,3
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	**1 115,3**	100,4	**1119,6**	100,0	**1119,1**	100,3
Activités principales de travaux agricoles						
Activités secondaires de services						

Tableau A3 - 2019 : Production au prix de base

En milliards d'euros

	Valeur 2018	Indice de volume	Volume 2019	Indice de prix	Valeur 2019	Indice de valeur
Blé dur	0,3	86,2	0,2	112,1	0,3	96,6
Blé tendre	5,6	116,0	6,5	86,5	5,7	100,3
Maïs	2,0	100,5	2,0	94,6	1,9	95,1
Orge	1,8	123,0	2,3	85,4	1,9	105,0
Autres céréales	0,3	120,4	0,4	97,9	0,4	117,8
CEREALES	**10,1**	113,6	**11,5**	88,6	**10,2**	100,7
Oléagineux	2,2	78,3	1,7	105,0	1,8	82,3
Protéagineux	0,2	118,1	0,2	97,1	0,2	114,6
Tabac	0,0	76,9	0,0	72,5	0,0	55,8
Betteraves industrielles	0,8	93,1	0,7	100,0	0,7	93,1
Autres plantes industrielles	0,8	103,9	0,8	99,8	0,8	103,7
PLANTES INDUSTRIELLES	**4,0**	88,1	**3,5**	102,2	**3,6**	90,0
Maïs fourrage	0,9	95,3	0,9	99,9	0,9	95,2
Autres fourrages	4,3	96,0	4,1	99,4	4,1	95,4
PLANTES FOURRAGERES	**5,2**	95,9	**5,0**	99,5	**5,0**	95,4
Légumes frais	3,1	98,8	3,1	105,1	3,2	103,8
Plantes et fleurs	2,8	100,0	2,8	100,0	2,8	100,0
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	**5,9**	99,4	**5,9**	102,6	**6,0**	102,0
POMMES DE TERRE	**3,5**	107,0	**3,7**	95,0	**3,5**	101,7
FRUITS	**3,2**	105,5	**3,3**	100,5	**3,3**	106,1
Vins de champagne	3,1	86,3	2,7	102,5	2,8	88,4
dont vins calmes	2,4	82,7	2,0	102,2	2,0	84,5
dont champagne	0,7	98,8	0,7	103,2	0,7	102,0
Autres vins d'appellation	8,2	87,1	7,1	98,0	7,0	85,4
VINS DE QUALITE	**11,3**	86,9	**9,8**	99,2	**9,7**	86,2
Vins pour eaux de vie AOC	1,5	79,9	1,2	104,1	1,2	83,2
dont vins de distillation	0,3	79,4	0,2	100,0	0,2	79,4
dont cognac	1,2	80,0	1,0	105,0	1,0	84,0
Autres vins de distillation	0,0	80,0	0,0	100,0	0,0	80,0
Vins de table et de pays	1,6	87,9	1,4	102,0	1,4	89,7
VINS COURANTS	**3,1**	84,0	**2,6**	102,9	**2,7**	86,4
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	**46,2**	98,0	**45,3**	97,2	**44,0**	95,3
Gros bovins	6,4	97,9	6,2	99,9	6,2	97,8
Veaux	1,2	98,7	1,2	92,0	1,1	90,8
Ovins-caprins	0,9	100,8	0,9	97,5	0,8	98,3
Équidés	0,1	100,0	0,1	100,0	0,1	100,0
Porcins	2,9	101,2	3,0	118,1	3,5	119,5
BETAIL	**11,4**	99,1	**11,3**	103,6	**11,7**	102,6
Volailles	3,3	97,8	3,2	103,5	3,3	101,2
Œufs	1,5	94,7	1,4	98,4	1,4	93,2
PRODUITS AVICOLES	**4,8**	96,8	**4,6**	101,9	**4,7**	98,7
Lait et produits laitiers	9,6	100,5	9,6	103,4	10,0	103,9
dont lait	9,2	100,5	9,2	103,4	9,6	103,9
dont produits laitiers	0,4	100,5	0,4	103,4	0,4	103,9
Autres produits de l'élevage	0,7	93,9	0,6	104,7	0,7	98,3
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	**10,3**	100,1	**10,3**	103,4	**10,6**	103,5
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	**26,5**	99,0	**26,2**	103,2	**27,1**	102,3
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	**72,7**	98,4	**71,5**	99,4	**71,1**	97,8
Activités principales de travaux agricoles	4,5	100,0	4,5	101,5	4,6	101,5
Activités secondaires de services	0,2	100,0	0,2	101,5	0,2	101,5
PRODUCTION DE SERVICES	**4,8**	100,0	**4,8**	101,5	**4,9**	101,5
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	**77,5**	98,5	**76,3**	99,6	**76,0**	98,1
dont production des activités secondaires	2,5	90,2	2,3	103,8	2,4	93,7

Tableau A4 - 2019 : Consommations intermédiaires

En millions d'euros

	Valeur 2018	Indice de volume	Volume 2019	Indice de prix	Valeur 2019	Indice de valeur
Semences et plants	2 368	99,6	2 358	101,0	2 382	100,6
Énergie et lubrifiants	4 159	99,7	4 145	99,3	4 117	99,0
Engrais et amendements	3 532	84,7	2 991	109,4	3 273	92,7
Pesticides (produits phytosanitaires)	3 047	100,0	3 047	97,0	2 955	97,0
Dépenses vétérinaires	1 409	100,0	1 409	102,4	1 443	102,4
Aliments pour animaux	14 405	99,5	14 332	103,8	14 880	103,3
dont : intraconsommés	6 562	100,6	6 600	104,3	6 881	104,9
achetés en dehors de la branche	7 843	98,6	7 732	103,5	7 999	102,0
Entretien du matériel	3 607	100,0	3 607	102,8	3 707	102,8
Entretien des bâtiments	350	100,1	350	101,9	357	102,0
Services de travaux agricoles	4 549	100,0	4 549	100,0	4 549	100,0
Autres biens et services	7 079	99,9	7 068	101,3	7 163	101,2
dont : SIFIM	747	98,5	736	101,6	748	100,0
Total	**44 504**	98,5	**43 856**	102,2	**44 825**	100,7

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

Tableau A5 - 2019 : Compte de production

En milliards d'euros

		Valeur 2018	Indice de valeur	Valeur 2019
	Production	**77,5**	**98,1**	***76,0***
(–)	Consommations intermédiaires	44,5	100,7	*44,8*
(=)	**Valeur ajoutée brute**	**33,0**	**94,4**	***31,2***

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

Tableau A6 - 2019 : Compte d'exploitation

En milliards d'euros

		Valeur 2018	Indice de valeur	Valeur 2019
	Valeur ajoutée brute	**33,0**	**94,4**	**31,2**
(+)	Subventions d'exploitation	7,9	99,2	7,9
(–)	Autres impôts sur la production	1,6	101,2	1,6
	Impôts fonciers	1,0	102,9	1,0
	Autres	0,6	98,8	0,6
(=)	**Valeur ajoutée brute au coût des facteurs**	**39,3**	**95,1**	**37,4**
(–)	Rémunération des salariés	8,2	98,6	8,0
	Salaires	6,6	103,0	6,8
	Cotisations sociales à la charge des employeurs	1,6	80,2	1,3
(=)	**Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation**	**31,1**	**94,2**	**29,4**

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

Tableau A7 - 2019 : Compte de revenu d'entreprise

En milliards d'euros

		Valeur 2018	Indice de valeur	Valeur 2019
	Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	**31,1**	**94,2**	**29,4**
(–)	Intérêts[1]	0,5	99,6	0,5
	(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1,2	94,7	1,1
(–)	Charges locatives nettes[2]	2,6	102,5	2,6
(=)	**Résultat brut de la branche agricole**	**28,1**	**93,4**	**26,2**

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Tableau A8 - 2019 : Indicateurs de résultat brut

en %

	Évolution 2019 / 2018	
	En valeur	**En termes réels****
Valeur ajoutée au coût des facteurs	**– 4,9**	**– 6,3**
par actif	– 4,5	– 5,9
Résultat de la branche agricole	**– 6,6**	**– 8,0**
par actif non salarié	– 5,2	– 6,6
Évolution du prix du PIB	*+1,5*	
Évolution du nombre d'UTA totales*	*– 0,4*	
Évolution du nombre d'UTA non salariées*	*– 1,5*	

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

** UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).** Déflaté de l'indice de prix du PIB.*

Tableau A9 - 2019 : Consommation de capital fixe

En milliards d'euros

	Valeur 2018	Indice de valeur	Valeur 2019
Consommation de capital fixe	10,3	100,3	10,4

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

Tableau A10 - 2019 : Indicateurs de résultat net

en %

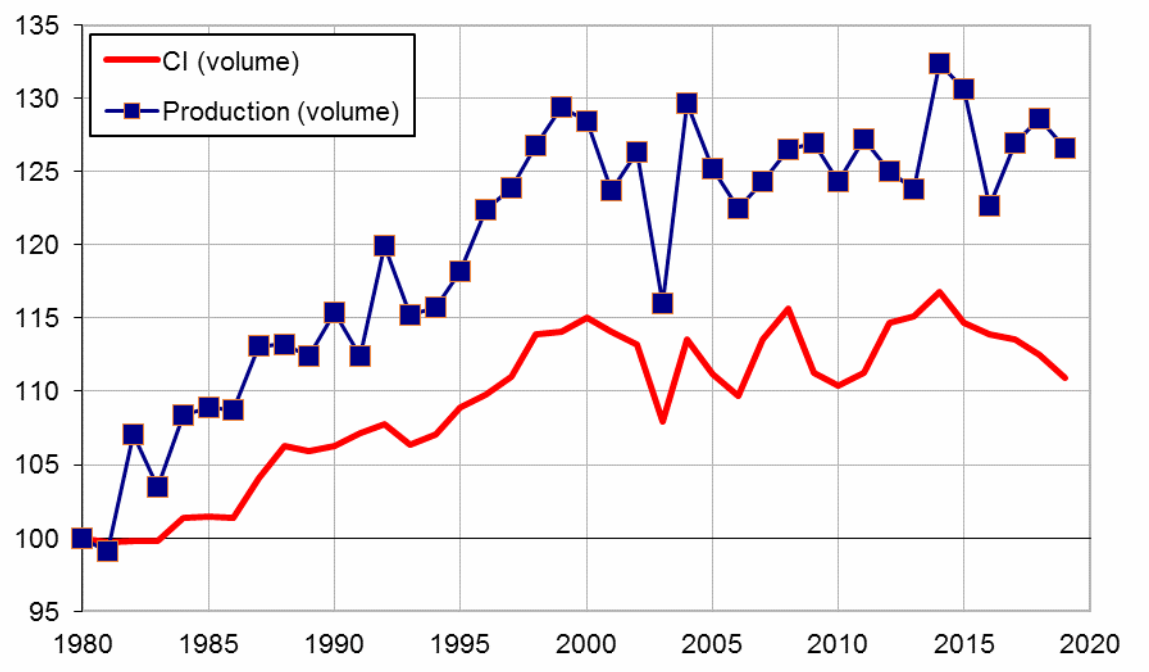
	Évolution 2019/ 2018	
	En valeur	**En termes réels****
Valeur ajoutée au coût des facteurs	**– 6,7**	**– 8,1**
par actif	– 6,4	– 7,8
Résultat de la branche agricole	**– 10,6**	**– 11,9**
par actif non salarié	– 9,3	– 10,6

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

*** Déflaté de l'indice de prix du PIB.*

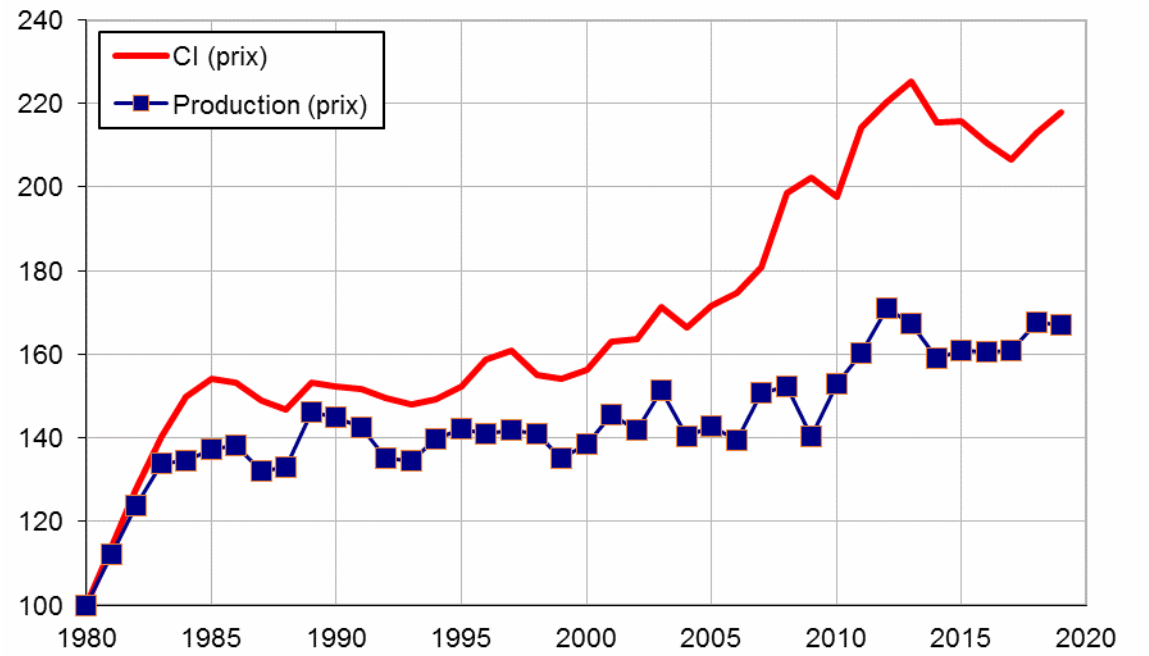
Graphiques sur longue période

Graphique A1 : Production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires, en volume, base 100 en 1980



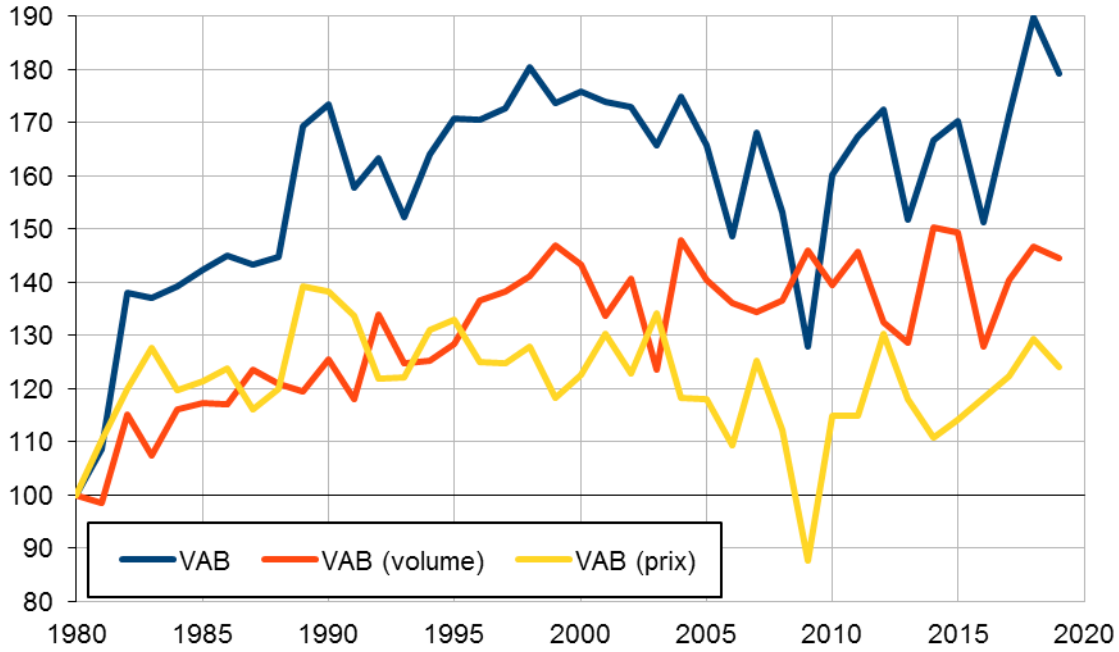
Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

Graphique A2 : Prix de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires, base 100 en 1980



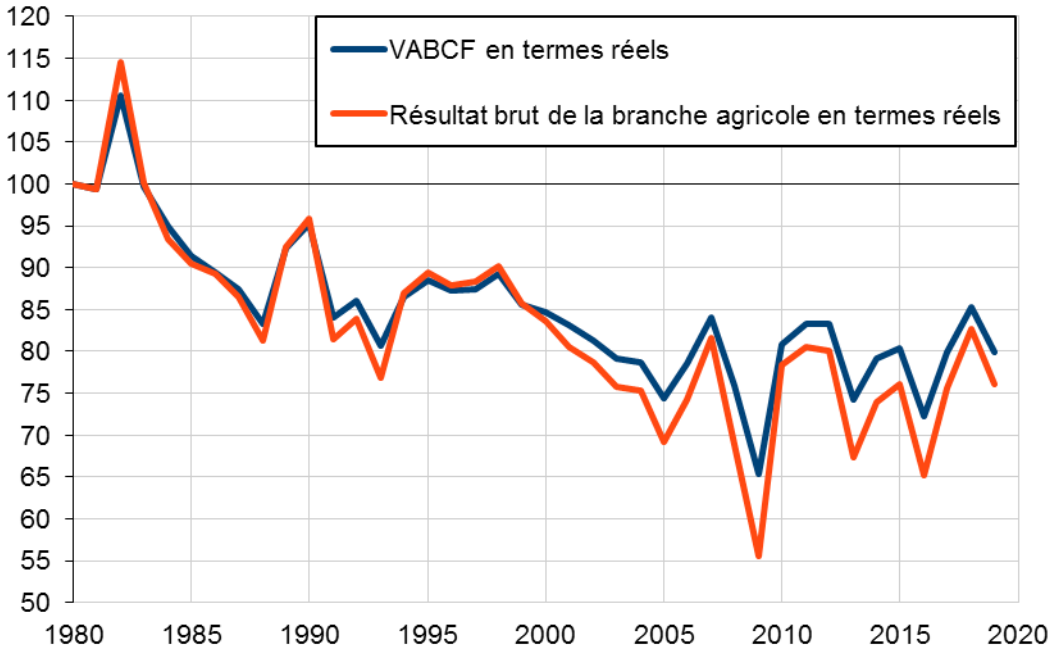
Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

Graphique A3 : Valeur ajoutée brute de la branche agricole, base 100 en 1980



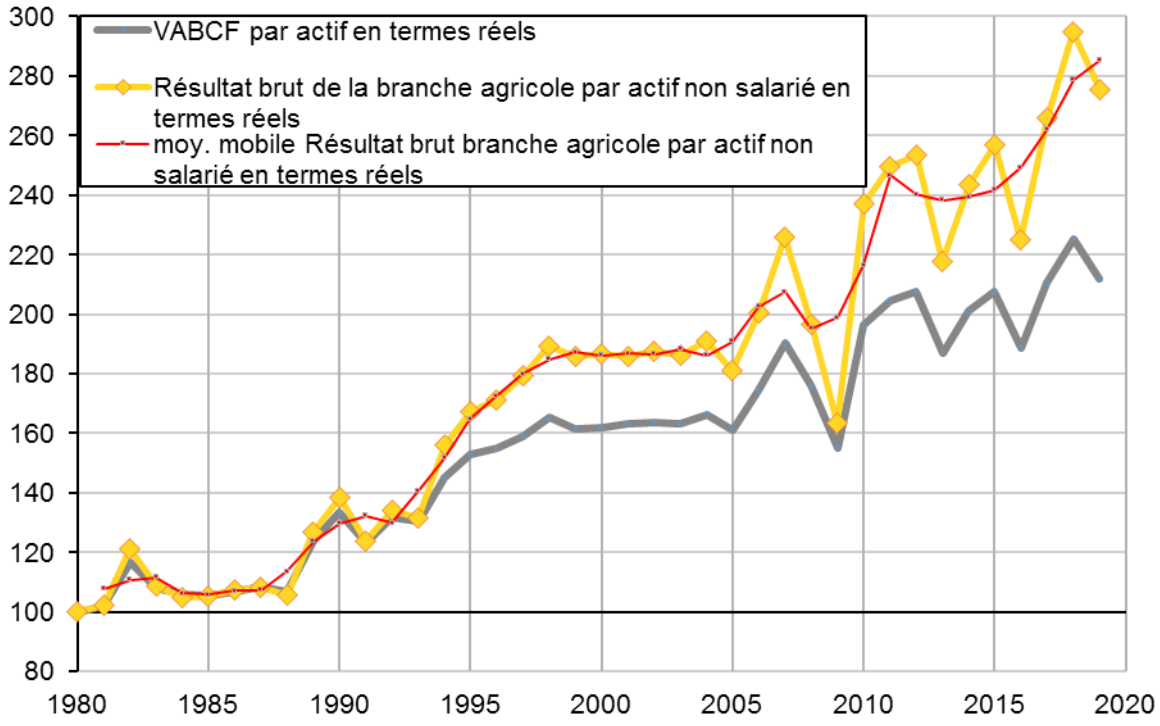
Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

Graphique A4 : VABCF et du résultat brut de la branche agricole, base 100 en 1980



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

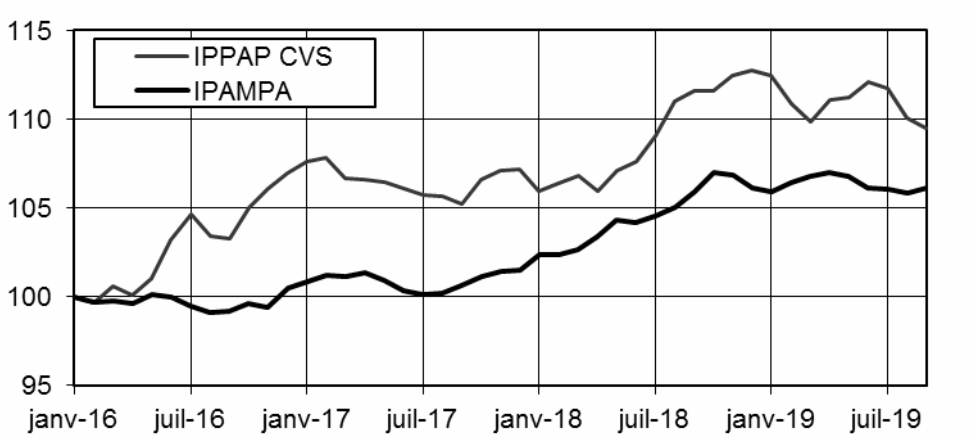
Graphique A5 : VABCF par unité de travail agricole et résultat brut de la branche agricole par unité de travail agricole non salarié, base 100 en 1980



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

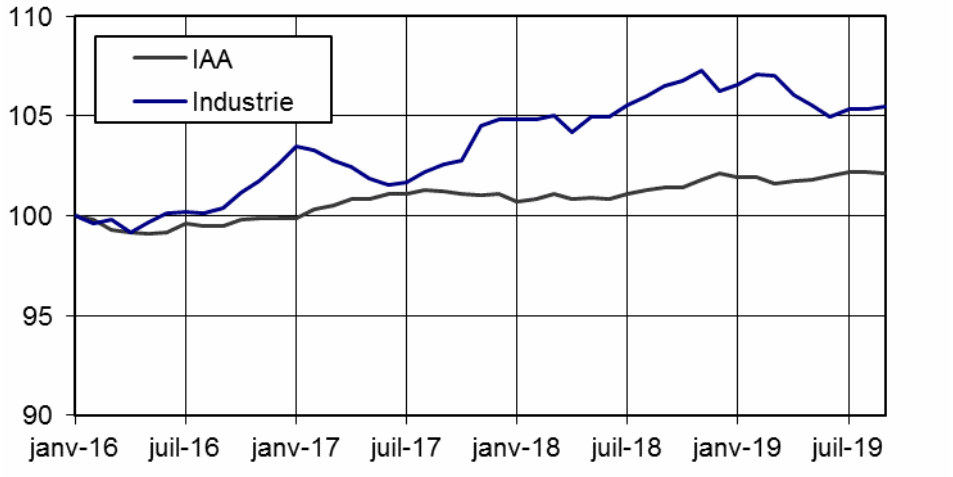
Graphiques conjoncturels

Graphique C.1 - Indice des prix des produits agricoles à la production (**IPPAP**) et indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (**IPAMPA**)
(indices mensuels - janvier 2016 = 100)



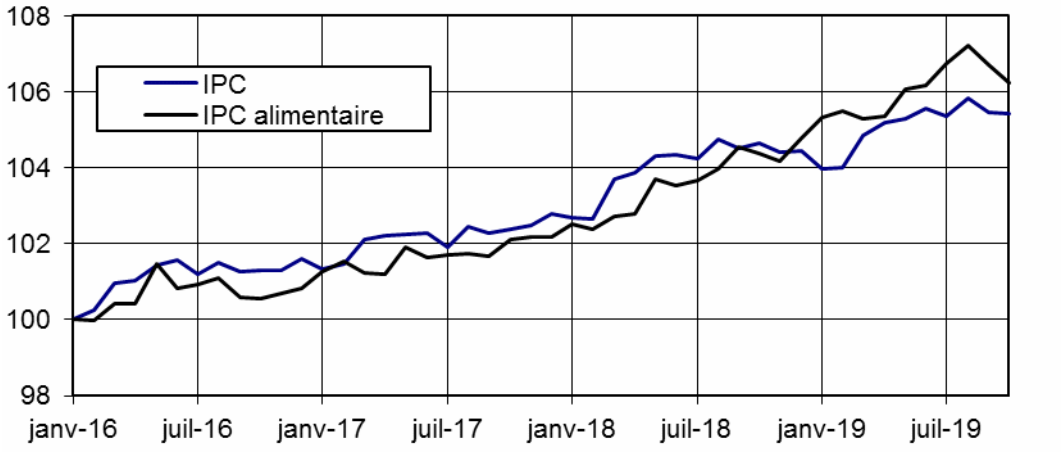
Source : Insee

Graphique C.2 - Indice des prix de production de l'industrie française
Ensemble de l'industrie et IAA - marché français
(indices mensuels - janvier 2016= 100)



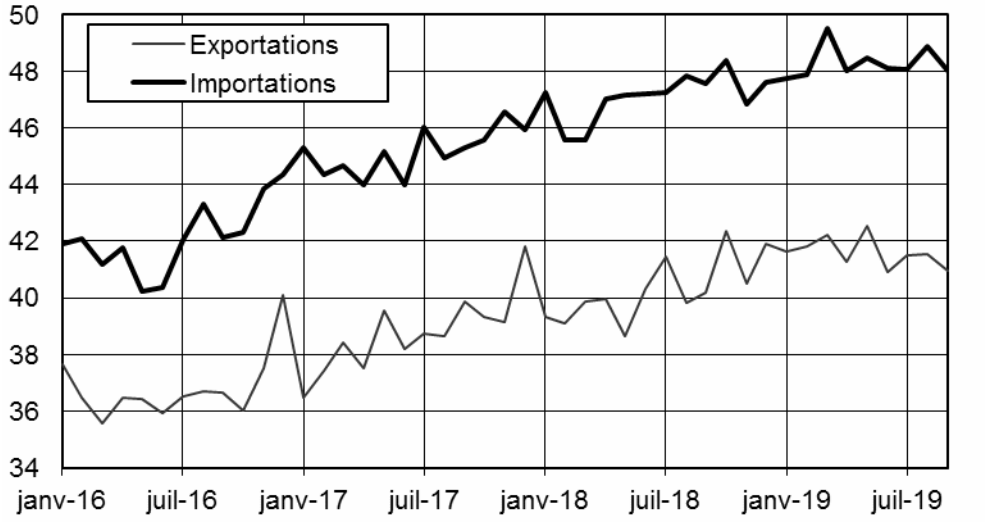
Source : Insee

Graphique C.3 - Indice des prix à la consommation
Ensemble des ménages. Tous produits et produits alimentaires hors boissons et tabac
(indices mensuels - janvier 2016= 100)



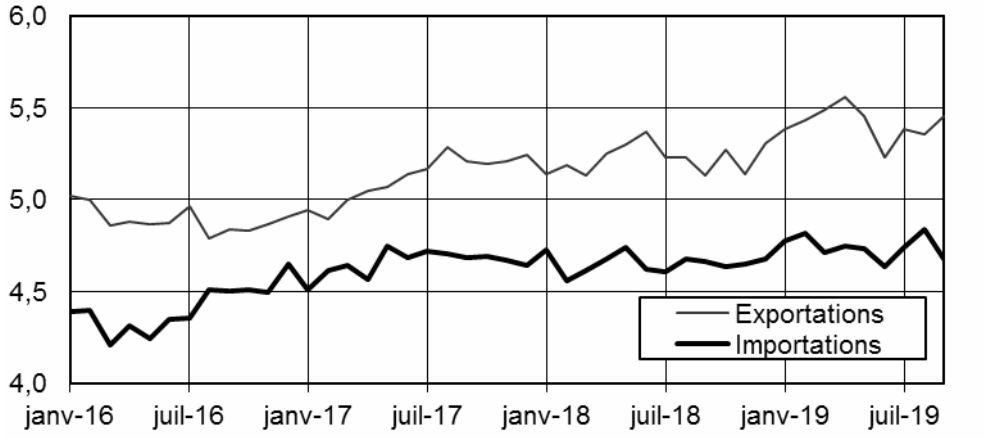
Source : Insee

Graphique C.4
Commerce extérieur - Ensemble (hors matériel militaire)
Importations CAF-Exportations FAB
(en milliards d'euros CVS-CJO)



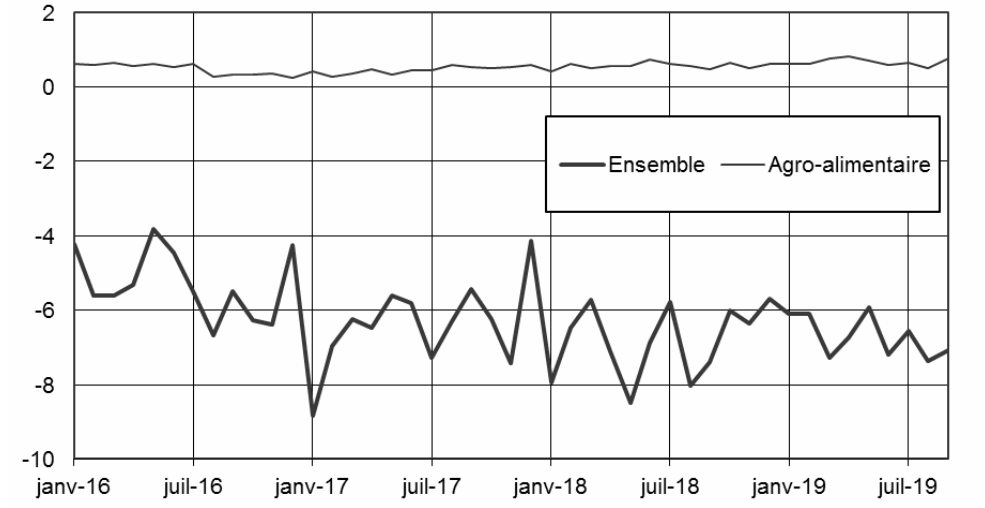
Source : Douanes

Graphique C.5
Commerce extérieur - Produits agroalimentaires
Importations CAF-Exportations FAB
(en milliards d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

Graphique C.6
Solde CAF-FAB du commerce extérieur
Ensemble (hors matériel militaire) et produits **agroalimentaires**
(en milliards d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

Méthodologie et définitions du compte spécifique de la branche agricole

Le compte spécifique de la branche agricole, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

● La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon. Elle **exclut donc la sylviculture et la pêche.**

● La **production** de la branche agriculture est valorisée au prix de base. **Le prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, **plus les subventions sur les produits** qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

● Les subventions à la branche agriculture sont scindées **en subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation** : les premières ne comprennent plus guère que la prime à la vache allaitante. Les subventions d'exploitation regroupent notamment les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles.

● Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles comprennent, entre autres, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), qui représentent les services bancaires non facturés imputés à la branche agriculture. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent indirectement en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts qu'ils leur accordent.

● La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.

● La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement, et non au coût historique utilisé en comptabilité privée. Les durées de vie des actifs sont des durées de vie économique et non fiscale. La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie. **L'estimation de ce poste est délicate,** elle résulte d'une modélisation et se trouve de ce fait moins robuste que les données observées.
*Selon que cette estimation est prise en compte ou pas les agrégats sont qualifiés de **nets** ou **bruts***

● La **valeur ajoutée au coût des facteurs** prend en compte impôts sur la production et subventions d'exploitation. La valeur ajoutée **nette** au coût des facteurs est aussi appelée revenu des facteurs de la branche agricole (RFBA), au sens où il vient rémunérer le travail et le capital mobilisés par cette activité économique. **Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur.** L'évolution de la valeur ajoutée au coût des facteurs peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein). Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.

● Le **résultat de la branche agricole** est calculé comme la valeur ajoutée - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts versés - charges locatives**.** Il peut être rapporté au nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein). Ce ratio est aussi appelé revenu net de la branche agricole par actif non salarié (RNBA/UTANS). Il est aussi présenté en termes réels.

● Les évolutions **en termes réels** correspondent aux évolutions corrigées de l'inflation, mesurée ici par l'indice de prix du produit intérieur brut.

Comptes de la branche agricole

Compte de production

Emplois	Ressources
Consommations intermédiaires (y c. SIFIM) **Valeur ajoutée (brute/nette)**[2]	**Production au prix de base**[1]
Total emplois	*Total ressources*

Compte d'exploitation

Emplois	Ressources
Autres impôts sur la production - Impôts fonciers - Autres **Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs (1)**	**Valeur ajoutée (brute/nette)** Subventions d'exploitation (y c. bonifications d'intérêts)
Total emplois	*Total ressources*

Emplois	Ressources
Rémunération des salariés - Salaires bruts - Cotisations sociales à la charge des employeurs **Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/net)**	**Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs**
Total emplois	*Total ressources*

Compte de revenu d'entreprise

Emplois	Ressources
Intérêts (y c. bonifications) hors SIFIM Charges locatives nettes (hors impôts fonciers sur les terres en fermage) **Résultat (brut/net) de la branche agricole (2)**	**Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/net)**
Total emplois	*Total ressources*

Évolution du nombre d'UTA[3] *totales*	(3)
Évolution du nombre d'UTA[3] *non salariées*	(4)
Évolution du prix du PIB	(5)

Indicateurs de résultat bruts (évolution en %)

	En valeur	En termes réels[4]
Valeur ajoutée au coût des facteurs	(1)	(1) / (5)
par actif	(1) / (3)	(1) / (3) / (5)
Résultat de la branche agricole	(2)	(2) / (5)
par actif non salarié	(2) / (4)	(2) / (4) / (5)

I**ndicateurs de résultat nets** (évolution en %)

	En valeur	En termes réels[4]
Valeur ajoutée au coût des facteurs		
par actif		(A)
Résultat de la branche agricole		(C)
(C) par actif non salarié		(B)

La méthodologie est commune aux comptes français et européens. Pour les besoins des comparaisons internationales, Eurostat ne définit que des indicateurs de résultat **net en termes réels** : Index of the real income of factors in agriculture per annual work unit (« revenu des facteurs de la branche agricole par actif ») (indicateur A), Index of real net agricultural entrepreneurial income, per unpaid annual work unit (« revenu net de la branche agricole par actif non salarié ») (indicateur B), Net entrepreneurial income of agriculture (« revenu net de la branche agricole » (indicateur C).

1 Le prix de base correspond au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

2 Les agrégats nets sont calculés en soustrayant la consommation de capital fixe aux agrégats bruts.

3 UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

4 Déflatés par l'indice de prix du PIB.

LIENS VERS INTERNET

Le contexte européen

https://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data

https://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data/database

Compte national de l'Agriculture

https://www.insee.fr/fr/statistiques/3288090

Méthodologie des comptes nationaux en base 2014

https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1030/

Comptes nationaux annuels

https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=33&geo=FRANCE-1

Comptes nationaux trimestriels

https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=32&geo=FRANCE-1

CHAPITRE 3

Le compte social de l'agriculture prévisionnel pour 2019

Commission des comptes de l'agriculture de la Nation

Le compte social des exploitants agricoles 77
Les prestations sociales 77
Les cotisations et autres ressources 80

Comptes sociaux des exploitants agricoles pour les années 2018 (définitif) et 2019 (prévisionnel) 82

Le compte social des salariés agricoles 84
Les prestations sociales 84
Les cotisations et autres ressources 85

Comptes sociaux des salariés agricoles pour les années 2018 (définitif) et 2019 (prévisionnel) 87

Commission des comptes de l'agriculture de la Nation
Session du 10 janvier 2020

LE COMPTE SOCIAL DE L'AGRICULTURE PREVISIONNEL POUR 2019

Le compte social prévisionnel des exploitants agricoles pour 2019 enregistre une diminution de 2,4 % des dépenses de prestations sociales par rapport à 2018 (15,14 milliards d'euros contre 15,59 milliards d'euros).

La diminution des prestations est à mettre à l'actif des branches maladie et vieillesse en raison principalement de la baisse tendancielle du nombre de bénéficiaires.

Les recettes prévisionnelles s'établissent à 15,28 milliards d'euros contre 15,63 milliards d'euros en 2018, en diminution de 2,2 %.

Le compte social des exploitants agricoles se solde par un excédent prévisionnel de 139,6 millions d'euros, après un excédent de 39,7 millions d'euros en 2018.

Les branches famille et maladie (hors indemnités journalières) étant intégrées financièrement au régime général, ce solde correspond aux résultats des assurances vieillesse de base et complémentaire et au résultat des opérations relatives aux indemnités journalières maladie.

Le compte social prévisionnel des salariés agricoles est marqué comme en 2018 par une augmentation de 2 % des prestations versées aux salariés des établissements agricoles.

La progression des dépenses, dont le total est estimé à 5,2 milliards d'euros, résulte de la progression des dépenses maladie (+2,3 %) et des pensions de retraite (+1,7 %).

Les branches du régime des salariés agricoles étant intégrées au régime général, et équilibrées par des subventions des caisses nationales du régime général, le compte social des salariés agricoles est par construction équilibré.

Le compte social des exploitants agricoles

Les prestations sociales

Le compte prévisionnel 2019 fait ressortir une baisse des dépenses maladie et des prestations vieillesse, conséquence de l'érosion démographique de la population.

Au total, les prestations sociales versées aux exploitants actifs et inactifs diminuent de 2,9 % par rapport à 2018. Après correction de l'indice des prix à la consommation, la diminution s'établit à 4,4 %.

1) Les dépenses de santé

La baisse de la population protégée en maladie s'explique par la diminution des actifs, des ayants droit et des retraités, conséquence de multiples tendances à l'agrandissement et au regroupement des exploitations, au développement de la pluriactivité qui peut être génératrice de droits dans un autre régime, à l'érosion démographique de la population des retraités, et à l'évolution de l'activité des conjoints en dehors du monde agricole.

Le nombre de personnes protégées en maladie est attendu en baisse de 3,5 % et les dépenses de santé en repli de 3,7 %.

Cette diminution importante est liée à la baisse de tous les postes de prestations qu'il s'agisse des soins de villes ou des dépenses hospitalières estimés en repli respectivement de 1,9 % et de 1,2 %.

Seules les dépenses en établissements médico-sociaux, qui représentent 16 % du total des dépenses de santé sont attendues en légère hausse de 0,4 %. Cette évolution continue depuis plusieurs années témoigne du vieillissement de la population.

Les dépenses d'indemnités journalières pour 2019 sont prévues avec une légère diminution de 0,8 % liée à la baisse de 2,2 % de la population d'assurés qui est en partie compensée par la hausse du nombre moyen de jours indemnisés (+0,9 %) et de la revalorisation du gain forfaitaire annuel fixé à 0,3 % au 1er avril 2019.

Au total, les dépenses prévisionnelles de santé y compris invalidité représentent 6,5 milliards d'euros, dont 2,2 milliards pour les actifs.

TABLEAU 1 : REMBOURSEMENTS MALADIE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	2001	2002	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
REMBOURSEMENTS MALADIE (hors invalidité, en euros courants)	4 062	5 396	5 876	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	6 900	6 743	6 744	6 824	6 970	6 668	6 669	6 853	6 696	6 448
Evol° n/n-1		102,5	108,9	105,5	97,2	103,4	101,9	100,5	104,5	101,1	97,7	100,0	101,2	94,7	100,0	102,8	97,7	96,3
Evol base 100 en 1990	100	132,9	144,7	156,2	151,9	157,0	160,1	160,9	168,0	169,9	166,0	166,0	168,0	164,2	164,2	168,7	164,9	158,8
REMBOURSEMENTS MALADIE (hors invalidité, en euros constants)	4 062	4 626	4 787	4 832	4 912	4 935	4 824	5 019	4 990	4 771	4 678	4 677	4 753	4 548	4 507	4 618	4 470	4 240
Evol° n/n-1		100,9	103,5	95,6	101,6	100,5	97,7	104,1	99,4	95,6	98,0	100,0	101,6	95,7	99,1	102,5	96,8	94,9
Evol base 100 en 1990	100	113,9	117,9	119,0	120,9	121,5	118,8	123,6	122,8	117,5	115,2	115,2	117,0	112,0	111,0	113,7	110,1	104,4

2) Les allocations vieillesse

En 2019, le total des prestations vieillesse de base et complémentaire est estimé à 7,6 milliards d'euros contre 7,8 milliards d'euros en 2018, en diminution de 2,5 %.

Les prestations de droit direct et de réversion du régime de base sont attendues en diminution respectivement de 2,7 % et 3,4 %.

La baisse des dépenses s'explique par la constante diminution du nombre de pensionnés avec un recul de 3,1 % attendu en 2019, atténuée par la revalorisation de 0,3 % des pensions au 1er janvier 2019 ainsi que celle l'allocation de solidarité aux personnes âgées de 35 € par mois.

Le nombre d'attributions décroît, par ailleurs, en raison de la baisse du nombre d'individus par génération ayant travaillé en tant que non-salariés agricoles et atteignant l'âge de la retraite. Ce phénomène est, par ailleurs, accentué avec le report des attributions de plusieurs mois sous l'effet de la réforme des retraites de 2010 avec le relèvement progressif de 60 à 62 ans de l'âge légal de départ à la retraite à compter de la génération 1951.

Globalement, les prestations de retraite complémentaire obligatoire sont estimées en légère hausse de 0,7 % en 2019 par rapport à 2018.

La baisse des prestations de droit propres attendus à -0,8 % s'explique par le recul du nombre de bénéficiaires de 1,7 %.

Les prestations de droits dérivés, quant à elles sont attendues avec une évolution exceptionnelle de 16,6 %. Cette hausse est consécutive à la mise en paiement des droits de réversion issus du complément différentiel de RCO et à un paiement rétroactif de ces droits prévu au titre des années 2017 et 2018.

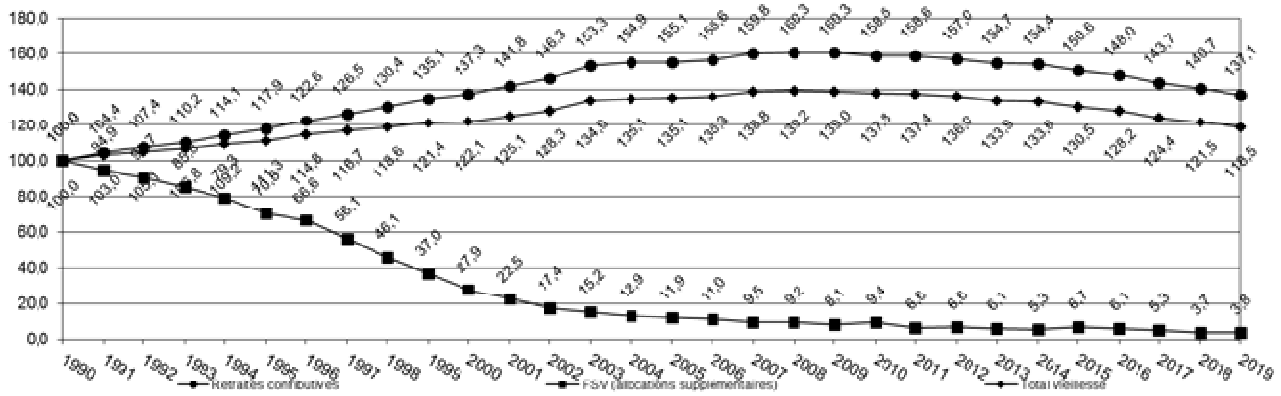
Pour rappel, un complément de points gratuits de retraite complémentaire est servi, sous condition de durée d'assurance, aux anciens chefs d'exploitation, leur permettant d'atteindre une retraite globale égale au minimum à 75 % du SMIC net pour une carrière complète en qualité de chef d'exploitation.

Le montant total prévisionnel des prestations vieillesse s'élève à 7,6 milliards d'euros en 2019.

TABLEAU 2 : PRESTATIONS VIEILLESSE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	2001	2002	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
PRESTATIONS VIEILLESSE																		
(en euros courants)	6 382	7 982	8 183	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 789	8 766	8 679	8 544	8 525	8 326	8 178	7 935	7 754	7 562
Evol° n/n-1		102,5	102,5	100,0	100,8	101,9	100,3	99,9	99,1	99,7	99,0	98,4	99,8	95,6	98,2	97,0	97,7	97,5
Evol base 100 en 1990	100	125,1	128,2	135,1	136,3	138,8	139,2	139,0	137,7	137,4	136,0	133,9	133,6	130,5	128,2	124,4	121,5	118,5
PRESTATIONS VIEILLESSE																		
(en euros constants)	6 382	6 704	6 756	6 753	6 696	6 723	6 559	6 524	6 355	6 202	6 021	5 856	5 814	5 678	5 526	5 348	5 176	4 972
Evol° n/n-1		100,9	100,8	98,3	99,2	100,4	97,6	99,5	97,4	97,6	97,1	97,3	99,3	97,7	97,3	96,8	96,8	96,1
Evol base 100 en 1990	100	105,1	105,9	105,8	104,9	105,4	102,8	102,2	99,6	97,2	94,3	91,8	91,1	89,0	86,6	83,8	81,1	77,9

GRAPHIQUE 1 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2019
VIEILLESSE



3) Les prestations familiales

En 2019, les prestations famille au sens strict (hors maternité) sont évaluées à 369 millions d'euros en augmentation par rapport à 2018 (+ 1%) avec une progression, notamment des prestations maternité et celles liées au handicap.

Le montant total prévisionnel des prestations familiales (hors maternité) en 2019 s'élève à 369 millions d'euros.

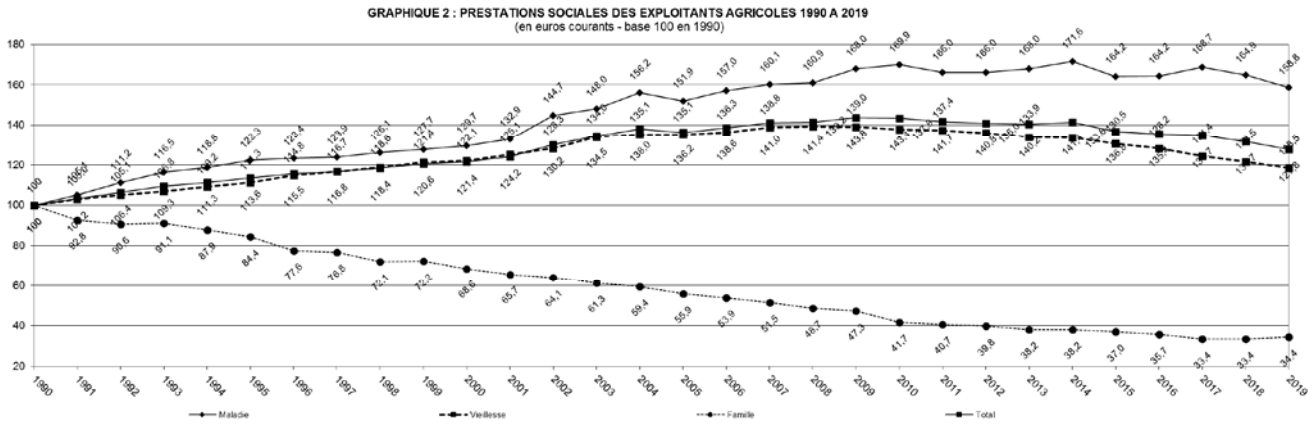
TABLEAU 3 : PRESTATIONS FAMILIALES - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	2001	2002	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
PRESTATIONS FAMILIALES																		
(hors maternité, en euros courants)	709	555	550	506	496	481	467	456	409	408	407	395	384	371	350	363	365	369
Evol° n/n-1		97,3	99,2	95,7	98,1	96,9	97,2	97,6	89,7	99,7	99,6	97,2	97,2	96,6	94,4	103,7	100,5	101,1
Evol base 100 en 1990	100	78,3	77,6	71,4	70,0	67,8	65,9	64,3	57,7	55,0	57,4	55,7	54,2	52,3	49,4	51,3	51,5	52,1
PRESTATIONS FAMILIALES																		
(hors maternité, en euros constants)	709	466	454	396	382	365	345	335	296	289	282	271	262	253	237	245	244	243
Evol° n/n-1		95,8	97,5	94,1	96,4	95,5	94,6	97,2	88,2	97,6	97,7	96,0	96,7	96,6	93,6	103,4	99,6	99,6
Evol base 100 en 1990	100	65,7	64,1	55,9	53,9	51,5	48,7	47,3	41,7	40,7	39,8	38,2	37,0	35,7	33,4	34,5	34,4	34,3

4) Synthèse des prestations sociales

TABLEAU 4 : REPARTITION DES PRESTATIONS - Valeurs en millions d'euros

NATURE DES PRESTATIONS	1990	2001	2002	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
MONTANTS en M euros courants																		
REMBOURSEMENTS MALADIE	4 062	5 396	5 876	6 344	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	6 900	6 743	6 824	6 970	6 668	6 669	6 853	6 696	6 448
VIEILLESSE	6 382	7 982	8 183	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 789	8 766	8 544	8 525	8 326	8 178	7 935	7 754	7 562
FAMILIALES	709	555	550	529	521	462	370	410	399	391	390	395	384	371	350	363	365	369
TOTAL	11 153	13 933	14 609	15 493	15 312	15 535	15 730	15 827	16 096	16 080	15 900	15 763	15 879	15 365	15 197	15 152	14 815	14 379
En pourcentage du total																		
REMBOURSEMENTS MALADIE	36%	39%	40%	41%	40%	41%	41%	41%	42%	43%	42%	43%	44%	43%	44%	45%	45%	45%
VIEILLESSE	57%	57%	56%	56%	56%	56%	56%	56%	55%	55%	55%	54%	54%	54%	54%	52%	52%	53%
FAMILIALES	6%	4%	4%	3%	3%	3%	2%	3%	2%	2%	2%	3%	2%	2%	2%	2%	2%	3%



Les cotisations et autres ressources

La protection sociale des exploitants agricoles est financée par trois grands types de ressources :

- les cotisations et contributions professionnelles ;
- les transferts entre organismes au titre de la solidarité interprofessionnelle ;
- les impôts et taxes affectés par l'État au titre de la solidarité nationale.

1) Les cotisations professionnelles

En 2019, le rendement des cotisations professionnelles et de la CSG est évalué à 2,7 milliards d'euros, contre 2,8 milliards d'euros en 2018.
La baisse des recettes résulte principalement de deux facteurs aux effets contraires :

- la hausse de l'assiette brute des cotisations attendue à 0,9 % liée à la substitution des revenus 2018 aux mauvais revenus 2015 dans l'assiette triennale de droit commun ;
- l'affectation d'une part de la CSG acquittée par les exploitants à l'Unedic pour compenser la suppression de la cotisation salariale chômage à partir de 2019 et à la CNSA pour compenser le transfert à l'Etat du prélèvement social sur les revenus du capital et de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie.

2) Les transferts de gestion

Les transferts de gestion représentent 8 milliards d'euros en 2019, contre 8,3 milliards d'euros en 2018.

Les transferts de gestion sont constitués, notamment :
- de la compensation démographique vieillesse pour 2,9 milliards d'euros ;
- de remboursements de prestations (par le fonds de solidarité vieillesse et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie notamment) ;
- des contributions d'équilibre du régime général pour 5,1 milliards d'euros ;

Ces transferts représentent 53 % du financement du régime en 2019, contre 53,4 % en 2018.

3) Les ressources affectées par l'État

Les ressources affectées par l'État constituent le dernier volet du financement des dépenses sociales agricoles.

Ces recettes sont constituées des taxes suivantes :
– les droits de consommation sur les alcools (2,2 milliards d'euros) ;
– la cotisation de sécurité sociale sur les boissons alcoolisées (0,7 milliard d'euros) ;
– les droits d'accises sur les bières et boissons non alcoolisées (1 milliard d'euros) ;
-les contributions sur les boissons sucrées et les boissons contenant des édulcorants de synthèse (0,4 milliard d'euros) ;
– les droits d'accises sur les vins, cidres et autres produits intermédiaires (0,2 milliard d'euros).

Le montant total des recettes fiscales affectées au régime est évalué à 4,6 milliards d'euros par rapport à 2018 (4,5 milliards d'euros).
Les ressources affectées par l'État représenteraient un taux de couverture des charges de 30,2 % en 2019 contre 29 % en 2018.

Le compte social prévisionnel 2019 se solderait par un excèdent de 139,6 millions d'euros.

Ce solde correspond aux résultats prévisionnels des branches vieillesse de base (excédent de 105,3 M€) et complémentaire (excédent de 36,06 M€) et au résultat des opérations liées aux indemnités journalières maladie (déficit de 1,86 M€).

Les autres branches étant intégrées financièrement au régime général, leur résultat est équilibré par construction.

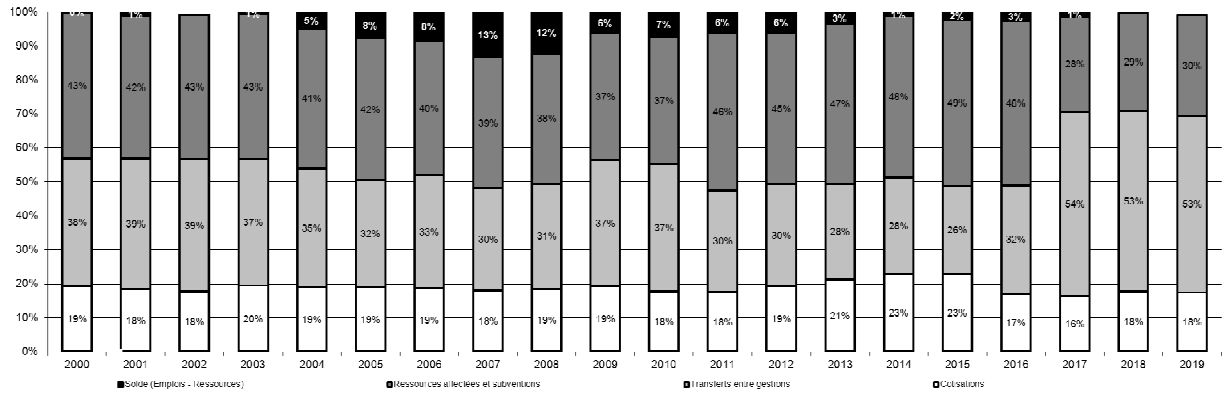
TABLEAU 5 : EVOLUTION DES COTISATIONS ET DES EMPLOIS

	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble des cotisations dont :	0,1%	-0,6%	0,2%	-1,0%	-1,8%	5,3%	5,6%	-8,0%	-2,4%	10,6%	10,2%	8,5%	-2,9%	-23,7%	-5,2%	7,0%	-3,3%
Cotis. d'ass. Maladie + CSG acquittée	1,7%	-1,4%	-1,0%	-0,8%	-1,1%	5,1%	6,3%	-7,9%	-2,8%	11,5%	10,2%	13,0%	9,7%	-40,0%	-18,3%	31,6%	-11,0%
Cotis. d'ass. Vieillesse	0,5%	1,1%	-0,2%	0,1%	-1,7%	4,7%	4,1%	-6,6%	-0,5%	8,2%	9,1%	5,6%	-5,7%	-4,7%	4,1%	3,2%	2,1%
Cotis. d'ass. Famille	-0,6%	-3,4%	-1,1%	-1,3%	-3,0%	9,1%	8,4%	-11,7%	-4,5%	14,5%	12,7%	4,0%	-43,3%	-14,4%	1,8%	-64,5%	3,4%
Ensemble des emplois	3,1%	2,2%	0,5%	0,5%	1,7%	2,2%	0,3%	-0,2%	-1,3%	-0,3%	-0,5%	-0,4%	-2,5%	-2,5%	-0,5%	-2,2%	-2,9%
dont prestations	3,3%	1,9%	0,5%	0,5%	1,7%	1,5%	1,7%	-0,1%	-1,1%	-0,1%	-0,4%	0,5%	-3,1%	-1,8%	-0,3%	-2,2%	-2,9%

TABLEAU 6 : REPARTITION DES RESSOURCES DU COMPTE SOCIAL

	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Cotisations	18,0%	19,0%	19,0%	18,7%	18,0%	18,6%	19,5%	17,8%	17,6%	19,3%	21,4%	23,0%	22,9%	17,1%	16,3%	17,9%	17,8%
Ressources affectées	34,4%	34,1%	31,0%	32,6%	29,5%	30,3%	36,3%	37,5%	46,4%	44,6%	47,0%	47,7%	48,9%	48,3%	28,0%	29,0%	30,2%
Transferts entre gestions	43,3%	41,4%	41,5%	39,7%	38,5%	38,4%	36,2%	37,5%	29,9%	30,0%	28,1%	28,2%	25,9%	31,9%	54,3%	53,4%	53,0%
Solde	4,3%	5,5%	8,5%	9,0%	14,0%	12,7%	8,0%	7,2%	6,1%	6,1%	3,5%	1,1%	2,2%	2,6%	1,3%	-0,3%	-0,9%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

GRAPHIQUE 3 : COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES POUR LES ANNEES 2000 A 2019
Structure des ressources en % de la couverture des emplois



COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES

POUR LES ANNEES 2018 (définitif) et 2019 (prévisionnel)

DEPENSES

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS		2018 définitif		2019 prévisionnel		2019 / 2018 indice valeur	
		TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs
I - PRESTATIONS							
A/ - SANTE							
.Assurance maladie obligatoire et volontaire							
- Maladie : médecine de ville	a	2 438,9		2 392,1		98,1	
- Maladie : établissements médico sociaux	b	1 062,6		1 066,5		100,4	
- Maladie : établissements cliniques privées	c	439,4		438,4		99,8	
- Maladie : établissements tarification administrative	d	2 317,2		2 285,4		98,6	
- Maladie : indemnités journalières	e	65,4		64,9		99,2	
- Maladie : divers	f	372,8		200,6		53,8	
Total maladie	a à f	6 696,4	2 236,6	6 448,0	2 153,7	96,3	96,3
- Invalidité	g	56,1	56,1	56,3	56,3	100,4	100,4
Sous-total : SANTE	h=f+g	**6 752,4**	**2 292,7**	**6 504,3**	**2 210,0**	**96,3**	**96,4**
B/ - VIEILLESSE							
.Assurance vieillesse : droits propres	i	5 919,0		5 760,0		97,3	
.Assurance vieillesse : droits dérivés	j	1 117,0		1 079,1		96,6	
.Retraite complémentaire obligatoire	k	717,7		722,5		100,7	
Sous-total : VIEILLESSE	i à k	**7 753,7**		**7 561,7**		**97,5**	
D/ - FAMILLE							
.Prestations familiales	l	322,2	322,2	323,0	323,0	100,2	100,2
.Allocation adultes handicapés (AAH)		43,1	43,1	46,4	46,4	107,7	107,7
.Assurance maternité	m	37,3	37,3	40,5	40,5	108,4	108,4
Sous-total : FAMILLE	n	**402,7**	**402,7**	**409,9**	**409,9**	**101,8**	**101,8**
SOUS-TOTAL (I) PRESTATIONS	o	**14 908,8**	**2 695,4**	**14 475,8**	**2 619,9**	**97,1**	**97,2**
II - TRANFERTS ENTRE GESTIONS							
.Contribution au régime des praticiens	p	91,9		87,6		95,3	
.Contribution au régime des étudiants	q	0,0		0,0			
.Contributions et transferts divers	r	0,2		0,7			
SOUS-TOTAL (II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS	p à r	**92,1**		**88,3**		**95,9**	
III - CHARGES DE GESTION							
.Gestion : maladie	s	246,0		242,2		98,4	
.Gestion : vieillesse	t	179,0		176,3		98,5	
.Gestion : famille	u	162,9		159,1		97,6	
SOUS-TOTAL (III) CHARGES DE GESTION	s à u	**588,0**		**577,6**		**98,2**	
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à III		**15 588,9**		**15 141,7**		**97,1**	

COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2018 (définitif) et 2019 (prévisionnel)
RECETTES

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES		2018 définitif		2019 prévisionnel		2019 / 2018 indice valeur	
		TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs
I - COTISATIONS							
A/ - ASSURANCE MALADIE obligatoire et volontaire							
.Cotisations	a	465,5	395,6	481,4	409,2	103,4	103,4
CSG acquittée		687,6	508,8	544,4	402,9	79,2	
B/ - PRESTATIONS FAMILIALES							
.Cotisations	b	77,6	77,6	80,2	80,2	103,4	103,4
C/ - ASSURANCE VIEILLESSE							
.Cotisations	c	1 541,5	1 541,5	1 573,7	1 573,7	102,1	102,1
TOTAL COTISATIONS							
.Cotisations maladie, vieillesse et prestations familiales	d=a+b+c	2 772,2	2 523,6	2 679,8	2 466,0	96,7	97,7
.Divers	e	14,4	14,4	14,6	14,6	101,0	101,0
SOUS-TOTAL (I) COTISATIONS	f=d+e	**2 786,6**	**2 538,0**	**2 694,3**	**2 480,6**	**96,7**	**97,7**
II - RESSOURCES AFFECTEES							
Dt taxes tabacs, alcools, vins, farines, huiles alimentaires.	g	**4 522,0**		**4 567,2**		**101,0**	
III - TRANFERTS ENTRE GESTIONS							
.Compensation démographique	h	3 022,5		2 862,3		94,7	
.Fonds de solidarité vieillesse et Fonds Spécial d'Invalidité	i	50,3		57,5		114,3	
.CSG affectée	j	0,0		0,0		ns	
.Contribution CNAF	k	709,9		692,9		97,6	
.Prises en charge prestations et subvention d'équilibre CNAM	l	4 444,6		4 310,1		ns	
.Autres transferts : cotisations prises en charge par l'Etat	m	64,5		64,7		100,3	
.Autres produits	n	28,1		32,1		ns	
SOUS-TOTAL (III) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS	h à n	**8 320,0**		**8 019,7**		**96,4**	
IV - SOLDE		**-39,7**		**-139,6**			
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à IV		**15 588,9**		**15 141,7**		**97,1**	

Le compte social des salariés agricoles

Les prestations sociales

Les prestations sociales versées aux salariés des établissements agricoles sont en augmentation pour la troisième année consécutive. Elles sont évaluées à 5 milliards d'euros, en augmentation de 2 % par rapport à 2018. Après correction de l'indice des prix à la consommation hors tabac, les prestations versées en 2019 évolueraient de 0,4 %.

Avec les transferts et les charges de gestion, le total des dépenses est estimé à 5,2 milliards d'euros, en progression de 1,5 % par rapport à 2018.

1) Les dépenses de santé

Les dépenses de santé, comprenant l'assurance maladie au sens strict, l'assurance invalidité ainsi que l'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles sont estimées en hausse de 2,3 % en 2019.

L'évolution des dépenses de santé est principalement tirée par les dépenses d'assurance maladie, qui sont attendues en hausse de 2,1 %. Cette croissance résulte de plusieurs facteurs :

- l'augmentation de 2,5 % des prestations exécutées en ville en raison notamment de la hausse des patients bénéficiant des affections de longue durée (ALD) ;
- la hausse de 2,7 % du poste indemnités journalières ;
- la progression de 1,7 % des dépenses réalisées en établissements ;
- la hausse modérée des effectifs protégés (+0,5 %).

Les prestations au titre de l'invalidité sont évaluées en hausse de 2,5 % en 2019 sous l'effet d'une hausse de 2,3 % du nombre de bénéficiaires. Cette évolution est imputable au report progressif de l'âge légal du départ à la retraite (les retraites se substituant aux pensions d'invalidité) et à la simplification des conditions d'accès à l'assurance invalidité prévue par le décret n°2013-1260 du 27 décembre 2013.

Les dépenses relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles sont prévues en hausse de 3,2 % sous l'effet principal de l'augmentation de 8,4% des indemnités journalières suite à la montée en charge de la modification de la date de prise en compte des maladies professionnelles avec un effet rétroactif jusqu'à deux ans (décret n° 2018-598 du 11 juillet 2018).

2) Les allocations vieillesse

Les dépenses d'assurance vieillesse sont estimées en augmentation de 1,7 % en 2019 par rapport à 2018.
Les avantages de droit propre sont attendus en augmentation de 2,6 % sous l'effet de la montée en charge progressive du dispositif LURA qui engendre une croissance du montant moyen des retraites pour les nouveaux pensionnés (les pensions servies sont consécutives à la totalité des carrières et non plus à la seule durée d'activité agricole) qui surcompense la baisse des nouveaux effectifs induite également par le dispositif LURA.
A contrario, les prestations de droit dérivé sont estimées en repli de 2,4 ***%*** en raison de la baisse des effectifs.

3) Les prestations familiales

Les prestations relatives à la famille sont estimées en légère augmentation de 1,8 % en 2019.
Cette progression s'explique par la hausse du nombre de familles bénéficiaires d'au moins une prestation (+0,6 %) combinée à la revalorisation de 0,5 % de la base mensuelle des allocations familiales au 1er avril 2019.
Ces évolutions sont toutefois atténuées par des effets relatifs à la structure des familles et au cumul des prestations par famille.

Les prestations vieillesse et les dépenses de santé représentent respectivement 46,9 % et 44,6 % des dépenses du compte des salariés agricoles, et les dépenses de prestations familiales 8,5 %.

Tableau 7 : Evolution des prestations sociales versées aux salariés des exploitants agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Part en 2019
- Santé	5,3%	0,8%	4,4%	2,4%	3,1%	3,4%	1,3%	1,0%	0,0%	1,1%	3,3%	0,2%	1,8%	5,0%	2,9%	2,3%	44,6%
- Vieillesse	2,2%	3,0%	2,9%	3,0%	3,2%	1,7%	1,1%	1,6%	1,0%	0,8%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	0,2%	1,7%	1,7%	46,9%
- Famille	2,2%	4,0%	3,7%	1,0%	2,1%	3,5%	1,2%	0,5%	2,2%	1,9%	0,9%	-0,3%	-8,0%	1,0%	0,4%	1,6%	8,5%
Ensemble	3,5%	2,2%	3,6%	2,6%	3,0%	2,6%	1,2%	1,2%	0,7%	1,0%	1,4%	0,0%	-0,1%	2,3%	2,1%	2,0%	100,0%
Après division par l'indice des prix hors tabac	1,8%	0,4%	1,9%	1,1%	0,2%	2,1%	-0,5%	-0,9%	-1,3%	0,3%	-0,3%	0,0%	-0,3%	1,3%	3,5%	0,4%	

Les cotisations et autres ressources

Le rendement des cotisations à la charge des salariés et des employeurs de main-d'œuvre est prévu en recul de 10,7 %, sous l'effet de la baisse des cotisations consécutive aux mesures législatives de 2018 visant à accroître les exonérations de charges sociales, dans un contexte d'une progression modérée de l'emploi agricole et des salaires de l'ordre de 0,4 %.

Les baisses de cotisations patronales adoptées en 2018 dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2019 sont la diminution de 6 points de la cotisation maladie en contrepartie de la transformation du CICE et le renforcement de la réduction générale des cotisations et contributions sur les bas salaires d'environ 10 points en étendant celle-ci aux cotisations patronales d'assurance chômage et de retraite complémentaire.

Les autres ressources dont bénéficie le régime sont prévues en forte augmentation et s'élèvent à 3,4 milliards d'euros. Cette hausse compense la baisse des cotisations décrite supra.

Elles sont regroupées sous l'appellation « transferts entre gestions », et comprennent :

* les subventions d'équilibre du régime général ;

* la compensation démographique vieillesse ;

* les prises en charge de prestations par le FSV et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ;

* les impôts et taxes affectés pour la compensation des allègements généraux de cotisations sur les bas salaires ;

* les cotisations prises en charge par l'État au titre d'autres dispositifs d'exonérations, notamment au titre des travailleurs saisonniers.

Ces ressources sont estimées en augmentation de 9,3 % par rapport à 2018 et représentent 65,7 % du total des recettes du compte social.

Tableau 8 : Evolution des cotisations du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble des cotisations du régime dont :	4,0%	3,3%	1,0%	1,4%	-1,4%	2,6%	-0,6%	5,5%	4,2%	8,0%	3,8%	-0,9%	2,6%	2,8%	0,4%	-10,7%
- cotisations des employeurs	4,0%	3,2%	0,8%	1,2%	2,1%	2,6%	-0,9%	5,7%	5,0%	4,4%	4,0%	-2,6%	2,1%	-0,04%	6,27%	-16,3%
- cotisations des salariés agricoles	4,0%	3,5%	1,4%	2,0%	-8,4%	2,6%	0,0%	5,0%	2,3%	16,5%	3,2%	2,5%	3,4%	8,4%	-10,4%	1,3%

Tableau 9 : Répartition des ressources du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
- Cotisations	36,0%	36,4%	35,5%	35,1%	33,7%	33,7%	33,1%	34,5%	35,8%	38,2%	39,1%	38,6%	39,5%	39,8%	39,0%	34,3%
dont à charge des employeurs	*24,3%*	*24,5%*	*23,9%*	*23,6%*	*23,4%*	*23,4%*	*22,9%*	*24,0%*	*25,0%*	*25,8%*	*26,5%*	*25,7%*	*26,2%*	*25,6%*	*26,6%*	*21,9%*
- Transferts entre gestions	64,0%	63,6%	64,4%	64,8%	66,3%	66,3%	66,9%	65,5%	64,2%	61,8%	60,9%	61,4%	60,5%	60,2%	61,0%	65,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

POUR LES ANNEES 2018 (définitif) et 2019 (prévisionnel)

DEPENSES

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS		DEPENSES AFFERENTES AUX SALARIES D'EXPLOITATION		
		2018 définitif	2019 prévisionnel	indice 2019/2018
I-PRESTATIONS				
A/ - SANTE				
.Assurance Maladie Obligatoire et Volontaire				
. Maladie	a	1 754,0	1 791,4	102,1
. Invalidité et infirmité	b	96,5	98,9	102,5
. Accidents du travail et Maladies Professionnelles	c	313,4	323,3	103,2
Sous-total : SANTE	d=a+b+c	**2 164,0**	**2 213,6**	**102,3**
B/ - VIEILLESSE				
.Assurance Vieillesse	e	2 287,5	2 326,5	101,7
Sous-total : VIEILLESSE	e	**2 287,5**	**2 326,5**	**101,7**
C/ - FAMILLE				
.Charge de famille	f	365,1	371,6	101,8
.Assurance Maternité	g	52,3	52,6	100,5
Sous-total : FAMILLE	h=f+g	**417,5**	**424,2**	**101,6**
SOUS - TOTAL (I) PRESTATIONS	i=d+2+h	**4 869,0**	**4 964,3**	**102,0**
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS				
.Contributions et transferts divers	q	**37,9**	**30,2**	**79,6**
III-CHARGES DE GESTION ET DEPENSES ASSIMILEES				
.Au titre de la protection sociale	s	**179,1**	**169,1**	**94,4**
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I)+(II)+(III)		**5 086,0**	**5 163,5**	**101,5**

COMPTES SOCIAUX DES SALARIES AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2018 (définitif) et 2019 (prévisionnel)
RECETTES

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES		RECETTES AFFERENTES AUX SALARIES D'EXPLOITATION					
		2018 définitif		2019 prévisionnel		Indice 2019/2018	
		TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.
I-COTISATIONS							
A/ - ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES							
. Cotisations salariales	a	629,3		637,5		101,3	
. Cotisations patronales	b	1028,9	1 028,9	821,8	821,8	79,9	79,9
Sous-total: ASSURANCE OBLIGATOIRE	c=a+b	**1 658,2**	**1 028,9**	**1 459,3**	**821,8**	**88,0**	**79,9**
B/ -ASSURANCE FAMILLE							
-Cotisations	d	116,2	116,2	112,2	112,2	96,6	96,6
Sous-total: PRESTATIONS FAMILIALES	d	**116,2**	**116,2**	**112,2**	**112,2**	**96,6**	**96,6**
C/ - ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES							
-Cotisations	e	207,8	207,8	198,4	198,4	95,5	95,5
Sous-total : ACCIDENTS DU TRAVAIL	e	**207,8**	**207,8**	**198,4**	**198,4**	**95,5**	**95,5**
SOUS-TOTAL (I) COTISATIONS hors chômage	f=a à e	**1 982,1**	**1 352,8**	**1 769,9**	**1 132,4**	**89,3**	**83,7**
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS							
. Intégration régime général, compensation démographique, I	g	2 581,5		3 015,9		116,8	
. Autres transferts : cotisations prises en charge par l'Etat	h	522,4		377,8		72,3	
SOUS-TOTAL(II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS	i=g+h	**3 103,9**		**3 393,7**		**109,3**	
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I) à (II)		**5 086,0**		**5 163,5**		**101,5**	
ASSURANCE CHÔMAGE Cotisations des exploitants	j		310,7		248,2		79,9
SOUS-TOTAL COTISATIONS y compris chômage	i+f		**1 663,5**		**1 380,5**		**83,0**

CHAPITRE 4

Compte-rendu des débats
Commission des comptes de l'agriculture de la Nation du 10 janvier 2020

Le président, M. Pierre Muller, ouvre la séance.

Il rappelle le contexte social qui explique le report de cette séance de la commission, initialement prévue en décembre 2019 et demande à l'INSEE et au Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de préciser les dates de publication des différents documents dans ce contexte. Trois rapports (bilan conjoncturel 2019, compte prévisionnel 2019 et résultats économiques des exploitations en 2018) ont été publiés à la date initialement prévue. L'*Insee Première* sur les comptes prévisionnels a également été diffusé le 17 décembre car sa date de parution avait été annoncée à l'avance. La publication de synthèse *Agreste Primeurs* sur les résultats économiques des exploitations sera publiée après la CCAN de janvier de même qu'une version actualisée du rapport sur les résultats économiques des exploitations. Celui-ci, réalisé en décembre à partir de données provisoires, repose désormais sur les données définitives.

La réunion comporte les présentations suivantes :

Les résultats économiques des exploitations agricoles en 2018 (N. Devauvre - MAA/SSP)

Le bilan de la conjoncture agricole pour 2019 (G. Thomas - MAA/SSP)

Le compte prévisionnel de l'agriculture en 2019 (X. Guillet - INSEE)

Le compte social de l'agriculture prévisionnel pour 2019 (B. Mantione - MAA/SDTPS)

A l'issue des présentations, le président remercie les orateurs et ouvre le débat.

Les résultats économiques des exploitations agricoles en 2018

Lucien Bourgeois (Académie d'Agriculture de France) souligne la très bonne qualité du rapport et formule le vœu de pouvoir disposer d'une version téléchargeable et modifiable de l'ensemble des données et des illustrations présentées dans le rapport. Il souligne que les formes sociétaires sont désormais majoritaires parmi les exploitants agricoles du réseau d'information comptable agricole (RICA) et qu'une analyse différenciée des sociétés et des exploitations familiales pourrait révéler des différences. Il suggère qu'en complément de l'analyse par orientation technique, soit réalisée une analyse des exploitations en fonction de leur classe d'Excédent brut d'exploitation.

Il souligne également la part d'exploitations ayant un revenu courant avant impôt négatif et l'intérêt de connaître les plus-values exceptionnelles, dont le rapport montre qu'il peut s'agir d'un complément de revenu non négligeable (4 600€ en moyenne par exploitation).

François Lucas (Coordination Rurale) rappelle l'intérêt de l'analyse des résultats des exploitations pour appréhender l'hétérogénéité des situations. Dans un contexte globalement favorable (pour 2018), il souligne l'évolution de la situation des exploitations spécialisées en céréales oléagineux et protéagineux depuis 2012. D'une situation sensiblement meilleure que celle des autres orientations techniques en 2012, les résultats sont tout à fait comparables à ceux des autres orientations en 2018.

Par ailleurs, les comparaisons européennes, intégrées dans le rapport, sont à la fois très intéressantes et soulèvent des questions. L'évolution de la situation de la Grèce est-elle le reflet du traitement de la crise ? La comparaison entre la France et l'Allemagne, qui montre que le taux de valeur ajoutée est supérieur en France mais que l'excédent brut d'exploitation est inférieur, fait réfléchir sur l'importance des charges, et les différences de coûts de fermage et de main d'œuvre (salaires et charges sociales). Une comparaison similaire peut être faite avec la Belgique.

Pierre Muller revient sur l'évolution des formes sociétaires et rappelle la question de l'intégration des terres dans le bilan. Il rappelle la pertinence de l'analyse par OTEX tout en soulignant effectivement le besoin de grilles d'analyse complémentaires pour mieux appréhender certaines questions transverses (les formes sociétaires, l'agriculture biologique, les modes de commercialisation). Il rappelle les conclusions du groupe de travail sur l'hétérogénéité des résultats des exploitations agricoles qui préconisait soit des études ponctuelles sur certains sujets, soit une évolution (à échéance plus lointaine) des grilles d'analyse pour les sujets qui devraient être suivis annuellement (agriculture biologique). Sur l'importance des plus-values exceptionnelles, il rappelle la difficulté de distinguer ces revenus des autres formes de revenus.

Béatrice Sédillot indique que pour la publication de synthèse les graphiques sont bien téléchargeables dans un tableur associé à la publication et que, par ailleurs, sur le site AGRESTE, actuellement en cours de refonte, les tableaux standards du RICA sont téléchargeables en PDF ou au format tableur. Enfin, les données du RICA sont mises à disposition avec un outil interactif permettant de réaliser des tableaux à façon.

Bilan conjoncturel et comptes prévisionnels 2019

François Lucas (Coordination rurale) note que l'année 2019 est à nouveau à marquer d'une pierre noire. Il remarque que les évolutions chaotiques des résultats sont désormais la règle. Après deux années de hausse (2017 et 2018) qui succédaient à une année 2016 très difficile, les résultats prévisionnels pour 2019 indiquent un nouveau retournement de tendance. Il souligne que l'agriculture française souffre toujours d'un système de prix fixés par la conjoncture européenne et mondiale et trop peu rémunérateurs et que les effets de la loi EGALIM ne sont pas visibles. Il rappelle l'enjeu alimentaire pour les consommateurs citoyens du maintien de l'agriculture en France qui peut encore s'appuyer sur le savoir-faire des agriculteurs. Enfin, il indique que l'automne 2019 très pluvieux entraînera à nouveau certaines difficultés en 2020 à cause du report de certains semis.

Tania Desir (FNSEA) rappelle l'importance du vin dans les résultats de la ferme France en général et en 2019 en particulier. La mauvaise année viticole explique fortement le recul observé en 2019. D'autres secteurs rencontrent des difficultés (élevages bovins, productions de betteraves industrielles ...). L'augmentation de prix des consommations intermédiaires concerne l'ensemble des productions. Elle pose par ailleurs la question des écarts entre les données d'exportation présentées et celles publiées par ailleurs par le Service de la Statistique et de la Prospective dans sa publication de synthèse Graph-Agri (cas particulier des marchandises transitant par les Pays-Bas).

Lucien Bourgeois (Académie d'Agriculture de France) salue la grande qualité des rapports. Il souligne l'importance de suivre le commerce extérieur pour se comparer à ses différents concurrents mondiaux. Il rappelle les difficultés rencontrées pour obtenir des chiffres exploitables. Les statistiques d'EUROSTAT comportent notamment les ré-exportations. Par ailleurs il suggère un rapprochement avec les instituts techniques pour réaliser des approches par filières, intéressantes par exemple pour la filière animale.

François Lucas (Coordination rurale) appelle à être vigilant sur les statistiques de commerce extérieur avec les États-Unis en indiquant des importations de précaution aux États-Unis anticipant la menace d'un potentiel changement de politique de taxation des imports.

Thomas Guyot (DGPE) rappelle que les performances économiques des exploitations résultent d'un ensemble de facteurs, les politiques publiques mais aussi le climat, la demande mondiale, … Il est donc trop tôt pour tirer un bilan de la loi EGALIM puisque l'année 2019 constitue une année « 0 ». Certains résultats sont déjà encourageants. Par exemple, alors que la trajectoire du prix du lait était jusqu'ici assez semblable en France et en Europe, on observe depuis le printemps un léger décalage en faveur des producteurs français. Dans tous les cas, il est trop tôt pour faire un premier bilan de la loi EGALIM et ces résultats demanderont également à être confirmés.

François Lucas prend acte de cette réponse et indique que sa remarque sur le caractère rémunérateur du système de prix dépassait le cadre des éleveurs laitiers. Il souligne notamment les difficultés des producteurs de viandes et des céréaliers.

Salah Ould Younes (DGCCRF) indique que le dispositif d'évaluation des mesures expérimentales d'encadrement des promotions et de relèvement du seuil de revente à perte de la loi Egalim est confié à deux économistes experts indépendants et mis en œuvre en toute transparence et concertation avec les acteurs. Un rapport sur les premiers résultats de ces mesures sera remis au gouvernement en octobre 2020.

Pierre Muller souligne que le compte prévisionnel est généralement solide et que la baisse annoncée sera très certainement confirmée au moment du compte provisoire (en juillet 2020).

Gérard Thomas indique que les différences entre les chiffres sur le commerce extérieur présentés dans le bilan conjoncturel, qui portent sur 10 mois et ceux de la publication Graph-Agri proviennent essentiellement d'une différence de millésime (12 mois de 2018 dans la publication Graph-Agri).

Philippe Paquotte (France AgriMer) précise les différences entre les données des douanes pour les exportations (à privilégier) et celles d'Eurostat (qui tiennent compte des ré-exportations). Le saumon de Norvège transite par exemple intégralement par le Danemark.

Points divers

Groupes de travail

Le Président indique que les travaux du groupe de travail sur les méthodes utilisées dans les comptes ont été décalés pour mieux les inscrire dans le calendrier européen de changement de base des comptes de l'agriculture. Un démarrage de ces travaux pourrait avoir lieu au 1er semestre et s'inscrire sur une durée de deux ans (jusque mi 2022).

Le mandat de ce groupe et un appel à manifestation d'intérêt pour ce groupe de travail seront envoyés très prochainement. Les membres de la CCAN peuvent naturellement se faire représenter par un membre de leur structure intéressé par ces sujets.

Renouvellement des membres de la commission

Le mandat des membres de la commission, nommés au 1er semestre 2017, est d'une durée de 3 ans. Le mandat des membres devra donc être renouvelé par arrêté en 2020 avant la prochaine réunion. Les organisations membres de droit au titre des organisations syndicales d'exploitants et de salariés seront sollicitées par courrier pour désigner leur nouveau représentant. Les membres siégeant en tant que personnalité qualifiée seront également sollicitées prochainement.

Pierre Muller indique par ailleurs que Christel Colin et Béatrice Sédillot seront amenées à prendre de nouvelles fonctions très prochainement. Il les remercie pour leur implication sans faille dans les travaux de la commission, souligne la qualité du travail effectué par la direction des statistiques d'entreprise de l'Insee et le SSP sous leur direction et salue la richesse et la qualité des échanges avec l'ensemble des membres de la commission.

La date de la prochaine commission est fixée au mardi **7 juillet 2020 (matin)**.

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédactrice en chef : Catherine Fresson-Martinez
Composition : SSP
Dépot légal : À parution
ISSN : 1760-8341
© Agreste 2020

agreste.agriculture.gouv.fr

AGRICULTURE.GOUV.FR
ALIMENTATION.GOUV.FR